

Le Caïlcédrat, de son nom scientifique *Khala senegalensis*, est aussi appelé Jala en mandingue. Dans l'Afrique traditionnelle et même aujourd'hui encore dans certains villages africains, il est ce grand arbre sous lequel se résolvent les palabres et où se prennent les grandes décisions concernant la vie de la communauté. Le Jala yiri n'est pas connu seulement à cause de son ombre mais aussi et surtout à cause de ses vertus thérapeutiques. Si son écorce est très amère, sa décoction, dans la médecine traditionnelle africaine, permet de soigner les maux de ventre et l'infertilité aussi bien chez les hommes que chez les femmes. Sur le plan spirituel, le caïlcédrat combat les mauvais esprits, purifie l'âme des vivants et fortifie les énergies positives.

En Afrique comme ailleurs, toute plante médicinale d'une efficacité thérapeutique présente bien souvent un aspect « amer à la langue et vertueux à l'âme ». Telle est l'une des caractéristiques de l'arbre le caïlcédrat, remède de nombreuses maladies, au cœur d'une nature propre, parlante, inviolable, protectrice à la substantifique sève de diffusion du savoir, au demeurant, aux confins de l'impossible dans la confiscation de la vertu. Comme le caïlcédrat, il s'agit du savoir, le Savoir ici, en tant que Science par l'écriture, aussi « amer à la langue » pour le lecteur-malade en proie au désespoir et « vertueux à l'âme » pour penser et panser les maux qui minent nos sociétés au Nord comme au Sud aujourd'hui.

En nous appuyant sur le sens traditionnel africain du caïlcédrat comme l'arbre de la vie, nous voulons, à notre manière, panser les travers de notre monde, ses déviations, ses courants et contre-courants, ses hésitations et ses pathologies en utilisant comme seul remède la pensée critique, personnelle, mais courageuse, ambitieuse et non audacieuse. La revue scientifique le CAILCÉDRAT a donc pour vocation de s'enraciner dans la vie scientifique mondiale telle la racine du Caïlcédrat, de grandir et de servir d'ombre pour discuter des différends non de les résoudre mais surtout de semer et d'entretenir les différences.

La revue le Caïlcédrat est une revue canadienne de philosophie, lettres et sciences humaines dont les champs de recherches sont les études africaines et canadiennes. Cette revue se veut le lieu de la critique objective et sans complaisance de la modernité africaine et canadienne afin d'en dégager les enjeux. Elle a un comité scientifique international varié et est éditée par les Éditions Différance Pérenne, au Canada. La revue Le Caïlcédrat se veut une revue interdisciplinaire engagée, si ce mot a encore un sens, sur les plans politiques, sociaux et culturels aussi bien en Afrique qu'au Canada. Elle veut prendre toute sa place dans le dynamisme des revues de qualité dont les productions apportent un réel changement dans le rapport des nations et des peuples. Elle est publiée 3 fois par année aussi bien en version papier que numérique.



www.leseditionsdifferanceperenne.ca

ISSN 2561-374X (Imprimé)
ISSN 2561-3758 (En ligne)



www.revulecailcedrat.ca
revulecailcedrat@gmail.com



www.leseditionsdifferanceperenne.ca

LE CAILCÉDRAT

LE CAILCÉDRAT

Revue canadienne de philosophie, lettres et sciences humaines

Numéro 002

REVUE LE CAÏLCÉDRAT

Numéro 002

REVUE LE CAÏLCÉDRAT

Sous la coordination de Samba Diakité, Professeur des Universités

CE TEXTE PUBLIÉ PAR LES ÉDITIONS DIFFÉRANCE PÉRENNE EST PROTÉGÉ PAR LES LOIS ET TRAITÉS INTERNATIONAUX RELATIFS AUX DROITS D'AUTEUR. TOUTE REPRODUCTION OU COPIE PARTIELLE OU INTÉGRALE, PAR QUELQUES PROCÉDÉS QUE CE SOIT, EST STRICTEMENT INTERDITE ET CONSTITUE UNE CONTREFAÇON ET PASSIBLE DES SANCTIONS PRÉVUES PAR LA LOI.

ISSN 2561-374X (Imprimé)
ISSN 2561-3758 (En ligne)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2017
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2017



© 2017 LES ÉDITIONS DIFFÉRANCE PÉRENNE

2364 RUE DU ROI, SAGUENAY, QUÉBEC, CANADA

G7X 5Z8

WWW.LESEDITIONSDIFFERANCEPERENNE.CA

LESEDITIONSDIFFERANCEPERENNE@YAHOO.CA

TEL :+1 4188157579

REVUE LE CAÏLCÉDRAT

**Revue Canadienne de Philosophie, de Lettres et de Sciences
Humaines**

2364 Rue Du Roi, Jonquière, Québec, Canada, G7X 5Z8

Tel +1 4188157579

site internet

www.revuelecailcedrat.ca

mail: revuelecailcedrat@gmail.com

éditeur: les éditions différence pérenne

www.leseditionsdifferenceperenne.ca

**Diffusion et distribution: les éditions Différance Perenne, Québec,
CANADA**

**Institut de recherches pour le développement en Afrique(IRDA),
CÔTE D'IVOIRE**

Directeur de Publication

SAMBA DIAKITÉ, Professeur des Universités

Comité scientifique et de lecture

**-NJOH MOUELLE ÉBENEZER, PROFESSEUR ÉMERITE, Président du
Centre de Recherche et de Formation Doctorale à l'Université de Yaoundé I,
Arts, Langues et Cultures**

**-KOMENAN AKA LANDRY, PROFESSEUR ÉMÉRITE(PHILOSOPHIE
POLITIQUE ET SOCIALE)**

Président honoraire, Université Alassane Ouattara de Bouaké, Côte d'Ivoire

**-YACOUBA KONATÉ, PROFESSEUR ÉMÉRITE (ESTHÉTIQUE,
PHILOSOPHIE GÉNÉRALE, MORALE , POLITIQUE ET
SOCIALE,ÉCOLE DE FRANCFORT)**

Université FELIX Houphouet Boigny, Cocody, Côte d'Ivoire

**DIABI YAYA, Professeur ÉMÉRITE (SCIENCE DU LANGAGE ET DE LA
COMMUNICATION)**

EX doyen de l'UFR Science du langage et de la communication

Université F.Houphouet Boigny, Côte d'Ivoire

**-PAULIN HONTONDI, PROFESSEUR ÉMÉRITE (PHILOSOPHIE
AFRICAINNE,PHILOSOPHIE GÉNÉRALE, MORALE , POLITIQUE ET
SOCIALE)**

Université D'Abomey-Calavi, Benin

**-GÉRARD BONNET, PROFESSEUR TITULAIRE(PHILOSOPHIE DE
L'ESPRIT ET PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE)**

Université D'Antananarivo, Madagascar

**-ABOU KARAMOKO, PROFESSEUR TITULAIRE (PHILOSOPHIE
AFRICAINNE, PHILOSOPHIE GÉNÉRALE, MORALE , PHILOSOPHIE
DE LA CULTURE ET ÉCOLE DE FRANCFORT)**

Président, Université F.Houphouet Boigny, Côte d'Ivoire

**-DAVID NADEAU- BERNATCHEZ,PROFESSEUR TITULAIRE
(HISTOIRE)**

Université Laval, Québec-Canada

**-SAMBA DIAKITÉ, PROFESSEUR TITULAIRE(PHILOSOPHIE
AFRICAINNE, PHILOSOPHIE DE LA CULTURE , DE L'ÉDUCATION ET
DU DÉVELOPPEMENT)**

**Université Alassane Ouattara , Côte d'Ivoire/Laboratoire d'Études et de
Recherches Appliquées sur l'Afrique, Université du Québec à Chicoutimi,
Canada**

**-JEAN-FRANÇOIS SIMARD, PROFESSEUR TITULAIRE (SOCIOLOGIE,
DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET SCIENCES POLITIQUES)**

**Président des chaires internationales Senghor de la Francophonie, Université
du Québec en Outaouais, Canada**

**-YAO KOUASSI EDMOND, PROFESSEUR TITULAIRE (PHILOSOPHIE
DU DROIT, PHILOSOPHIE POLITIQUE ET SOCIALE)**

Université Alassane Ouattara, Côte d'IVOIRE

**-KOUAKOU ANTOINE ,PROFESSEUR TITULAIRE (MÉTAPHYSIQUE
ET PHILOSOPHIE MORALE)**

Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

**-MARIE FALL, PROFESSEURE(GÉOGRAPHIE ET COOPÉRATION
INTERNATIONALE)/Responsable du Laboratoire d'études et de recherches
appliquées sur l'Afrique**

Université du Québec à Chicoutimi

**-YAPI AYENON IGNACE, PROFESSEUR TITULAIRE(PHILOSOPHIE
DES SCIENCES ET DU LANGAGE)**

Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

**-GOHI MATHIAS IRIÉ BI, PROFESSEUR TITULAIRE (LETTRES
MODERNES, GRAMMAIRE ET STYLISTIQUE)**

Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

**BOA THIÉMÉLÉ RAMSÈS, PROFESSEUR TITULAIRE, PHILOSOPHIE
AFRICAINNE ET PHILOSOPHIE DE LA CULTURE**

Université Félix Houphouët Boigny de Cocody-Côte d'Ivoire

**-COULIBALY ADAMA, PROFESSEUR TITULAIRE(LETTRES
MODERNES,LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS AFRICAINES)**

**Doyen de l'UFR langues, littératures et civilisations, Université F.Houphouet
Boigny, Côte d'Ivoire**

**-BONI GUIBLEHON ,PROFESSEUR TITULAIRE
(SOCIOLOGIE/ANTHROPOLOGIE)**

Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

**ALPHONSE DIAHOU YAPI,PROFESSEUR TITULAIRE (GÉOGRAPHIE
HUMAINE ET PHYSIQUE)**

Directeur de l'école doctorale, Université Paris 8, Saint Vincennes

**-ALLOU KOUAMÉ,PROFESSEUR TITULAIRE
(SOCIOLOGIE, SCIENCES ANTHROPOLOGIQUES)**

Université F.Houphouet Boigny, Côte d'Ivoire

**-YORO BLÉ MARCEL, PROFESSEUR TITULAIRE (SOCIOLOGIE ET
SCIENCES ANTHROPOLOGIQUES)**

Institut des Sciences Anthropologiques de Développement, Côte d'Ivoire

**-KOUMA YOUSSEF MAÎTRE DE CONFÉRENCES(PHILOSOPHIE
AFRICAINNE, ÉGYPTOLOGIE ET PHILOSOPHIE DE LA CULTURE)**

Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

**-JOACHIM DIAMOI AGROFFI,MAÎTRE DE
CONFÉRENCES(SOCIOLOGIE, ANTHROPOLOGIE ET ETHNOLOGIE)**

Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

**-SINA OUATTARA, MAÎTRE DE CONFÉRENCES(SOCIOLOGIE ET
SCIENCES POLITIQUES)**

Université d'OSLO, Suède

**-SANGARE ABOU MAÎTRE DE CONFÉRENCES(ÉTHIQUE ET
PHILOSOPHIE DE L'ESPRIT)**

Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

**-ROCH A.HOUNGNIHIN, MAÎTRE DE CONFÉRENCES(SOCIOLOGIE
ET ANTHROPOLOGIE DE LA SANTÉ)**

Université d'Abomey-Calavi, Benin

-SANGARÉ SOULEYMANE, MAÎTRE DE CONFÉRENCES(HISTOIRE)

Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

**- N'DRI KOUASSI MARCEL, MAÎTRE DE CONFÉRENCES(ÉTHIQUE
DES TECHNOLOGIES ET BIOÉTHIQUES)**

Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

**-SORO DONISSONGUI, MAÎTRE DE CONFÉRENCES (HISTOIRE DE LA
PHILOSOPHIE ET PHILOSOPHIE MORALE)**

Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

**-TOURÉ IBRAHIM SAGAYAR, MAÎTRE DE CONFÉRENCES(
PHILOSOPHIE POLITIQUE ET SOCIALE)**

Université de Bamako, Mali

**-SYLLA ALI , MAÎTRE DE CONFÉRENCES(PHILOSOPHIE MODERNE
ET MÉDIÉVALE)**

Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

COMITÉ DE RÉDACTION

DIRECTEURE DE RÉDACTION

**- Dr chantal DALI, CHERCHEURE(DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET
ENTREPRENEURIAT)**

Université du Québec à Trois -Rivières,Canada

DIRECTEURE DE RÉDACTION-ADJOINT

**-Dr Oumou KOUYATÉ, ENSEIGNANTE-CHERCHEURE (SOCIOLOGIE,
ETHNOLOGIE ET ANTHROPOLOGIE)**

École des Hautes Études en Sciences Sociales, France

SÉCRÉTAIRE DE RÉDACTION

**Dr KOUAKOU KOUAMÉ HYACINTHE, ENSEIGNANT-
CHERCHEUR(ÉTUDES AFRICAINES ET PHILOSOPHIE POLITIQUE
ET SOCIALE)**

MEMBRES

**-Dr SÉKOU OUMAR DIARRA, CHERCHEUR (PHILOSOPHIE
POLITIQUE ET SOCIALE ET PHILOSOPHIE AFRICAINE)**

**Institut de Recherches pour le Développement de l'Afrique(IRDA)-CÔTE
D'IVOIRE**

Université Alassane Ouattara, CÔTE D'IVOIRE

**-Dr CHRISTIAN YAO, ENSEIGNANT-CHERCHEUR (PHILOSOPHIE
DES SCIENCES)**

**Institut de Recherches pour le Développement de l'Afrique(IRDA)-CÔTE
D'IVOIRE/ Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire**

**-Dr DAGNOGO BABA, ENSEIGNANT-CHERCHEUR (PHILOSOPHIE DE
L'ESPRIT ET PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE)**

Université Alassane Ouattara, CÔTE D'IVOIRE

**-Dr YVES BERTRAND DJOUDA, ENSEIGNANT-CHERCHEUR
(SOCIOLOGIE DE LA SANTÉ ET ANTHROPOLOGIE)**

Université de Yaoundé 1, CAMEROUN

**-Dr BLÉ GUY SERGES, CHERCHEUR (PHILOSOPHIE DU DROIT ET
PHILOSOPHIE POLITIQUE ET SOCIALE)**

**Institut de Recherches pour le Développement de l'Afrique(IRDA)-CÔTE
D'IVOIRE**

**-Dr KOUAKOU CLÉMENT, CHERCHEUR (PHILOSOPHIE POLITIQUE
ET SOCIALE ET PHILOSOPHIE DES LUMIÈRES)**

**Institut de Recherches pour le Développement de l'Afrique(IRDA)-CÔTE
D'IVOIRE**

**-ZI BERNADETTE KONÉ, CHERCHEURE (ÉTUDES DU
FÉMINISME, ÉTUDES AFRICAINES ET DÉVELOPPEMENT
CULTUREL)**

**Institut de Recherches pour le Développement de l'Afrique(IRDA)-CÔTE
D'IVOIRE**

**-FRANCK MICHAEL GNAGNE, CHERCHEUR (ÉTUDES AFRICAINES
ET DÉVELOPPEMENT CULTUREL)**

**Institut de Recherches pour le Développement de l'Afrique(IRDA)-CÔTE
D'IVOIRE**

**-CAMARA FAHAGNA SIRIKI, CHERCHEUR (ÉTUDES AFRICAINES ET
DÉVELOPPEMENT CULTUREL)**

**Institut de Recherches pour le Développement de l'Afrique, (IRDA)-CÔTE
D'IVOIRE**

**FOFANA DIOULATIÉ(ÉTUDES AFRICAINES ET TRADITIONS
ORALES)**

**Institut de Recherches pour le Développement de l'Afrique, (IRDA)-CÔTE
D'IVOIRE**

Politique éditoriale

Le *Caïlcédrat* est une revue qui paraît 3 fois l'année et publie des textes qui contribuent au progrès de la connaissance dans tous les domaines de la philosophie, des lettres et sciences humaines. Le 3^e numéro spécial est publié au dernier trimestre de l'année sous la direction d'un membre du comité scientifique choisi par le comité de rédaction. Celui-ci propose un thème bien approprié qui est en rapport avec l'actualité du moment. Il soumet son thème à l'appréciation du comité de rédaction qui, après concertation et analyse du thème, lance l'appel à contribution. La revue *Le Caïlcédrat* s'intéresse spécifiquement à l'Afrique et au Canada.

La revue publie des articles de qualité, originaux, de haute portée scientifique, des études critiques et des comptes rendus.

« Pour qu'un article soit recevable comme publication scientifique, il faut qu'il soit un article de fond, original et comportant : une problématique, une méthodologie, un développement cohérent, des références bibliographiques. » (Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur, CAMES)

-Les articles ne doivent pas excéder 76000 caractères (espaces compris), et visent la discussion, l'objectivité, la réfutation, la démonstration avérée, la défense et/ou l'examen critique de thèses ou de doctrines philosophiques, culturelles ou littéraires, spécifiques.

-Les études critiques ne doivent pas excéder 46000 caractères (espaces compris), et proposent des analyses détaillées et précises des pensées d'un auteur ou d'un ouvrage significatif qui portent sur l'Afrique et/ou sur le Canada ou dont la portée peut influencer positivement la dynamique des sociétés africaines et/ou canadiennes.

-Les comptes rendus ne sont pas acceptés.

Lignes directrices pour la soumission des manuscrits

-Ils sont accompagnés de deux résumés qui ne doivent pas excéder 1100 caractères (espaces compris) chacun, le premier en français et le second en anglais

-Toutes les évaluations sont anonymes

Sélection des manuscrits pour publication

-les manuscrits doivent être originaux et ne doivent pas contenir plus de cinq (05)citations.Nous ne publions pas un travail déjà édité, ailleurs.L'auteur a l'obligation de nous le faire savoir avant que son texte ne soit édité.

-Même si les auteurs sont responsables du contenu de leurs articles, la rédaction se donne le droit d'utiliser des logiciels de vérification de plagiat.

À PROPOS DES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Les citations dans le corps du texte, dépassant quatre lignes doivent être indiquées par un retrait avec une tabulation (gauche : 1, 25 ; droite : 0cm) et le texte mis en taille 10, entre guillemets, avec interligne simple.

- À noter : Les guillemets, que ce soit dans les citations mises en retrait ou dans le corps du texte ou dans les notes de bas de page, sont toujours à placer avant le point. Et le numéro de la note de bas de page, s'il y a lieu, s'insère entre le guillemet qui referme la citation et le point. Ex. :

« L'histoire appartient aux vainqueurs »⁵.

- Les guillemets intérieurs, i.e. qui prennent place à l'intérieur d'une citation, sont à indiquer comme suit : « ...“xxx”... ». Ex. :

« La pensée de Bidima est de s'interroger si, " la traversée de la philosophie... concerne l'Afrique". La philosophie négro-africaine émerge dans ce sens ».

- Normes de citation importantes Exemples :

Livre :

DIAKITÉ, Samba, 2015,*Philosophie et contestation, Quand la différence devient un différend*, Saguenay, Différance Pérenne, p. 52.

TAYLOR , Charles ,2011,*L'âge séculier*,Paris, Seuil, traduction de Patrick Savidan

Extrait d'un ouvrage collectif :

SABRINA, Jeanne, « Identité et politique », in La politique au Canada ,2015, Laval, PUL, p. 23.

Citation d'un ouvrage collectif sous la direction d'un auteur :

NOM, Prénoms (entièrement écrit), « Article » in NOM et Prénom abrégé du directeur, dir., Titre de l'ouvrage collectif, *année*.ville, maison

Citation d'un ouvrage collectif sans direction :

Quand il y a plus de deux auteurs pour un ouvrage, seuls les deux premiers auteurs sont cités et à la suite, on ajoute la formule et al.

Article de revue :

CAMARA, Moussa, « l'histoire des mandinkas de Côte d'Ivoire », in le Caïlcédrat, 2007, Saguenay,Différance Pérenne,pp. 14-15.

POUR RÉSUMER

I. Dans le cas d'une première référence

-à une monographie: <nom> <prénom>, <année> , <titre>, <ville>, <éditeur>, p. <numéro de page>

-à un ouvrage collectif: <nom du directeur>, <prénom>, dir., <année><titre du collectif>, <lieu> <éditeur>, p. <numéro de page>

-à un article de périodique: <nom>, <prénom>, « <titre de l'article> », <titre du périodique>, <no du volume>, <année>, p. <numéro de page>

-à un article d'ouvrage collectif: <nom>, <prénom>, <« titre de l'article »>, dans <nom du directeur de publication>, dir., <année> <titre du collectif>, <éditeur>, , p. <numéro de page>

II- Dans le cas d'une référence ultérieure mais qui n'est pas consécutive :

-<nom>, « <titre de l'article> », p. <no de page>

-<nom>, <titre du livre>, p. <no de page>

III- Dans le cas d'une référence consécutive :

-Ibidem : même auteur, même ouvrage, même page

-Idem :s'applique lorsque le nom de l'auteur a été précédemment mentionné sur la même page de l'article, et à une page différente de l'ouvrage cité (du même auteur)

-Idem, titre d'un autre ouvrage du même auteur avec ses références (année, ville, éditions, page)
Sur la même page : Op. cit., TAYLOR Charles, Op. cit., (dernier ouvrage de TAYLOR cité, exemple : *Grandeur et misère de la modernité*)

BIBLIOGRAPHIE :

-La bibliographie doit être présentée dans l'ordre alphabétique des noms des auteurs.

-Classer les ouvrages d'un même auteur par année de parution et selon leur importance si des ouvrages de l'auteur sont parus la même année

-Reprendre le nom de l'auteur pour chaque ouvrage

- Tous les manuscrits soumis à Le Caïlcédrat sont évalués par au moins deux chercheurs, experts dans leurs domaines respectifs, à l'aveugle. La période d'évaluation ne dépasse normalement pas trois mois.

-Les rapports d'évaluation sont communiqués aux différents auteurs concernés en préservant l'anonymat des évaluateurs-experts.

-Suite à l'acceptation de son texte, l'auteur-e en envoie une version définitive conforme aux directives pour la préparation des manuscrits.

Un texte ne sera pas publié si, malgré les qualités de fond, il implique un manque de rigueur sémantique et syntaxique .

-Chaque auteur reçoit, outre 1 exemplaire du numéro où il est publié, des tirés à part de son article .

-Les droits de traduction , de publication , de diffusion et de reproduction des textes publiés sont exclusivement réservés à la revue Le Caïlcédrat.

-Après le processus d'examen, l'éditeur académique prend une décision finale et peut demander une nouvelle évaluation des articles s'il a des présomptions sur la qualité de l'article.

- soumission des manuscrits

tous les articles sont soumis au directeur de rédaction à l'adresse suivante:

revuelecailcedrat@gmail.com

SOMMAIRE

Pages

Avant-Propos.....21-23

Préface.....25

Robert G. LOBA

REPRÉSENTATIONS DE L'EMPLOI SALARIÉ
CHEZ LES JEUNES EN CÔTE D'IVOIRE.....27-38

Bréma Ely DICKO

DU SALARIAT A L'ENTREPRENEURIAT IMMIGRE : L'EXEMPLE DES
MALIENS EN France.....39-64

Guy KAUL

LE "KAIZEN" POUR LE DEVELOPPEMENT DES ZONES RURALES
AFRICAINES.....65-80

Djibrilla Alhadji CISSE & Mariam COULIBALY

BAMAKO ENTRE ACCROISSEMENT DEMOGRAPHIQUE ET EXTENSION
SPATIALE.....81-96

NGUEMA MINKO Emmanuelle

ÉLECTION – REPRESSION – PARTAGE DU GATEAU.....97-116

« Ça s'est toujours passé comme ça au Gabon » : Violences post-électorales et
préservation de la paix sociale au Gabon

DAGNOGO Baba

L'esth/éthique nietzschéenne : une négation de l'esthétique de la
mode.....119-132

AVANT-PROPOS

QUI SOMMES-NOUS?

La revue *le Caïlcédrat* est une revue canadienne de philosophie, lettres et sciences humaines dont les champs de recherches sont les études africaines et canadiennes. Cette revue se veut le lieu de la critique objective et sans complaisance de la modernité africaine et canadienne et d'en dégager les enjeux. Elle a un comité scientifique international varié et est éditée par les Éditions Différance Pérenne, au Canada. La revue *Le Caïlcédrat* se veut une revue interdisciplinaire engagée, si ce mot a encore un sens, sur les plans politiques, sociaux et culturels aussi bien en Afrique qu'au Canada. Elle veut prendre toute sa place dans le dynamisme des revues de qualité dont les productions apportent un réel changement dans le rapport des nations et des peuples. Elle est publiée 3 fois par année aussi bien en version papier que numérique. Elle ne publiera que les articles de qualité, originaux et qui ont une haute portée scientifique sur l'Afrique et /ou le Canada.

La revue *le Caïlcédrat* est une revue canadienne de philosophie et de sciences humaines qui a pour objectifs majeurs de diffuser la pensée des chercheurs sur les études africaines et canadiennes. Cette revue a été mise en place par des chercheurs et professeurs d'universités d'horizons différents, bien connus dans leurs domaines de recherches, afin d'établir le lien entre le Canada et l'Afrique par la pensée plurielle, différente, mais objective. La revue *le Caïlcédrat* est abritée par Les Éditions Différance Pérenne, Canada, qui s'occupent de son édition aussi bien numérique que physique. La revue paraît 3 fois l'année.

NOS VALEURS

La revue *le Caïlcédrat* se veut une revue avant gardiste qui saura utiliser les mots justes pour se faire entendre tout en respectant rigoureusement les règles de la démarche scientifique. Elle tient à l'originalité des textes de ses auteurs et leur incidence sur la société africaine et/ou canadienne. Elle compte s'appuyer sur la rigueur des raisonnements, l'objectivité des faits et l'utilisation efficiente de la langue française ou anglaise. Elle ne publiera que les meilleurs textes, instruits à double aveugle, obéissant strictement aux critères de la revue.

NOTRE HISTOIRE

Le Caïlcédrat , de son nom scientifique *Khala senegalensis* , est aussi appelé *Jala* en mandingue. Dans l'Afrique traditionnelle et même aujourd'hui encore dans certains villages africains, il est ce grand arbre sous lequel se résolvent les palabres et où se prennent les grandes décisions concernant la vie de la communauté. Le *Jala yiri* n'est pas connu seulement à cause de son ombre mais aussi et surtout à cause de ses vertus thérapeutiques. Si son écorce est très amère, sa décoction, dans la médecine traditionnelle africaine, permet de soigner les maux de ventre et l'infertilité aussi bien chez les hommes que chez les femmes. Sur le plan spirituel, le caïlcédrat combat les mauvais esprits , purifie l'âme des vivants et fortifie les énergies positives.

En Afrique comme ailleurs, toute plante médicinale d'une efficacité thérapeutique présente bien souvent un aspect « amer à la langue et vertueux à l'âme ». Telle est l'une des caractéristiques de l'arbre le caïlcédrat, remède de nombreuses maladies, au cœur d'une nature propre, parlante, inviolable, protectrice à la substantifique sève de diffusion du savoir, au demeurant, aux confins de l'impossible dans la confiscation de la vertu. Comme le caïlcédrat, il s'agit du savoir, le Savoir ici, en tant que Science par l'écriture, aussi « amer à la langue » pour le lecteur-malade en proie au désespoir et « vertueux à l'âme » pour penser et panser les maux qui minent nos sociétés au Nord comme au Sud aujourd'hui.

Une idée est née

En nous appuyant sur le sens traditionnel africain du caïlcédrat comme l'arbre de la vie, nous voulons, à notre manière panser les travers de notre monde, ses déviations, ses courants et contre-courants, ses hésitations et ses pathologies en utilisant comme seul remède la pensée critique, personnelle, mais courageuse , ambitieuse et non audacieuse. La revue scientifique le CÄILCÉDRAT a donc pour vocation de s'enraciner dans la vie scientifique mondiale telle les racines du Caïlcédrat, de grandir et de servir d'ombre pour discuter des différends non de les résoudre mais surtout de semer et d'entretenir les différences. Ainsi , la revue *Le*

Caïlcédrat sera-t-elle éditée par les éditions Différance Pérenne dont le slogan est évocateur: Produire la différence, Surmonter les différends, Refuser l'indifférence!

Le Canada étant donc cette acceptation de la différence, l'horizon de plusieurs cultures, le croisement des eaux et des races nous oblige à comprendre que sous le caïlcédrat, il y a place pour tous pour discuter des différends, à défaut de les résoudre, un verre pour tous pour soigner notre monde de ses propres turpitudes. Maintenant en ce jour du 01 mars 2017, que le jus du "Jala" soit servi à tous, et pour tous, pour que le traitement commence!

Professeur Samba DIAKITÉ

Directeur de Publication

PRÉFACE

La revue le Caïlcédrat est une revue canadienne de philosophie, lettres et sciences humaines dont les champs de recherche sont les études africaines et canadiennes. Cette revue se veut le lieu de la critique objective et sans complaisance de la modernité africaine et canadienne pour en dégager les enjeux. Pour son premier numéro spécial, la revue lance un appel à contributions libre et invite les universitaires et les praticiens du Nord et du Sud à faire part de leur réflexion critique sur un ou plusieurs thèmes à leur convenance.

Proposition de thèmes(thématique libre)

- Le Canada dans la coopération internationale en Afrique ;
- La Côte d'Ivoire émergente en 2020 : mythe ou réalité ;
- L'émergence des États africains à l'horizon 2050 ;
- Le chômage des jeunes en Afrique ;
- Les femmes dans le développement ;
- Les crises socio-politiques en Afrique.
- Le transfert des technologies
- Les énergies renouvelables
- Les savoirs endogènes

Cette liste, qui est loin d'être exhaustive, permettra d'analyser et d'élucider les enjeux et les perspectives des systèmes éducatifs des pays africains au regard du contexte mondial actuel suivant une perspective pluridisciplinaire et une analyse critique.

Modalités de soumission :

Les propositions de contribution sont attendues pour le 15 décembre 2017. Elles ne devront pas excéder 76000 caractères (espaces compris). Elles doivent comprendre le titre envisagé, deux résumés (un en français et un en anglais) qui ne doivent pas excéder 1100 caractères (espaces compris) chacun, les coordonnées et le rattachement institutionnel du ou des auteurs et seront envoyées à revuelecailedrat@gmail.com

Pour d'amples informations sur la politique éditoriale, veuillez visiter le site : www.revuelecailedrat.ca

LE COMITÉ DE RÉDACTION

REPRÉSENTATIONS DE L'EMPLOI SALARIÉ CHEZ LES JEUNES EN CÔTE D'IVOIRE

Dr Robert G. LOBA
Université Alassane Ouattara

Résumé

En dépit des déclarations controversées du gouvernement ivoirien décrivant une situation proche du plein-emploi, tous s'accordent sur le fait qu'il est devenu très difficile de trouver un emploi salarié en Côte d'Ivoire. Cependant, les efforts de l'autorité notamment en matière de promotion de l'auto-emploi ne semblent pas emporter l'adhésion des jeunes qui préfèrent majoritairement se faire embaucher dans l'administration ou dans des services privés formels. Comment se représentent-ils l'emploi salarié au point de le préférer à l'auto-emploi pour lequel de nombreux outils sont mis à leur disposition ? La présente contribution répond à cette question à partir de plusieurs entretiens avec des informateurs privilégiés. Elle montre que si l'emploi salarié est perçu comme le summum de la réussite sociale conférant pouvoir et prestige, l'auto-emploi ne souffre pas pour autant d'une image négative. Mais l'ignorance de ses outils d'accompagnement fait qu'il est perçu comme de la débrouillardise comportant beaucoup d'inconnues. Aussi les jeunes font-ils de la recherche d'un emploi salarié leur stratégie de première intention et de l'auto-emploi un pis-aller.

Mots-clés : Auto-emploi – Chômage – Côte d'Ivoire – Emploi salarié – Jeunes - Représentation sociale.

Abstract

Title: Representations of salaried labor at the young people full in Côte d'Ivoire

In spite of opposite statements from the Ivorian government describing a case closer to a full job one, everybody agree with the fact that it is very difficult to find a permanent paid job in Cote d'Ivoire. However, the authorities' effort noticeably in the field of self-employment promoting seems not to be accepted by youths who prefer being appointed in the civil services or in formal private services. How do they understand the salaried job to prefer it rather than self-employment for which many tools are suggested to them? This study gives an answer to that question from several interviews with training selected experts. It shows that if the salaried job is considered as the top of the social success giving power and celebrity, self-employment does not negative image as such. However, the ignorance of these materials for helping makes it be seen as non-valuable activity carrying many puzzles. Therefore, the youths make the salaried employment become their favorite strategy, and the self-employment a light desire.

Keywords: self-employment-labor shortage, salaried employment, youths, social representation.

Introduction

Réalité jusqu'alors pratiquement inconnue en Côte d'Ivoire, le chômage est devenu comme une trappe incontournable pour la jeunesse ivoirienne depuis le début de la décennie 1980 (Jarret et Mahieu, 1991 : 52). Chaque jeune est quasiment assuré d'en faire l'expérience quel que soit son

niveau d'études ou de qualification, ou lorsqu'il parvient à la majorité. La situation est si alarmante que la publication du chiffre 5,3% comme taux de chômage 2014 a suscité la grogne des milieux syndicaux le trouvant largement en-deçà de la réalité (Abidjan.net, 2014)¹. Aussi le porte-parole du gouvernement s'est-il vu obligé de donner des précisions sur la réalité du contexte ivoirien (ibid.). Suivant ses propos, celui-ci est caractérisé par un contre-emploi massif et une très forte proportion d'individus découragés ne menant plus aucune action de recherche d'emploi et qui se voient, par conséquent, exclus de la sphère du chômage tel que défini par les institutions internationales. Ces deux réalités, combinées au chômage, touchent 26,5% de la population active (PND 2016-2020 : 28) mais davantage des 15-34 ans qui représentent par ailleurs plus du tiers (35,3%) de la population ivoirienne selon le RGPH 2014. Ce qui traduit, comme le soulignent le PND 2016-2020, une situation explosive de chômage et de contre-emploi qu'aggrave la très forte présence des emplois précaires du secteur informel.

Or la recherche du plein-emploi, bien qu'implicite au cours des deux premières décennies de l'indépendance obtenue en 1960, a toujours été un axe majeur de l'action gouvernementale en Côte d'Ivoire. Elle a été formalisée et renforcée par l'ordonnance puis la loi² de 1987, mais surtout à partir du début de la décennie 1990 par la mise en place progressive de divers fonds et organismes nationaux dédiés à la promotion de l'emploi. Cependant, en dépit de toute cette dynamique nationale et des importants moyens dégagés, la situation de l'emploi ne semble toujours pas vouloir s'améliorer et le nombre des individus en chômage, contre-emploi ou occupant des emplois précaires du secteur informel ne cesse de croître. Devant ce constat, le nouveau discours du gouvernement privilégie l'auto-emploi des jeunes. En témoignent la sensibilisation tous azimuts et l'introduction d'un programme d'enseignement de l'entrepreneuriat à tous les niveaux du système éducatif ivoirien. Mais cette volonté politique ne suffit toujours pas à réorienter les jeunes vers l'auto-emploi comme le montrent les résultats de l'Enquête Nationale sur la Situation de l'Emploi et le Secteur Informel (ENSESI) 2016. Suivant les résultats de cette enquête menée par l'Institut National [ivoirien] de la Statistique, « la majorité des chômeurs [en Côte d'Ivoire] aspire à un emploi salarié, permanent et à plein temps »³. Il en découle la nécessité impérieuse d'identifier la représentation de l'emploi salarié chez ces jeunes afin de mieux comprendre leurs comportements et, au besoin, les réorienter. Ce qui justifie l'interrogation ci-après au départ de la présente contribution : Quelle représentation les jeunes de Côte d'Ivoire ont-ils de l'emploi salarié au point de le préférer majoritairement aux moyens mis à leur disposition en vue de les accompagner à l'auto-emploi ?

I. Quelques précisions méthodologiques

Etudier cette question suppose de spécifier d'une part les concepts de « représentation sociale » et de « emploi salarié » autour desquels elle a été construite et de mettre en œuvre d'autre part une méthodologie adéquate.

¹ <http://news.abidjan.net/h/518483.html>, 18/7/17/

² Voir l'ordonnance N° 87-366 du premier avril 1987, ratifiée par la loi N° 87-805 du 27 juillet 1987 portant création des fonds nationaux logés dans la caisse Autonome d'Amortissement (CAA), actuelle Banque Nationale d'Investissement (BNI).

³ <http://news.abidjan.net/h/606575.html> 3/7/17.

Par « emploi salarié », l'on fait référence au salariat, mode d'organisation de la production consistant pour une personne physique à mettre sa force de travail à la disposition d'un employeur contre un salaire. Il s'oppose à l'auto-emploi et suppose une subordination permanente du travailleur à l'employeur qui peut donner des consignes impératives, contrôler et même sanctionner. Si le salarié dispose d'un certain nombre de droits, il ne reste pas moins un individu qui a troqué sa liberté contre la garantie d'un salaire. L'emploi salarié est donc une servitude volontaire, et c'est cette servitude que les jeunes de Côte d'Ivoire semblent préférer majoritairement à la liberté qui leur est proposée à travers les programmes d'auto-emploi. D'où vient notre interrogation sur la façon suivant laquelle ils se le représentent. Mais que faut-il entendre par « se représenter quelque chose » ? A quoi réfère exactement ce concept de « représentation sociale » devenue incontournable dans les sciences humaines depuis l'ouvrage de Moscovici S. (1961) ? Jodelet D. (1994) la définit comme une forme de connaissance socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique, et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social. C'est pour elle le savoir du sens commun en d'autres termes, un ensemble d'informations, d'opinions, d'attitudes, d'interprétations idéologiques à propos d'un objet donné, l'emploi salarié en l'occurrence.

Bien saisir la représentation qu'un corps social a d'une réalité recommande d'interviewer des personnes vraiment représentatives de ce corps et de traiter avec beaucoup d'attention l'information collectée. Dans le cadre de la présente contribution, le champ d'étude couvre potentiellement tout le territoire et tous les jeunes de Côte d'Ivoire. Cependant, la collecte des données s'est déroulée principalement dans la ville de Bouaké. Située au centre géographique de la Côte d'Ivoire, Bouaké est le principal centre industriel et la deuxième ville universitaire après Abidjan. C'est aussi le lieu de rencontre des deux grandes routes qui traversent la Côte d'Ivoire du nord au sud et d'est en ouest. Ce qui lui vaut d'être le point de convergence de la plupart des réalités sociales en Côte d'Ivoire en dehors d'Abidjan. Dans cette ville de Bouaké, l'étude s'est intéressée à cinq groupes de personnes. Elle a d'abord visé les personnes dont l'âge se situe entre quinze et trente-quatre ans, les jeunes en d'autres termes au sens de l'Institut National [ivoirien] de la Statistique, ainsi que les structures locales publiques ou privées intéressées par la problématique de l'emploi. Mais on ne peut véritablement comprendre les jeunes sans se référer à leurs parents, à des mouvements et structures d'encadrement de la jeunesse, de même qu'à des aumôniers des jeunes dans les différentes confessions religieuses. Les jeunes, principale cible de cette étude, se trouvent chacun dans l'une des cinq situations suivantes au regard de l'emploi : il peut occuper un emploi dans l'administration ou dans une entreprise privée formelle, être sur le seuil du marché de l'emploi parce qu'élève ou étudiant au sens large, sans emploi, en situation de contre-emploi ou dans un emploi précaire du secteur informel. Observer une population aussi hétérogène et pour laquelle il n'existe aucune base de sondage peut paraître une gageure. Cependant, la complexité de l'objet et la nécessité d'une compréhension approfondie justifient la recherche d'informateurs privilégiés et rendent inutile le besoin d'une représentativité statistique de l'échantillon. En définitive, celui-ci se présente comme indiqué dans le tableau N° 1 ci-dessous, et les entretiens se sont déroulés soit dans la rue, soit au domicile de l'interviewé ou sur son lieu de travail. En général, les enquêtés ont été sélectionnés indépendamment de leur sexe, mais les jeunes appartiennent par groupe de quatre à chacun des cinq statuts énumérés ci-dessus.

Tableau 1: Effectif des interviewés par catégorie

	CATEGORIES	EFFECTIF
Jeunes	Emploi formel	4
	Sans-emploi	4
	Etudiant/élève/apprenti	4
	Secteur informel	4
	Contre-emploi	4
Structures locales	Agence Emploi Jeunes	1
	AGEFOP	1
	FDFP	1
Aumôniers des jeunes (Guide religieux)	Catholique	1
	Protestant	1
	Musulman	1
Mouvements/Structures d'encadrement de la jeunesse	ONG MESAD	1
	ONG JEKAWILI	1
	Conseil Régional des Jeunes du Gbèkè	1
	Auberge de la jeunesse de Bouaké	1
	La maison des jeunes à la Mairie de Bouaké	1
Parents de jeunes		4
TOTAL		35

Source : Notre étude

Le guide d'entretien a prévu à cet effet un item destiné à vérifier si la personne en présence répond aux critères d'inclusion à l'échantillon. Les autres items portent sur les dimensions à proprement parler de la représentation sociale telles que définies plus haut, à savoir le niveau d'information de l'enquête par rapport aux politiques nationales d'emploi, son opinion vis-à-vis de l'emploi salarié, de l'auto-emploi et du chômage et, son attitude à leur égard. Il est donc inutile de préciser que la collecte des données s'est effectuée par le biais d'entretiens semi-directifs que nous avons pris le soin de compléter avec un focus-group. Celui-ci a réuni cinq jeunes qui, pendant les entretiens, ont développé des points de vue fort intéressants mais

contradictoires. Le focus-group a été pour eux l'occasion de livrer chacun le fond de sa pensée en essayant de convaincre les autres.

Les données ainsi collectées, entièrement numérisées, ont été traitées sous le logiciel Nvivo. Ce traitement a consisté en une analyse de contenu mobilisant en concurrence plusieurs variantes de cet exercice. Ce qui a donné les résultats exposés ci-après, montrant d'une part une attitude plutôt favorable à l'égard de l'auto-emploi et, d'autre part, une mauvaise appréciation de politiques de l'emploi en Côte d'Ivoire.

II. Présentation des résultats

Les résultats des entretiens montrent, de façon générale, que la différence entre emploi salarié et auto-emploi est bien connue. Ainsi est-il revenu que l'emploi salarié, c'est « le travail que l'on fait pour le compte d'une autre personne en vue d'avoir un salaire ». A l'opposé, l'auto-emploi est « le fait de travailler pour son propre compte afin de gagner de l'argent pour soi-même ». Certes le salaire est-il aussi de l'argent gagné, mais il est « toujours en deçà de ce que produit le travail de l'employé ». Et c'est l'employeur qui empoche quasiment tout après avoir « jeté » quelques subsides à celui dont la force de travail a été mise à contribution. Aussi quel que soit son niveau, « un salaire ne sera-t-il jamais suffisant pour faire du salarié un riche ». Par conséquent, « il est bon de travailler pour soi-même », car travailler pour autrui, c'est « se faire exploiter » de façon volontaire.

Cependant, ce point de vue n'a pas résisté à la question de savoir comment la personne enquêtée juge les personnes qui, au lieu de chercher à travailler pour elles-mêmes en montant leurs propres affaires, veulent se faire embaucher par autrui et font pour cela l'expérience du chômage bien souvent de longue durée. « Je ne les condamne pas », est-il souvent revenu. « Je les comprends d'ailleurs très bien. Mais je dis qu'il est mieux de s'installer à son propre compte parce que c'est très difficile aujourd'hui de se faire embaucher. » En effet, malgré leurs propos qui traduisent une admiration pour l'auto-emploi, toutes les personnes que nous avons interviewées dans le cadre de cette étude n'ont pas vraiment réussi à dissimuler leur penchant pour l'emploi salarié. Les unes ont d'abord tenté vainement d'en obtenir un, et les autres, principalement celles qui sont encore en formation, pensent être capables de tirer leur épingle du jeu une fois les études achevées. Se lancer dans l'entrepreneuriat apparaît donc comme une solution que l'on adopte en cas d'insuccès de la stratégie de première intention. Tel est le sens de la réponse de cet enquêté, élève dans une grande école technique de formation en Agriculture Tropicale et gérant de cabine téléphonique à ses heures libres. A la question de savoir quelle sera sa préférence entre l'auto-emploi et l'emploi salarié à la fin de ses études, sa réponse est fort révélatrice :

« Ça va dépendre. Si des offres d'emploi se présentent au moment où je finis ma formation, je vais postuler. Mais s'il n'y en a pas, ou si je ne trouve pas d'emploi après avoir cherché pendant un certain temps, je penserai à m'installer à mon propre compte ».

L'on voit par-là que malgré sa prise de position en faveur de l'auto-emploi, il ne dédaigne pas l'emploi salarié ; il en fait d'ailleurs, de façon plus ou moins implicite, son premier choix car à une autre question, il a répondu sans penser à ce qu'il a dit quelques instants plus tôt, que « l'emploi salarié auprès de l'Etat ou d'une entreprise privée formelle est une garantie pour la vie alors que l'auto-emploi comporte beaucoup d'inconnues ». Et son attitude est corroborée par celle de cet autre enquêté, Ingénieur de Conception en Informatique et promoteur de cybercafés. La virulence avec laquelle il a fustigé l'emploi salarié comme ne pouvant jamais enrichir personne et fait l'apologie de l'auto-emploi pourrait faire illusion, vue qu'il a d'abord longtemps végété à chercher un emploi.

« Lorsque j'ai obtenu le BTS, j'ai fait beaucoup de demandes d'emploi. Je déposais les demandes par lots de 100. Par exemple, si je décide de prendre la zone industrielle de Koumassi [à Abidjan], je fais toute la zone à pieds et je dépose des centaines de demandes. Si je prends Treichville, je fais à pieds de Treichville à Vridi⁴, déposant des demandes dans toutes les entreprises. Plateau, pareil. Mais il n'y a jamais eu de suite favorable. J'ai donc décidé de poursuivre mes études et, parallèlement, je me suis mis à négocier des marchés puisque j'étais déjà un pratiquant suffisamment outillé dans le domaine de l'informatique. En fin de compte, j'ai décidé de m'installer en bonne et due forme. »

Il revient donc, à l'analyse de ces propos, que l'emploi salarié pour le compte de l'Etat ou d'une entreprise privée formelle reste la préférence, et l'on ne songe à l'auto-emploi qu'après une désillusion consécutive à un temps appréciable de recherches infructueuses d'emploi. Et le fait de nier cette évidence en affirmant ne pas être venu à l'auto-emploi parce qu'on a échoué à se faire embaucher ne change en rien la réalité même chez les enquêtés qui, à l'instar de cette jeune femme, semblent totalement opposés à l'idée de chercher un emploi salarié. La vingtaine à peine entamée et titulaire d'un BTS⁵ en Communication et Ressources Humaines, mademoiselle X somnole sur le trottoir à côté d'un étal de marchandises qu'elle vend pour le compte d'un tiers et dont la valeur totale ne peut atteindre 5000 FCFA. Cette activité lui « permet d'avoir quelque chose en attendant de trouver un stage "formel" » qu'elle cherche depuis deux ans, et lui donne « aussi l'idée d'entreprendre quelque chose demain ». En effet, dit-elle,

« J'engage souvent des discussions sur la question de l'emploi avec le monsieur pour qui je travaille. Il a lui aussi fait le BTS comme moi, mais il y a longtemps. Après avoir passé du temps à chercher un emploi salarié, il s'est mis à son propre compte avec très peu de moyen. Aujourd'hui, il est propriétaire de beaucoup de magasins. Moi, je n'envisage pas de chercher un emploi salarié après mes études. Comme lui, je me lancerai dans l'auto-emploi dès que j'aurai fini mon stage formel. D'ailleurs, ce que je fais ici constitue pour cela un bon stage. On part de rien comme ce que vous voyez là sur la table et, avec le temps et un peu de courage, on voit grandir son affaire ».

L'engagement de cette jeune femme est bien ferme de ne pas vouloir attendre un emploi salarié, mais cela traduit une double déception et, au-delà, de la désillusion. Depuis deux ans qu'elle est sortie d'une grande école, elle n'a même pas encore pu trouver le moindre stage pour valider son diplôme. Qu'en sera-t-il lorsqu'il s'agira de trouver un emploi à proprement parler ? Par ailleurs, elle fait sienne l'expérience de son patron qui a le même niveau de qualification qu'elle quoi que dans une spécialité différente. Elle comprend donc qu'il lui sera très difficile de trouver un emploi salarié. Par conséquent, elle se prépare déjà à l'idée de l'auto-emploi même si elle cache difficilement son admiration pour l'emploi salarié.

Aussi l'on note-t-il une préférence très marquée pour l'emploi salarié chez tous les enquêtés alors que l'auto-emploi bénéficie concomitamment d'une opinion favorable. Il est présenté comme l'alternative à l'impossibilité structurelle de trouver un emploi en Côte d'Ivoire, situation dont le gouvernement essaie de minimiser la réalité afin de « se donner une bonne conscience et se dérober à sa mission de faire face aux besoins de la jeunesse ». Cependant, les outils mis en place en vue de l'accompagner ne semblent pas bien connus. L'on en déduit une connaissance insuffisante des politiques de l'emploi en Côte d'Ivoire qui nourrit des critiques très amères à l'encontre de l'autorité. Les propos de cet enquêté en donnent une belle illustration :

« Je pense que la politique de l'emploi en Côte d'Ivoire est mal partie ; c'est un échec total (...) les jeunes qui finissent leur formation n'ont aucune notion de la pratique, et on leur demande de se

⁴ Koumassi, Plateau, Treichville et Vridi sont des quartiers d'Abidjan. La zone industrielle de Koumassi est très vaste, et la distance entre Treichville et Vridi peut être évaluée à une vingtaine de kilomètres.

⁵ Mademoiselle X est admise à l'écrit du BTS, mais n'a pas encore validé son diplôme par un stage pratique et la soutenance du mémoire.

lancer dans l'auto-emploi sans aucune mesure d'accompagnement. Par ailleurs, les structures de microfinance qui auraient pu jouer ce rôle pratiquent un taux d'intérêt très élevé. L'Etat devrait mettre en place des structures d'accompagnement non seulement pour permettre aux jeunes qui veulent s'auto-employer d'acquérir de l'expérience, mais aussi et surtout d'obtenir le financement ».

Ces propos montrent également que la sensibilisation devrait être renforcée. Plutôt que se limiter à une simple incitation verbale à l'auto-emploi, elle devrait faire connaître tous les outils publics ou privés d'accompagnement qui existent tant au plan national qu'au niveau de chaque région ou de chaque localité. En effet, la seule structure d'accompagnement que tous les enquêtés ont citée sans hésitation est l'Agence Emploi Jeunes, mais personne n'a pu dire en quoi consiste véritablement son rôle. Par ailleurs, pour amener les jeunes à faire de l'auto-emploi leur stratégie de première intention, la sensibilisation devrait s'attaquer davantage aux raisons qui les poussent à préférer majoritairement l'emploi salarié.

III. L'emploi salarié comme le summum de la réussite sociale

Ces raisons tiennent principalement, ainsi qu'il ressort des résultats présentés ci-dessus, au fait que les populations ivoiriennes en général et les jeunes en particulier se représentent l'emploi salarié comme le summum de la réussite sociale et l'auto-emploi comme un pis-aller. En effet l'emploi salarié dans l'administration ou dans un service privé formel, à l'exclusion de l'emploi salarié agricole ou artisanal, est désigné dans l'appellation populaire et dans la plupart des langues ivoiriennes par l'expression « travail de Blanc ». Comme le soulignent fort bien Bazin et Gnabeli (1997), cette situation épouse la séparation entre travail traditionnel et travail moderne, entre tradition et modernité opérée au plus fort de la période coloniale. Et dans un contexte mondial où les théories de la modernisation constituaient le paradigme dominant du développement, tous les efforts dans les différentes colonies convergeaient vers l'accession à la modernité. Dès lors, la tradition et tout ce qui s'y rapporte se sont vues affublées d'une image négative dont le temps peine à les soulager. La tradition notamment est perçue comme un obstacle dressé sur la voie de la modernisation, une chose à abandonner très rapidement si l'on veut accéder à cet idéal vers lequel convergent toutes les énergies. Dans ce contexte, la séparation était et reste encore de rigueur entre le travail traditionnel constitué par les activités de l'artisanat ou de l'agriculture villageoise et le travail moderne. Le travailleur moderne, qui seul porte le titre de travailleur, est un salarié de l'administration ou d'une entreprise privée formelle assez souvent filiale d'une multinationale. Le travailleur était donc et reste toujours celui qui participe à la modernisation de la société en côtoyant le Blanc, le colon perçu comme le modèle achevé de la modernité. Pour cela, il bénéficie de nombreux avantages sociaux que sont les vacances annuelles payées, les allocations familiales, etc. A l'opposé, ceux qui exercent dans la sphère des activités dites traditionnelles sont tout le contraire des travailleurs et ne sont protégés par aucun texte législatif ou réglementaire.

A cette dichotomie coloniale « travailleur » et « non-travailleur » s'est ajoutée un autre groupe social qui n'existait certainement pas pendant la période coloniale et dont l'activité s'est développée principalement avec l'explosion urbaine : l'économie informelle ou, si l'on veut, la débrouillardise au quotidien pour paraphraser Ela J-M. (2006). Le paysage social se trouve ainsi recomposé et occupé aujourd'hui par les trois groupes d'acteurs que sont ceux qui travaillent, ceux qui se débrouillent et ceux qui ne font rien. Et cette trichotomie dessine la hiérarchie dans la représentation symbolique de la réussite sociale et du prestige, avec le tempérament d'une déclassification progressive du débrouillard en raison de la montée du chômage. En effet, l'écart étant très ténu entre celui-ci et le chômeur, il lui devient de plus en plus difficile de se faire

prévaloir comme par le passé devant le représentant symbolique de la tradition à qui l'on commence à reconnaître une certaine importance, laquelle s'est mise d'ailleurs à s'émousser, avec l'arrivée du chômage en milieu rural, avant même qu'elle se soit véritablement affirmée. La belle époque du retour des diplômés à la terre, époque qui marquait la reconnaissance de l'agriculture villageoise comme un emploi à part entière, a donc bien vécu. Aujourd'hui, la seule figure de la réussite sociale est l'occupation d'un emploi salarié.

Mais l'opinion sait bien établir une hiérarchie entre les « travailleurs ». Elle sait qu'il y en a qui occupent de hautes fonctions tandis que d'autres occupent des fonctions subalternes ou sont de simples manœuvres-pelles. Ainsi, si les « travailleurs » jouissent d'une grande admiration dans leur ensemble, le prestige de chacun dépend surtout du niveau hiérarchique du poste qu'il occupe et des capacités que cela lui confère à aider les gens de sa communauté. Ce que traduisent les communiqués que l'on voit très souvent dans les organes de média en Côte d'Ivoire et que soulignent Bazin et Gnabeli (1997 : 701).

« Il y est fait appel [*dans ces communiqués*], par ordre d'importance, aux "cadres, travailleurs et ressortissants" (...) Les "cadres" sont ceux qui cumulent (...) relations dans l'appareil d'État. Ils occupent nécessairement un emploi "moderne" (salarié du privé ou de la fonction publique...). Un commerçant illettré, même s'il est riche et dispose de nombreuses relations dans le monde politique, ne sera pas perçu comme un "cadre" mais plutôt comme un notable de sa localité d'origine (...) Les "travailleurs" sont les salariés dont la position est secondaire (par rapport aux cadres). Les autres "ressortissants" sont ceux qui ne travaillent pas (i.e. ne sont pas salariés) ... »

Et cette nouvelle hiérarchie dans l'organisation sociale, qui bouscule et se substitue à la hiérarchie sociale traditionnelle, confère aussi le droit à la parole. Ainsi, les décisions engageant la vie de la communauté, de la région ou du village seront-elles prises par les « cadres⁶ », avalisées par les « travailleurs » et imposées aux autres, les « débrouillards » et les « non-travailleurs ». On voit donc que les débrouillards et les non-travailleurs n'ont pas droit à la parole, et n'ont véritablement aucune existence sociale. Ils sont relégués au rang de simples mineurs sociaux ; ce qui fait naître en eux le sentiment de leur inutilité, de frustration et une plainte ouvertement formulée que souligne Loba (2010 : 218) :

« "...quand par exemple vous allez à une cérémonie (funérailles, réunions, etc.), parce que les gens savent que tu ne travailles pas, c'est toi qu'on envoie pour des tâches que normalement on devait confier à des enfants. Et tu regardes des gens plus jeunes que toi, ils sont assis, bien respectés, et c'est toi qui dois balayer, ranger les chaises, porter les casiers de boisson, etc. Et même un de ces jeunes-là peut t'envoyer d'aller acheter de la cigarette pour lui. C'est de la foutaise". »

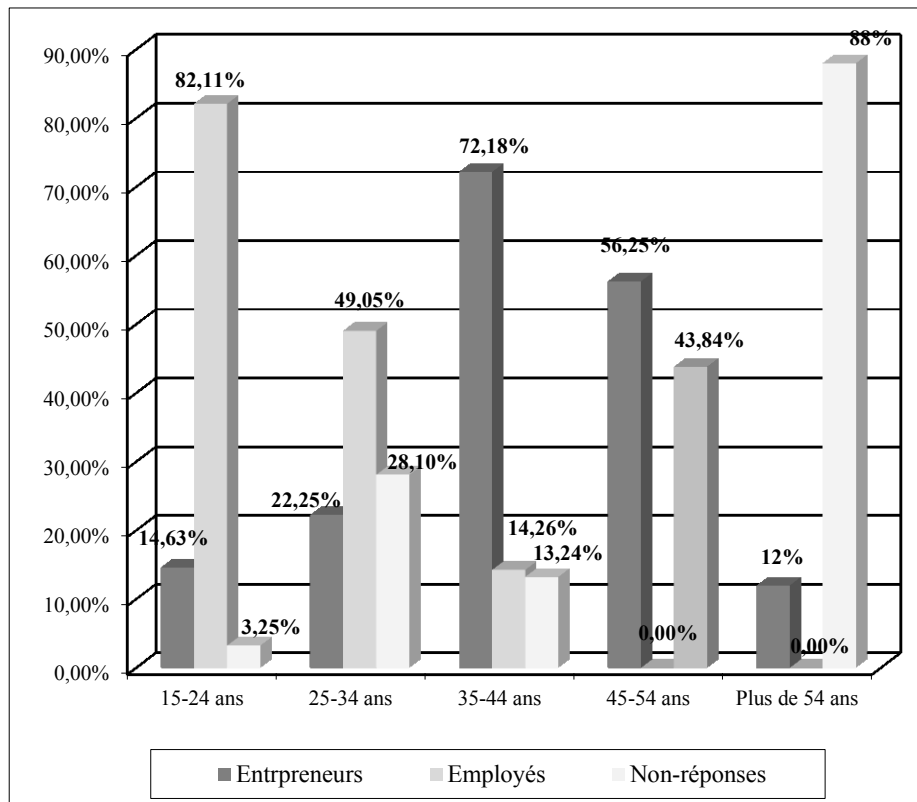
Dans une société où le respect de l'âge reste une valeur cardinale malgré la diffusion de nouvelles valeurs sociales, se voir confier des tâches qui socialement sont dévolues à des enfants constitue le comble de l'ignominie. Avec un léger décalage temporel en arrière, ce serait une infraction au droit coutumier qui exigerait de lourdes réparations pour le compte de la partie civile. Mais ici, la situation paraît tout à fait légale. Et cette entorse à la loi coutumière vient de ce que l'intéressé ne peut faire valoir son droit, parce qu'il ne travaille pas. Et la négation de son droit se transforme bien vite en une négation de sa personne : "Si tu ne travailles pas, tu n'es rien" ».

Qui, dans la société, voudrait-il être un moins que rien ? Dis-moi comment tu satisfais ton appétit de grandeur, martelait Dale Carnegie (1888-1955), et je te dirai qui tu es. Zundel M. (2011) ne dit pas le contraire lorsqu'il souligne que tous les grands conquérants de l'Histoire, d'Alexandre à Hitler ou Staline en passant par César et Napoléon, ont voulu faire parler d'eux. Et tous nous sommes comme eux, et il n'y en a pas un parmi nous qui ne désire valoir, qui n'aspire à faire de sa

⁶ Dans les localités où il n'y a pas de « cadres », ce qui est très fréquent, ce rôle reviendra de facto aux « travailleurs » occupant les emplois les plus élevés. On peut donc normalement ignorer ce statut comme nous l'avons fait depuis le début de notre contribution, et parler uniquement des travailleurs comme occupant le statut le plus élevé dans la nouvelle hiérarchie sociale.

vie une réussite. En effet, Chacun cherche toujours à obtenir le statut social le plus valorisant. Et ce n'est qu'en cas d'échec que l'on se tourne vers des statuts inférieurs qui sont, par ordre décroissant en l'occurrence, « se débrouiller », puis « ne rien faire » parce qu'opérant dans la sphère des activités dites traditionnelles ou étant au chômage. Mais le statut de chômeur reste de loin le pire. C'est donc de bonne guerre que les jeunes fassent de la recherche du statut de « travailleur » leur stratégie de première intention et de l'auto-emploi [la débrouillardise] un pis-aller, une situation qu'ils accepteraient faute de mieux. Leurs ambitions suivent une évolution parfaitement rationnelle que les décideurs publics gagneraient à bien connaître. Ainsi qu'il ressort du graphique N° 1 ci-dessous, les jeunes aspirent majoritairement à un emploi salarié dans une entreprise formelle et, l'ambition de monter sa propre affaire n'apparaît-elle qu'autour de trente-cinq ans. Elle croît alors avec l'âge jusqu'à quarante-quatre ans et entame une chute d'abord en pente douce, puis en pente rapide à partir de cinquante-cinq ans mais ne s'annule jamais.

Graphique 1: Evolution de l'ambition entrepreneuriale des jeunes



Source⁷ : Loba G. Robert (2010 : 247)

La préférence très marquée des jeunes pour l'emploi salarié en dépit d'une opinion favorable vis-à-vis de l'auto-emploi qui se dégage des entretiens n'est donc que la confirmation de la conclusion à laquelle nous étions parvenu en 2010 à l'issue d'une enquête quantitative auprès de

⁷Sur ce graphique, nous avons appelé « entrepreneurs » les personnes qui ambitionnent de créer leur propre activité génératrice de revenu, et « employés » celles qui désirent plutôt obtenir un emploi salarié dans l'administration ou dans une entreprise privée formelle.

mille répondants. Et cette préférence vient de ce que l'emploi salarié ou « travail de Blanc », principalement lorsqu'il s'agit d'une haute fonction dans l'administration ou dans une grande entreprise privée, confère prestige et pouvoir de décision difficilement remise en cause par tous les autres membres de sa communauté d'origine.

Conclusion

L'opinion peu dégradée de la population ivoirienne à l'égard de l'auto-emploi, qui se dégage des propos des différents interviewés, cache difficilement leur penchant très marqué pour l'emploi salarié dans l'administration ou dans une grande entreprise privée. Cela tient principalement d'une hiérarchie sociale nouvelle qui, héritée de la colonisation, a bousculé puis s'est substituée à l'ordre ancien perçu comme rétrograde et dévalorisant. Mais entre les deux pôles de la dichotomie coloniale que sont « ceux qui travaillent » et « ceux qui ne font rien », ceux dont l'activité aux côtés du Blanc concourt à la modernisation de la société et ceux qui l'empêchent de se « développer » parce qu'exerçant dans la sphère des activités dites traditionnelles, s'est intercalé un autre groupe social né de l'explosion urbaine : « ceux qui se débrouillent ». S'en est donc suivi une répartition trichotomique de la population qui, par ordre de préséance, se présente en travailleurs, débrouillards, et ceux qui « ne font rien » ; ce dernier groupe comprenant lui-même le sous-groupe de ceux qui exercent des activités dites traditionnelles et celui des chômeurs. Le « travailleur » se trouve donc hisser dans l'imaginaire populaire sur la ligne de façade de la hiérarchie sociale. Et cette seule position lui confère tous les droits, tous les honneurs et préséance en toute chose dans sa communauté d'origine. Sa parole, même si elle relève en réalité de la pure ineptie, devient vérité que personne ne peut et ne doit remettre en cause hormis ceux du même niveau social que lui.

Quoi alors de plus normal que les jeunes, dans leur grande majorité, veuille accéder à ce statut et fasse de sa recherche leur stratégie de première intention même si la crainte du chômage les amène à cultiver une attitude de tempérance. Celle-ci s'exprime par la bienveillance vis-à-vis de la « débrouillardise » perçue comme une solution alternative. Si cette bienveillance est exploitée de façon judicieuse par l'autorité, elle peut constituer le ferment de la réussite des politiques de promotion de l'auto-emploi. Il convient pour cela que les décideurs s'appuient sur la courbe d'évolution des ambitions entrepreneuriales telle que présentée par le graphique N° 1 ci-dessus.

Bibliographie

ABDELNOUR Sarah, 2014, « L'auto-entrepreneuriat : une gestion individuelle du sous-emploi », *La nouvelle revue du travail*, N° 5, [En ligne], <http://nrt.revues.org/1879> ; DOI : 10.4000/nrt.1879, 30/5/17.

ALMEIDA TOPOR Hélène (d'), 1976, « Recherches sur l'évolution du travail salarié en AOF pendant la crise économique, 1930-1936 », *Cahiers d'études africaines*, 61-62, XVI (1-2), PP. 103-117.

ARCHER Maurice, sd, *Le travail forcé et le processus de mobilisation de la main-d'œuvre en Côte d'Ivoire*, ENS, Abidjan, [en ligne] http://web.letas.up.pt/RESUMOS%20Trab_For/Maurice%20Archer.htm, consulté le 3/9/2015.

- ATSIN Noël**, 2013, Les politiques publiques d'offres d'insertion des jeunes urbains en Côte d'Ivoire, Thèse de Doctorat d'Etat en Sociologie, Université Alassane Ouattara (de Bouaké) ; Côte d'Ivoire.
- BAZIN Laurent, GNABELI Yao Roch**, 1997, « Le travail salarié, un modèle en décomposition ? », in CONTAMIN Bernard, MEMEL-FOTÊ Harris, (S/D), *Le modèle ivoirien en questions. Crises, ajustements, recompositions*, Paris, Karthala, ORSTOM.
- DALE Carnegie**, 1936, *Comment se faire des amis*, [en ligne] www.livredepoche.com/sites/default/files/prem-chap-comment-se-faire-des-amis.pdf, 12/12/17.
- DURKHEIM Emile**, 2006, « Représentations individuelles et représentations collectives », *Les cahiers psychologie politique* N° 8, [En ligne], <http://lodel.irevues.inist.fr/cahierspsychologiepolitique/index.php?id=1084>, 12/12/17.
- EKANZA Simon-Pierre**, 1981, « La main d'œuvre ivoirienne des entreprises privées pendant l'entre-deux guerres (1921-1939) », *Annales de l'Université d'Abidjan, Série I (Histoire)*, IX, PP. 71-97.
- ELA Jean-Marc**, 2006, *Travail et entreprise en Afrique : les fondements sociaux de la réussite économique*. Paris, Karthala.
- GRENON Vincent, LAROSE François, Carignan Isabelle**, 2013, « Réflexions méthodologiques sur l'étude des représentations sociales : rétrospectives des recherches antérieures », *Phronesis* N°22-3, PP. 43-49.
- JARRET Marie-France, MAHIEU François-Régis**, 1991, « Ajustement structurel, croissance et répartition : l'exemple de la Côte d'Ivoire ». *Tiers-Monde*, Tome 32, N°125, PP. 39-62 : doi : 10.3406/tiers.1991.4578, [en ligne] http://www.persee.fr/doc/tiers_0040-7356_1991_num_32_125_4578, 21/04/2017.
- JODELET Denise**, 1994, *Les représentation sociale*, Paris, PUF.
- LOBA G. Robert**, 2010, *Des fonds sociaux au fonds national de solidarité : quelle politique de promotion de l'auto-emploi dans le cadre de la lutte contre la pauvreté en Côte d'Ivoire*, Thèse unique pour le Doctorat en sociologie, option socio-économie du développement, Université de Bouaké, Côte d'Ivoire.
- LOBA G. Robert**, 2011, « Les politiques de promotion de l'auto-emploi en Côte d'Ivoire et leurs contradictions sociales », *Revue ivoirienne des sciences du langage et de la communication*, N° 5, Vol. 2, Varia, PP.474-497.
- LOBA G. Robert**, 2012, « Les dynamiques populaires face à la crise de l'emploi en Côte d'Ivoire », *European Scientific Journal*, Vol. 8, N° 17, PP. 136-154.
- LOBA G. Robert**, 2016, « Aux origines de la question de l'emploi salarié et du chômage en Côte d'Ivoire », *European scientific journal*, Vol 12, N° 2, PP. 140-158.
- LOBA G. Robert**, 2016, « Le paradoxe des politiques de promotion de l'auto-emploi en Côte d'Ivoire », *Germivoire, Revue scientifique de littérature, de langue et de sciences sociales*, N° 3, PP. 38-58.
- MARTIN Claire**, 2013, « L'Entrepreneuriat est-elle la meilleure parade contre le chômage des jeunes européens ? », *Nouvelle Europe* du 7/11/13. [En ligne] <http://www.nouvelle-europe.eu/node/1753>, 11/11/ 2014.
- MARTIN SANCHEZ Marie-Odile**, sd, *Le concept de représentation sociale*, [en ligne] http://www.serpsy.org/formation_debat/mariodile_5.html 29/10/17.
- MOSCOVICI Serge**, 1961, *La psychanalyse, son image, son public*, Paris, PUF.

- RCI**, 2017, Côte d'Ivoire - Enquête Nationale sur la Situation de l'Emploi et le Secteur Informel 2016, [en ligne] <file:///C:/Users/dell%20pc/Downloads/ddi-documentation-english-1556.pdf>, 13/12/17.
- RCI**, sd, *Programme National de Développement 2016-2020*, [en ligne] http://www.gcpnd.gouv.ci/fichier/doc/TOME1_compresse.pdf.
- REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE (RCI)**, 2014, *Recensement général de la population et de l'habitat. Résultats globaux*, [en ligne] http://www.ins.ci/n/documents/RGPH2014_expo_dg.pdf, 13/12/17.
- TREMBLAY Rodrigue, 1984**, « Les causes structurelles du chômage actuel », *L'actualité économique*, Vol. 60, N° 4, PP. 430-439, en ligne <http://id.erudit.org/iderudit/601309ar>, 29/8/16.
- ZUNDEL Maurice**, 2011, *Ton visage, ma lumière. 90 sermons inédits*, Paris, éditions Mame, [en ligne] <http://www.laprocure.com/>, 12/12/17.

Du salariat à l'entrepreneuriat immigré : l'exemple des Maliens en France

Dr Bréma Ely DICKO

Sociologue,

**Université des Lettres et des Sciences Humaines de
Bamako (ULSHB)**

Résumé

En France, le traitement médiatique de l'immigration africaine a contribué à la stigmatisation des Maliens qui sont présentés comme des polygames, des « sans-papiers », des « clandestins » ou des « migrants économiques ». A contrario, à partir d'une enquête qualitative, cet article s'attache à décrire les mutations de la migration malienne dans l'hexagone en mettant en exergue quelques parcours d'entrepreneurs immigrés maliens qui se sont investis dans de niches économiques (vente de panneaux solaires, styliste, commerce général). Les opportunités saisies ainsi que les réseaux sociaux mobilisés par les Maliens en France sont décrits afin de montrer la diversité des trajectoires et des activités économiques transnationales. Ce texte permet de saisir différentes figures d'immigrés devenus commerçants dans un contexte migratoire.

Mots clés : Entrepreneurs immigrés ; ethnic business ; Maliens en France ; niches économiques ; salariat.

ABSTRACT

In France, the media treatment of African immigration has contributed to the stigmatization of Malians who are portrayed as polygamous, "undocumented", "clandestine" or "economic migrants". On the other hand, based on a qualitative survey, this article attempts to describe the changes in Malian migration in France by highlighting some of the pathways of Malian immigrant entrepreneurs who have invested in economic niches (sales of solar panels, stylist, general trade). The opportunities seized as well as the social networks mobilized by Malians in France are described in order to show the diversity of trajectories and transnational economic activities. This text makes it possible to capture different figures of immigrants who have become traders in a migratory context.

Keywords: Immigrant entrepreneurs; ethnic business Malians in France; economic niches; wage earning.

Employés majoritairement pendant longtemps comme ouvriers dans les usines, dans le bâtiment et dans la voirie, nombreux sont les migrants maliens qui depuis les années 1980 excellent dans le domaine du travail indépendant⁸. Cette évolution a contribué au renforcement et à la restructuration des groupes de migrants les plus impliqués et, à terme, à leur autonomisation. La France, comme nombre de pays d'accueil de migrants, a servi de laboratoire dans la recomposition socioprofessionnelle et « ethnique » des communautés immigrées installées sur son sol⁹. Dès lors, on a assisté à la naissance de « l'entreprise ethnique »¹⁰ comme un cadre d'épanouissement communautaire et comme outil d'expansion de l'emprise des groupes et des « réseaux sociaux ». Cette évolution/mobilité doit être comprise comme une reconfiguration (territoriale et sociale) de la dynamique migratoire mondiale dont la compréhension nécessite une réactualisation des paradigmes d'interprétation.

C'est dans cette perspective que nous souscrivons à une sociologie des réseaux sociaux dans le but de trouver un système explicatif à même de dépasser les conceptions culturalistes tout en étudiant la dynamique propre des migrants maliens en France.

Pour ce faire, nous nous sommes centré sur les concepts tels que les « réseaux sociaux », la « niche économique », l'« entrepreneuriat immigré » pour analyser les types de liens à l'intérieur desquels se sont insérés les migrants maliens et qui se sont installés à leur propre compte à partir d'un arrière fond empirique comme approche. En effet, face au nombre grandissant de migrants maliens qui œuvrent dans la libre entreprise, quelles sont les opportunités qui s'offrent à eux pour qu'ils deviennent à cet effet leur propre employeur ? Quelles en sont les formes et les branches d'activité investies ou créées ? Quelle est la nature des réseaux qui leur permettent de se connecter et comment se constituent-ils ? Quels sont les acteurs qui participent à ces réseaux ?

⁸ Hassen Boubakri, « Les entrepreneurs migrants en Europe : dispositifs communautaires et économie ethnique. Le cas des entrepreneurs tunisiens en France », <http://www.conflits.org/index243.html>; Voir également : Peraldi M., « Les anonymes de la mondialisation. Marseille : réseaux migrants transfrontaliers, place marchande et économie de bazar », *Cultures & Conflits*, n° 33-34, 1999, pp. 51-67.

⁹ Dieng S.A., « L'entrepreneuriat chez les migrants maliens et les Sénégalais », <http://www.entrepreneuriat.com/fileadmin/ressources/actes02/DIENG.pdf>; *Ethnologie française, Négoces dans la ville*, Paris, PUF, 2005 (1) janvier- mars.

¹⁰ E. Ma Mung, « Entreprise économique et appartenance ethnique », *REMI*, 1996, 12(22), pp. 211-233 ; voir aussi Bertonecello B., Bredeloup S., « Commerce africain, réseaux transnationaux et société locale », *Hommes et Migrations*, vol. 1224, 2000/03-04.- pp. 5-21.

Pour y parvenir, nous avons cherché d'une part, à déterminer les opportunités que saisissent les migrants maliens pour créer leur propre « business » tout en essayant de comprendre le réseautage qui en découle et, d'autre part, la nature et les limites des « réseaux » ainsi créés et/ou dans lesquels ils sont insérés pour le besoin de leurs activités économiques. L'accent est aussi mis sur le processus de construction de réseaux sociaux, la nature de ceux-ci et la portée des activités qu'ils sous-tendent. Il convient de souligner qu'à ce niveau six réseaux sociaux à vocation économique ont pu être analysés. Il s'agit donc de suivre le parcours des migrants maliens et comprendre les conditions qui rendent possible leur entrepreneuriat.

La méthodologie adoptée a été essentiellement qualitative avec le recours à une panoplie de techniques tels que l'entretien semi dirigé et les histoires de vie.

S'agissant de l'articulation du corps du texte, nous avons établi, dans un premier temps, un tour d'horizon de la littérature consacrée à cet effet, toute chose qui nous a permis d'ébaucher une analyse des différentes interprétations portant sur l'avènement de l'entrepreneuriat immigré. La seconde partie est consacrée aux activités entrepreneuriales des migrants maliens de la région parisienne (types et créneaux investis, parcours et caractéristiques des entrepreneurs et réseaux mobilisés).

1. De la littérature consacrée à une compréhension de l'entrepreneuriat immigré

Les discours sur l'entrepreneuriat immigré sont relativement nombreux. Toutefois, ils se résument à un certain nombre d'approches qui seront revisitées au travers d'une revue de la question de l'entrepreneuriat ethnique en France pour pouvoir comprendre et expliquer le contexte dans lequel se situe l'émergence des entreprises de Maliens en France.

Les différentes théories qui existent tentent toutes d'expliquer l'émergence de l'entrepreneuriat dans le monde migrant, les conditions de son expansion, les problèmes que ces entreprises rencontrent. Waldinger (1993: 15) situe l'actualité de la question à partir de l'intérêt porté par les universitaires et principalement dans une perspective comparative et multi locale :

« L'expansion des entreprises ethniques est devenue une réalité. Elle est à l'origine d'un débat scientifique important qui remonte au début des années 60 mais dont les développements contemporains ont été orientés par une publication [...], l'article novateur de Franklin Wilson et Alejandro Portes [1980] sur l'enclave des immigrants cubains de Miami ».

Aux Etats-Unis¹¹, l'existence de longue date du phénomène a permis de préciser son actualité et son importance. A titre illustratif, Waldinger (1993) souligne la forte visibilité dans de nombreuses grandes villes américaines comme Miami, New York, des statuts non-salariés parmi les populations étrangères supérieurs à ceux des natifs, travail indépendant comme mode important d'insertion des migrants sur le marché du travail.

Par ailleurs, compte tenu de l'antériorité de l'existence du phénomène entrepreneurial immigré des Etats-Unis, nous allons commencer par présenter en premier lieu, les interprétations qui ont eu cours dans ce pays pour ensuite évoquer celles qu'on retrouve dans le contexte français tout en essayant de les mettre en parallèle en vue de saisir les points de convergence.

1.1. Les approches dans le monde anglo-saxon

Nous pouvons retenir ici deux grandes approches : celle mettant en avant la structure économique et l'environnement socio-politique et celle portant sur les ressources mobilisées par les groupes de migrants pour monter et gérer leurs entreprises. Aux USA comme en Angleterre, au croisement de deux approches révélées, se trouve l'« *interactive model* ».

Light (1972) et Edna Bonacich (1973) opposent à l'explication culturelle le concept « d'interactive model » comme étant la force motrice de l'entrepreneuriat ethnique. Ils privilégient le facteur d'environnement structurel externe dans lequel les procédés discriminatoires fonctionnent. Selon Bonacich (1973), c'est la discrimination qui conduit certaines minorités à se constituer comme « minorités intermédiaires », c'est-à-dire des intermédiaires travaillant pour des personnes bénéficiant d'une position sociale plus élevée et ils mobilisent des groupes de personnes qui leur sont subordonnées. La position de Bonacich fait du mode de concentration et de domination dans certains secteurs économiques une marque caractéristique des minorités intermédiaires qui s'imaginent comme des communautés fortement organisées, résistant à l'assimilation, dotées de solidarités internes puissantes (Battegay et Joseph, 1987).

Light (1972) souligne le rôle que joue la mobilisation des ressources du groupe pour la mise en place et le fonctionnement des entreprises. Ainsi, avec Rosentein (1995) dans une critique du modèle interactif, ils soutiennent que l'interaction de l'offre et de la demande est le processus par lequel les ressources se relient aux demandes multiples de leur environnement. Quant aux groupes, ils diffèrent tant par la qualité que par la quantité de la demande de ressources qu'ils détiennent. Cela sous-tend que le taux de travail autonome d'un groupe donné reflète à la fois la polyvalence et l'abondance de ses ressources (Light et Rosentein, 1995: 171-172). Dans un tel cas, le taux d'entrepreneuriat immigrant serait inversement proportionnel au taux de pauvreté du groupe. Autrement dit, il dépend essentiellement des ressources du groupe de telle sorte que plus

¹¹ Bernard Dinh, « L'entrepreneuriat ethnique », *Hommes et Migrations*, 11/2006, n°1264 (http://www.lacse.fr/ressources/files/etudesetdocumentation/syntheses/Dinh_05.pdf).

le taux de pauvreté du groupe est élevé, moins son taux d'entrepreneuriat est élevé. Par ailleurs, si Light prend le soin de distinguer « class resources » et « ethnic resources », il n'indique point comment les ressources sont mobilisées par le groupe ; c'est là, une des limites de son approche.

Plus tard dans la même lignée, deux auteurs britanniques, Jones et Mc Evoy (1992) soutiennent que l'entreprise ethnique se développe presque invariablement dans un contexte désavantageux comme moyen de circonvenir les obstacles sur le marché du travail, c'est-à-dire en réaction à un milieu hostile. Cet entrepreneuriat jouit d'un environnement plus propice dans le milieu où le racisme est maîtrisé plutôt que favorisé (Jones et Mc Evoy, 1992: 108-109). C'est dire que ces auteurs privilégient tout comme le modèle interactionniste, le facteur d'environnement structurel externe dans lequel les procédés discriminatoires fonctionnent. C'est là leur différence avec Light qui n'examine pas les conditions socioéconomiques dans lesquelles les entreprises prennent corps et se développent.

Par ailleurs, en 1980, l'argument de la discrimination est mis en branle par Portes et al. (1980 ; 1985) à partir de l'analyse consacrée à l'enclave ethnique cubaine de Miami (Floride). Sa principale caractéristique était qu'une proportion significative de ces immigrants travaille dans les entreprises appartenant à leurs compatriotes (Ma Mung, 1996 : 199-200). Waldinger (1993 :16) souligne que les réfugiés cubains qui travaillaient pour des patrons eux-mêmes immigrants se trouvaient dans une position meilleure que ceux qui étaient employés par des entreprises du secteur secondaire appartenant à des autochtones. Ainsi, tout comme la thèse de la discrimination qu'ils ont voulu minimiser au profit de celle de la segmentation accrue du marché du travail, Portes et al., ont fait, aussi, l'objet de critique de la part de Waldinger quand celui-ci introduit le concept d'« *ethnic enclave* ».

Enfin, une des interprétations nord-américaines (Tripier et Rea, 2003 : 45) est, aujourd'hui, considérée par de nombreux chercheurs comme une avancée importante dans la compréhension théorique de l'entrepreneuriat étranger. Elle s'inspire du modèle théorique interactif « *interactive model* » proposé en 1990 par Waldinger, Aldrich et Ward (1990 : 21-48). Il est construit à partir de deux dimensions : les structures d'opportunité et les caractéristiques des groupes migrants.

La première série de facteurs déterminants concerne les structures économiques et l'environnement socio-politique (conditions du marché, politiques publiques favorables ou défavorables à l'accès des migrants à l'entrepreneuriat, à leur insertion dans une activité ou une niche économique, aux possibilités d'accès à la propriété et au marché général). Autrement dit, cette première dimension est relative aux opportunités et aux possibilités d'accès à l'entrepreneuriat.

La seconde dimension concerne les ressources ethniques et les réseaux sociaux dont disposent les entrepreneurs. Ceux-ci leur offrent des cadres à travers lesquels ils investissent leur « moi » en vue de réagir aux conditions qui leur sont faites dans la société d'accueil et transforment ce qui a initialement été un handicap en avantage. Il s'agit bien là des différentes formes de mobilisation des ressources du groupe migrant. De l'interaction entre ces différents éléments émergent les stratégies de groupe lorsque les entrepreneurs adaptent leurs ressources aux structures d'opportunité pour se faire une place sur le marché (Waldinger et al., 1990 : 21). En fait, les stratégies déployées par les entrepreneurs pour s'établir et faire fonctionner leurs entreprises visent à surmonter des difficultés relatives à l'acquisition du capital commercial, des informations sur les réglementations en vigueur dans les pays d'accueil, à la gestion des multiples relations avec les fournisseurs, la clientèle, etc. en s'appuyant sur les structures d'opportunité et les caractéristiques du groupe. C'est à ce propos que Ma Mung, (1994) a mis l'accent sur l'importance des réseaux sociaux et la capacité des individus à mobiliser des ressources nécessaires afin de saisir des opportunités rentables.

On voit bien avec ce modèle que les facteurs externes en occurrence l'environnement social, économique et politique - les facteurs socioéconomiques -, jouent sur l'émergence des entreprises des migrants. Par ailleurs, cette approche fait des migrants des acteurs et non de passives victimes d'un système. Ils sont considérés comme des personnes qui saisissent des opportunités en s'inscrivant dans des domaines particuliers grâce à leurs réseaux sociaux.

De ce point de vue, le modèle, nous semble-t-il, est très important pour comprendre l'émergence et le développement des activités entrepreneuriales immigrées aussi bien dans le contexte anglo-saxon que français. En souscrivant à l'approche de l'« interactive model », c'est pour le lire comme un modèle combinatoire des deux lignes d'interprétation, celle mettant en avant la structure économique et l'environnement socio-politique et l'autre, les ressources mises en œuvre par les groupes de migrants. Aucune d'elle ne suffit en soi, pour cerner le phénomène de l'entrepreneuriat immigré eu égard à leurs explications parcellaires. L'approche par la marginalisation reste, par exemple, muette sur les conditions de mobilisation des ressources encadrées dans le groupe ainsi que sur les mécanismes utilisés pour l'accès aux ressources externes au groupe. Ainsi, plusieurs points relatifs aux trajectoires sociales et migratoires des entrepreneurs tels que la provenance de leur capital de départ, leur formation, les ressources qu'ils mobilisent, les problèmes auxquels les entrepreneurs sont confrontés, les choix des employés, la clientèle, etc. seront décrits et analysés.

En quoi l'entrepreneuriat français est-il différent de celui du monde anglo-saxon et quels en sont les points de convergence ?

1.2. Le contexte français de l'entrepreneuriat immigré

Dans le contexte français, un des facteurs explicatifs souvent avancé pour le développement de l'entrepreneuriat étranger est la crise de l'emploi salarié conjuguée à la segmentation accrue des activités industrielles et au développement de la sous-traitance qui lui est associée (Ma Mung, 1994: 194). Le schéma d'interprétation est simple : la main d'œuvre étrangère particulièrement affectée par le chômage aurait été conduite, par nécessité de survie, à la création d'entreprises notamment dans les secteurs d'activités où se développe la sous-traitance. Il est intéressant de rappeler à la suite de Auvolat et Bennatig (1988: 37-54) et Ma Mung (1994 ; 1996) que cette interprétation vaut largement pour les ouvriers dont un grand nombre serait d'anciens salariés partis au chômage et travaillaient dans le même secteur d'activité que celui dans lequel ils se sont établis. Le passage du salariat au travail non salarié s'est réalisé dans le cadre d'une extension de la sous-traitance dont entre autres le BTP qui serait le principal secteur d'installation des étrangers¹², l'instrument principal d'une dé-salarisation formelle dans le cadre d'une externalisation des coûts de la main-d'œuvre (Garson et Mouhoud, 1989). Au même moment, la crise de l'emploi intervient dans un contexte de professionnalisation et de spécialisation accrue avec des économies réalisant peu ou prou de croissance. Ainsi, les dé-salariés en montant leurs structures de sous-traitance ne recourent qu'à la main-d'œuvre susceptible de travailler pour eux, laquelle ne se recrute, le plus souvent, que dans leur groupe d'origine. Cette main-d'œuvre, d'autant plus vulnérable au chômage par ce qu'elle est étrangère et, en général, en situation irrégulière, constitue un réservoir de force de travail mobilisable d'autant moins chère qu'elle ne travaillera qu'« au noir ». Toute chose qui consacre le faible coût et le bon marché de ces entreprises.

Il semble cependant que pour les commerçants, la crise de l'emploi salarié n'a pas eu d'effets aussi directs sur la création d'entreprises comme cela a été le cas pour les ouvriers. Par exemple, en admettant que nombre de commerçants Maghrébins étaient d'anciens salariés d'entreprises françaises, Ma Mung et Simon (1990: 35-44) soulignent que tous avaient un projet commercial solide et c'est plus la crainte de perdre leur emploi qu'une réelle situation de chômage qui les a conduit à s'établir commerçants. A cause des facteurs liés à la crise de l'emploi, l'avènement du commerce étranger s'est traduit par une reprise du petit commerce de proximité par les immigrés avec des offres de services limités aux seuls produits alimentaires courants.

De cette approche, où il est souligné le poids des structures socio-économico-politiques et que dans les éléments explicatifs, la crise de l'emploi et la segmentation des activités industrielles

¹² Deux tiers d'entre eux s'y installent d'après Auvolat, M. et Benattig, R., 1988, « Les artisans étrangers en France », *REMI*, vol. 4, n°3, pp. 37-54.

sont évoquées, rien n'est dit sur le désir de mobilité sociale des individus et les stratégies des groupes. Pourtant, la démarche entrepreneuriale, aussi modeste soit-elle, s'inscrit du point de vue des acteurs dans une stratégie de mobilité sociale dont l'origine se trouve être le projet migratoire avec comme corollaire la création d'entreprise, une modalité (Ma Mung, 1994: 195).

L'adéquation entre projet migratoire et création d'entreprises est également soutenue par Palidda (1992) qui estime que l'accès de certains immigrés au travail indépendant correspond précisément à la combinaison entre leur dynamisme et la dynamique de la société locale dans laquelle ils s'insèrent. C'est le cas de certains immigrés maliens de la région parisienne. Il s'agit là de personnes qui ont accumulé leur capital commercial au cours de leur migration et qui ont fini par s'installer à leur propre compte en investissant dans les activités commerciales¹³.

Dans cette perspective et à quelques exceptions près, Mohamed Madoui¹⁴ conçoit la création d'entreprise par les migrants maghrébins comme une quête d'une véritable reconnaissance sociale et comme échappatoire à la précarisation et au chômage. La création d'une entreprise par l'immigré est un levier d'accomplissement personnel, de mobilité sociale dans un contexte migratoire.

Cet avis montre bien que cet auteur souscrit à l'approche mettant en avant la structure économique et l'environnement socio-politique qui est à l'œuvre dans le monde anglo-saxon et celle française relative à la conséquence des facteurs externes liés notamment à la segmentation accrue des activités industrielles et au développement de la sous-traitance qui lui est associée. Comme nous souligné plus haut, l'approche par la discrimination / marginalisation peut se lire aussi comme s'inscrivant dans le modèle interactif développé par Waldinger.

En résumé, on admet avec Ma Mung et Simon (1990 : 121-122), qu'en France, d'une façon générale, c'est la combinaison des facteurs externes (crise de l'emploi, évolution de l'appareil commercial et des modes de consommation...) et des facteurs internes (tradition migratoire et commerçante, structures solidaires, développement d'une demande « immigrée » qui expliquent l'investissement des étrangers dans le commerce et dans la sous-traitance.

Toutefois, il convient de préciser que le rôle des facteurs internes cités varie selon les trajectoires et les groupes d'immigrés en présence. A titre d'exemple, la prégnance des structures de solidarités qui se traduisent par une forte capacité d'autofinancement communautaire chez les

¹³ C'est le cas de BS et de BC, que nous évoquerons plus loin.

¹⁴ Mohamed Madoui, 2003 http://www.lacse.fr/ressources/files/etudesetdocumentation/syntheses/Madoui_03.pdf

entrepreneurs Chinois à travers le système de tontines ne semble pas être le cas le cas chez leurs homologues d'Afrique sahélienne notamment ceux du Mali ; en tout cas, aucun enquêté n'a fait mention ni de l'existence d'un système de solidarité entre entrepreneurs maliens, ni par ailleurs, à l'argent des tontines.

Ces différentes approches anglo-saxonne et française sont autant de manières de considérer les migrants autrement en leur accolant ainsi une image ou une représentation plus reluisante.

2. Pour une esquisse des études sur « l'entrepreneuriat ethnique » en France

La réalité du phénomène de « l'entrepreneuriat ethnique » ou immigré et son ancienneté dans les pays d'immigration n'est plus à démontrer comme en témoignent les nombreuses publications scientifiques sur la question¹⁵.

Ces écrits soulignent le désintérêt dont fait l'objet les activités indépendantes exercées par les immigrés de la part des chercheurs français. Ce désintérêt a été expliqué par Bergagui (2005/2: 109-115) comme des raisons d'ordre à la fois sociétale et épistémologique. D'une certaine façon, c'est la sociologie de l'immigration qui est pendant longtemps restée marginale¹⁶. Les évolutions épistémologiques auraient permis une reconnaissance des phénomènes migratoires en France. Par ailleurs,

« Des immigrés sont devenus des commerçants ou des entrepreneurs dont les activités ont contribué à forger une “ économie ethnique ” [...] l'accroissement sans précédent du nombre de commerçants et de petits indépendants parmi les immigrants récents [a] conduit les chercheurs à s'interroger sur les conditions d'émergence de leurs activités entrepreneuriales » (Rea et Tripier, 2003 : 44).

C'est dans cette perspective que de nombreux écrits relatifs au petit commerce et à l'artisanat sont apparus dans les années quatre-vingt. Dès lors, des études variées apparaissent. Parmi ces travaux, nombre d'entre eux traitent des activités commerciales et artisanales pratiquées par des étrangers dans des quartiers d'immigration. L'objectif était de nommer, de définir et de comprendre le fonctionnement de ces territoires tant dans leur aspect urbain, économique que

¹⁵ On peut citer notamment, le numéro spécial de la *REMI*, vol. 8, n°1, 1992 ; « Négoces dans la ville », *Ethnologie française*, n°1, 2005 ; E. Ma Mung et G. Simon, 1990 ; « Marseille, carrefour d'Afrique », *Revue Hommes*, n°1224. Dans ces travaux, il y est fait l'histoire du développement de la petite entreprise immigrée, son évolution statistique par rapport à celle des nationaux ; les recompositions identitaires et territoriales qu'entraînent leurs activités.

¹⁶ Rea et Tripier (2003). Pour comprendre cet état de fait, les auteurs font un aperçu historique en remontant à la conjoncture intellectuelle des années 1960.

social¹⁷. Les plus importants sont : Khelifa (1979 : 19-25) qui présente l'évolution du quartier de la « Goutte d'or » depuis le début du XVIII^e siècle tout en analysant la dimension familiale des activités commerciales qui y sont menées et Péraldi et al. (2001) qui nous permettent de voir l'envers du décor des places marchandes cosmopolites (Marseille et ses milieux commerçants transnationaux) dont la visibilité suscite bien de fantasmes. En articulant l'analyse individuelle à celles des réseaux sociaux, des mobilités et des sociabilités, nombre d'auteurs soulignent les limites des modèles explicatifs de « l'Ethnic Business ».

Par ailleurs, à partir d'une enquête ethnographique, De Lesdain (1999 : 86-99) s'attache à restituer l'histoire de Château Rouge, sa morphologie, la typologie des commerces qui y sont implantés ainsi que les trajectoires urbaines que ce marché produit. Cet ensemble qu'elle décrit et les différents modes de « consommation du lieu » concourent à construire ce qu'elle qualifie de « centralité minoritaire africaine.

Cependant souligner que son échantillon de la clientèle ne porte que principalement sur les femmes originaires du Cameroun et de leurs époux. Elle donne par ailleurs deux indicateurs de la centralité de Château-Rouge à savoir les réseaux d'approvisionnement que les commerçants mettent en place et qui relient les espaces entre eux et le lieu de résidence des commerçants.

Dans la même lignée, Anne Raulin (1996 : 26) part du port vestimentaire des minorités d'origine maghrébine et asiatique pour construire une grille d'analyse de la complexité des identités urbaines. En fait, l'analyse se déploie dans la relation des consommateurs avec une catégorie d'objet qu'est le vêtement dans un temps donné, celui de son acquisition, dans un espace (Barbès et le Triangle de Choisy) et celui de son exposition. Raulin en vient à la conclusion que les lieux de consommation constituent autant de lieux d'attraction que de répulsion.

D'autres travaux utilisent des sources historiques pour joindre ceux géographiques, sociologiques et ethnologiques à partir d'une observation de longue durée des activités de commerce et de petites entreprises étrangères dans la ville. C'est le cas de Zalc¹⁸ qui traite de l'avènement de la carte de commerçants entre l'entre-deux guerres. Ce travail apporte un nouveau regard sur le commerce des étrangers en ne prenant pas pour postulat une concentration des activités économiques dans un même espace géographique mais de corpus de commerçant(e)s et d'ouvrier(e)s étrangers constitués et exploités à partir des registres de commerce et du recensement (Bergagui, 2005/2).

¹⁷ Bergagui, Dalila, 2005, « Commerce et petite entreprise étrangère dans la ville (1980-2002) », *Ethnologie française*, 2, Tome XXXVII, pp. 109-115.

¹⁸ Zalc Claire, 2005, « De la liberté du commerce pour tous à la carte de commerçant étranger (XIX^e siècle-1938) », ZALC, Claire et Bruno, Anne-Sophie (dir.), *Petites entreprises et petits entrepreneurs étrangers en France (XIX^e - XX^e siècles)*, Paris, *Actes de l'histoire de l'immigration* / Publibook Université.

Somme toute, lorsqu'on s'intéresse à la question du travail indépendant des immigrés en France, on observe que les études consacrées aux activités commerciales des migrants sont assez nombreuses et diverses. Elles s'intéressent surtout aux conditions qui ont rendu possible de telles activités, élucident le contexte dans lequel elles prennent corps, les conditions qui les pérennisent. Cependant, en paraphrasant Ma Mung (1994 : 186) on peut dire que reste mal connue la situation d'autres groupes immigrés tel que les Maliens pour ce qui nous concerne.

Plus largement, ces études procèdent à une classification des types de commerces menés par les migrants et décrivent les lieux de commerce qui sont considérés assez souvent comme des « centralités immigrées » telles : Château-rouge, la place de la gare de Lyon, Marseille, ... Ainsi, nombreux sont les chercheurs qui font appel aux notions de « niche économique », « le commerce ethnique ou l'entrepreneuriat immigré », « la communauté transnationale », « l'économie souterraine », « le bazar » et de « réseaux », des termes particulièrement adaptés aux activités entrepreneuriales des migrants. Il nous est dès lors utile de s'intéresser à ces différentes études dans la mesure où notre sujet s'y rapporte d'une certaine manière par le fait que nous enquêtons des migrants qui, justement, ont emboîté le pas aux pionniers (Asiatiques, Maghrébins, ...) qui ont fait l'objet des études que nous évoquions tantôt. On pourrait faire le constat que les entrepreneurs immigrés maliens qui nous intéressent, ici, n'ont été évoqués que par quelques chercheurs dont Dieng (2000) qui s'est par ailleurs contenté d'étudier les transferts de fonds et des utilisations faites au Mali et de Lesdain qui a signalé leur présence à Château-rouge dans les activités commerciales.

Dans cette optique, il semble nécessaire de s'intéresser à eux pour tenter de comprendre la dynamique dans laquelle ils se situent notamment celle se rapportant au processus qui leur a permis de se mettre à leur propre compte et de mener des activités transnationales grâce à leurs « réseaux » et, enfin, celle se rapportant à leur insertion dans des « niches économiques particulières ». C'est alors qu'on pourrait chercher à comprendre la nature et le processus de construction des réseaux qui sous-tendent leurs multiples activités.

2.1. Naissance du phénomène d'insertion dans les « niches » économiques

L'émergence de l'entrepreneuriat immigré malien en France s'inscrit dans la dynamique décrite plus haut. C'est dire qu'il est important de tenir compte du contexte sociopolitique local c'est-à-dire l'environnement social et le contexte individuel liés aux initiatives des migrants eux-mêmes. Des migrants qui décident en fonction des opportunités - qu'ils créent ou saisissent - pour

s'insérer dans la vie locale en investissant dans les activités commerciales et non dans le salariat, qui a été longtemps l'apanage des migrants.

Cependant, en tenant compte de l'environnement socioéconomique et politique du pays d'accueil, il ne s'agit ni de faire des migrants les victimes passives d'un système quelconque, ni de surestimer leurs capacités en les plaçant hors de tout contrôle ou de toute attache, mais bien plutôt d'articuler ces deux dimensions. Cette approche a l'avantage de contribuer à la compréhension de l'émergence des « acteurs nouveaux » qui investissent des « niches économiques » particulières. Celles-ci naissent de l'interaction entre les structures d'opportunité (conditions du marché, politiques publiques, places disponibles) et les caractéristiques du groupe ethnique (esprit entrepreneurial, réseaux ethniques). Selon Waldinger (1996: 95) :

« Une niche ethnique est une industrie ou un secteur où une minorité est surreprésentée par rapport à sa part dans le volume total de l'emploi ».

Il semble cependant que l'usage du qualitatif « ethnique » a surtout du sens là où la division sociale en termes ethniques et raciaux est forte¹⁹. La pertinence ou non du concept « ethnique » est un débat dans le contexte français, nous le présenterons plus loin. Pour le moment, nous recourons à ce concept de « niche économique » sans le qualificatif « ethnique » pour désigner les activités particulières dans lesquelles les migrants investissent. Pour revenir à la question de la niche économique, nous allons décrire les trajectoires migratoires et professionnelles des enquêtés afin de statuer sur l'opérationnalité heuristique d'un tel concept.

2.2. Parcours migratoires et professionnels des entrepreneurs maliens

Au cours des entretiens, des récits de vie ont été établis à partir des histoires migratoire (l'itinéraire au Mali et en France) et professionnelle - les emplois qu'ils ont eu à occuper -. Dans ces récits, nous avons mis l'accent sur le niveau d'instruction, les raisons du choix de tel ou tel pays, les opportunités qu'ils ont saisies, les activités actuelles et le choix de celles-ci.

Par ailleurs, une typologisation s'impose car il existe parmi les enquêtés ceux dont les activités commerciales en France couronnent celles ayant commencé en Afrique et ceux qui s'y sont lancés de façon relativement récente pour des raisons diverses que nous évoquerons.

¹⁹ Rea, A. et Tripier, M., 2003, Sociologie de l'immigration, Paris, La découverte, pp.46-47.

2.2.1. L'entrepreneuriat « ethnique » en France, une continuité de l'expérience africaine

Trois personnes figurent dans cette catégorie, elles ont toutes comme point commun d'avoir commencé leurs activités commerciales en Afrique - bien que de façon différente -.

BC, la quarantaine, faisait la Medersa (l'école franco-arabe) à Nioro du Sahel au Mali quand il décida de rejoindre vers la fin des années 1970 son père commerçant en Côte d'Ivoire. Avec ce dernier, il fit du commerce de colas et de tissus Wax. Quelques années plus tard, il demanda à son père l'autorisation de partir pour la France en vue d'ouvrir son propre commerce. Il arriva en France vers la fin de l'année 1980, où il commença très tôt les démarches administratives auprès des structures concernées pour ouvrir son commerce dans la légalité.

Une fois, les formalités administratives remplies, BC, se lance dans la vente des noix de colas et de tissus venant de la Côte d'Ivoire. C'est la seule activité qu'il mena pendant sept (7) ans. En 1991, il se lança dans « *la production de cassettes* ». Cette activité doit être comprise comme une tentative de diversification de ses activités du fait de l'augmentation croissante du nombre de commerçants dans son entourage. Cette évolution justifie au regard de ses propos la nécessité de diversifier ses activités. Aussi, il nous décrit sa conversion en « producteur de cassettes » comme suit :

« Au début, j'ai été voir S... Productions pour faire de la sous-traitance. En fait, j'achetais des cassettes chez eux que je revendais dans ma boutique située à Château-rouge et dans les « foyers africains » de Paris. Ainsi, j'ai pu écouler facilement ses achats et c'est là que l'idée de faire de la production, moi-même, a germé. Ainsi, en 1992, j'ai cherché à rencontrer une artiste qui s'appelle HD qui était de passage à Paris. Je l'ai choisi parce qu'elle était connue de tout le monde. Quand je l'ai appelé au téléphone pour lui expliquer ce que je voulais faire, elle a fixé son prix et on s'est mis d'accord. J'ai loué un studio d'enregistrement et elle a pu enregistrer son album. Ce fut une réussite car j'ai reçu des coups de fils de partout notamment du Sénégal, du Mali, de la Mauritanie et de la Côte d'Ivoire. C'était des personnes qui voulaient lancer soit des commandes soit, ils cherchaient à être mes partenaires [à tisser un partenariat pour la production d'artistes et pour la commercialisation des cassettes]. Les gens m'ont surnommé " les dix noix de colas " car sur le dos des cassettes figurait un logo comme tel ».

Ces passages nous renseignent bien sur la façon dont il s'est lancé dans cette nouvelle entreprise et du succès engrangé. A remarquer que s'il tient toujours à ses noix de colas, il a laissé tomber

par la suite le commerce de tissus qu'il faisait parallèlement pour se consacrer, dit-il, à la « production de cassettes » surtout qu'il a vu sa clientèle croître. De nos jours, BC a des clients dans de nombreux pays africains mais aussi en Allemagne, en Italie, en Espagne, Portugal.

En résumé, le récit de son parcours migratoire personnel en dit long sur sa capacité à percevoir des « niches économiques » porteuses d'autant plus qu'il nous confiait en décembre 2006 qu'il s'est lancé dans la production de cassettes parce qu'il savait que c'était un créneau porteur à cause de la demande.

Dans la même lignée, BS, sexagénaire arrivé en France pour la première fois en 1972, nous livre un parcours migratoire et professionnel presque atypique. Il est né au Congo de parents maliens comme il le dit lui-même qui étaient installés dans le commerce d'habillement (vêtements, chaussures, montres et autres parures). Il fera le commerce auprès d'eux jusqu'au début des années 1970, où il commença à venir en Europe. Il commence alors ses voyages d'affaires par la Belgique, la France et Angleterre en 1972 où il avait ses fournisseurs en tissus et en montres. D'habitude, il lançait ses commandes à partir du Congo et ses fournisseurs « français » et « belges » les lui expédiaient par bateaux par le biais des « transitaires français ». Par la suite, comme il en avait les moyens, il décida de venir chercher ses marchandises lui-même. Pour ce faire, il séjourna dans des hôtels et allait voir les usines directement pour acheter. Il pouvait rester pendant un à deux mois au début et pouvait faire des allers-retours deux à trois fois dans l'année, nous dit-il.

En 1974-75, il décida d'ajouter à ces premières destinations, l'Italie et l'Espagne. Dans les différents pays, il achetait du textile et autres articles qui rentrent dans l'habillement. A cette époque, il était grossiste et détaillant à la fois car il livrait des marchandises à certains commerçants du Congo qui lui faisaient des commandes dont il achetait en France ou dans d'autres pays européens. BS s'est installé en France à un moment où la concurrence au Congo devenait rude par la présence de nombreux commerçants et où se mettait en place un nouveau marché pour lui.

Ce parcours migratoire montre bien, d'une part, qu'il a perpétué une expérience commerciale qu'avaient ses parents ; sa famille a joué un rôle celui de l'avoir introduit dans le commerce mais aussi et surtout qu'il a su développer son activité grâce à ses réseaux de fournisseurs, de clients au Congo. Ces clients sont dans son cas à la fois composés de commerçants qu'il approvisionne mais aussi des particuliers. D'autre part, le récit nous renseigne sur ses lieux d'approvisionnement des marchandises, des relations qu'il a pu nouer avec d'autres personnes qui ne sont pas de sa propre communauté. Cet aspect est d'importance puisqu'il permet de « dés-

ethnicher » l'approche qu'on a assez souvent des groupes de migrants : des stéréotypes ethnicher ou ravissant qui érigerent les groupes migrants en catégorie homogène englobante et fermée.

Contrairement aux deux premiers cas présentés, le troisième récit est celui d'une femme, comme pour dire que le monde de l'entrepreneuriat n'est pas l'apanage d'une catégorie quelconque ou d'un genre. Il s'agit là de la trajectoire de M^{me} Koné, la cinquantaine. Née à Bamako, elle y commence très tôt le petit commerce de tasses, de pagnes, de chaussures. Sous l'emprise d'une forte demande de la part des autres femmes à qui elle « vendait à crédit », elle se lança dans les voyages transfrontaliers notamment dans les capitales où se concentrent l'essentiel des activités économiques tels qu'au Togo, puis la Côte d'Ivoire et la Guinée Conakry où elle achetait les habits. A la question : pourquoi ces villes spécifiquement et non d'autres ? Elle indique l'importance des réseaux d'interconnaissance personnelle « des jatigui »²⁰ (des hôtes) qui l'accueillaient chez eux et qui l'accompagnaient dans ses courses. De plus, c'est dans le cadre de ses réseaux sociaux que M^{me} Koné a découvert d'autres destinations africaines à du Togo, de la Côte d'Ivoire et la Guinée Conakry où il lui était possible d'acquérir des marchandises à moindre frais.

A Bamako, M^{me} Koné vendait à crédit aux femmes tandis que d'autres payaient en espèces. Des années durant ce fut son créneau privilégié, les activités allaient bon train jusqu'à ce que de nombreuses femmes commencent à ne plus payer leur crédit et que d'autres immigrés s'adonnent aux mêmes activités commerciales transnationales. Autrement dit, des problèmes d'insolvabilité de certaines clientes apparaissaient sans oublier la concurrence.

C'est alors que M^{me} Koné, diminua la fréquence de ses déplacements et refusa de vendre à crédit aux insolubles tout en cherchant à diversifier son activité grâce au commerce de denrées alimentaires et les condiments qu'elle achetait à l'intérieur du Mali et qu'elle acheminait à Bamako. C'est dans ce contexte qu'elle se tourna vers la France. La France et elle, c'est une relation relativement récente datant d'une dizaine d'années. Une « amie de son mari » qui vit en France et qui « était de passage à Bamako » a joué un rôle important pour son départ. C'est celle-ci qui lui aurait fait part des besoins en denrées alimentaires en France et lui a proposé de venir « essayer » comme pour dire que le commerce est un domaine de tâtonnement et donc d'aventure. Ainsi, elle se décida de se rendre à Paris [France] où un nouveau marché s'offre à elle. Ainsi, Mme Koné repart au Mali avec des commandes de marchandises lancées par des « Chinois » et des Maliens dont une malienne. A part cette dernière qu'elle trouve solvable, M^{me} Koné dit ne plus vouloir avoir à faire avec les femmes qui ne s'acquittent pas de leurs dettes.

²⁰ Terme désigne en langue *bamanan kan* l'hôte. C'est celui qui nous loge et/ou guide dans nos démarches (informations, contacts).

Fort de ce premier succès, M^{me} Koné cherche des clients pour écouler ses produits et il lui arrive d'effectuer le trajet Bamako-Paris-Bamako « beaucoup de fois » la même année et depuis lors, la France est devenue pour elle, sa destination privilégiée. Elle profite de l'entretien pour nous montrer les nouvelles commandes qu'elle a ramenées du Mali et le lot qu'elle-même doit vendre avec l'aide d'un de ses associés, M. Diarra (un sénégalais-malien) qui a un local situé à la rue d'Aubervilliers.

En somme, ce qui est commun à ces trois itinéraires migratoires et d'avènement de « niches » économiques, c'est bien l'aide initiale de ceux qu'ils nomment comme étant leurs « parents » et « amis » dans l'émergence de ce qui apparaît aujourd'hui comme leurs entreprises. Toutefois, à travers les différents parcours relatés, c'est surtout le dynamisme individuel et donc leur sens de saisir les opportunités qui se présentent à eux, qui est remarquable. A titre de rappel, BC a su profiter de la forte demande culturelle dans le domaine de la musique pour se lancer dans la production d'artistes africains. De même, BS a profité de la demande en textile pour faire des voyages d'affaires en vue de devenir un fournisseur auprès de nombre de commerçants du Congo.

Enfin, M^{me} Koné a profité des besoins en produits alimentaires en France pour changer de destinations et de créneau. Un dernier élément qui est commun à ces trois personnes, c'est qu'elles ont commencé leurs activités commerciales en Afrique bien avant qu'elles ne migrent en France grâce aux différentes opportunités qu'elles ont su saisir.

2.2.1.2. L'insertion dans des « niches » particulières

Contrairement aux trois cas référencés supra, ici, il sera question de parcours de migrants qui n'ont pas connu d'expériences entrepreneuriales dans leur pays d'origine mais qui ont réussi à s'insérer dans des niches particulières dans nombre de pays d'accueil. En termes comparatifs, ils ont presque supplanté par la nature de leurs réseaux, de l'intensité de leurs investissements et de la variété des produits offerts, les domaines investis par les premiers évoqués ci-haut. Pour illustrer ces exemples, nous sommes partis de trois cas « typiques » de création et de pérennisation de réseaux à vocation économique qui ont permis - quoique de façon différente - l'avènement de « nouveaux acteurs de la modernité » ; ceux-ci ne sont ni victimes des politiques restrictives des différents Etats d'accueil, ni des passives victimes d'une « mondialisation » que les altermondialistes qualifient de « libérale ».

2.2.1.2.1. Du salariat et la vie associative à l'entrepreneuriat

Parmi les migrants de la vallée du fleuve Sénégal (Mali, Sénégal et la Mauritanie) qui œuvrent dans des centaines d'associations villageoises et communautaires créées en France pour le

développement de leurs localités d'origines, nombre d'entre eux sont visibles dans l'entrepreneuriat c'est-à-dire dans des activités commerciales d'une certaine visibilité. C'est le lieu de noter que ces associations sont à la base de nombreuses réalisations²¹ dont des dispensaires, des écoles, l'électrification solaire des villages, etc. C'est précisément par le biais des investissements sociaux que GD a pu initier son entreprise.

GD, la cinquantaine, est né au Mali dans la région de Kayes, où il a suivi normalement son cursus scolaire jusqu'au lycée. Il avait pour crédo : toujours étudier et bosser dur pour réussir. C'est à la faveur du coup d'Etat militaire de 1968, soutient-il qu'il décida de rejoindre son oncle en France. Fidèle à son idéal, GD a travaillé d'abord comme ouvrier en France tout en suivant parallèlement des cours de comptabilité. Lorsqu'il obtint son Certificat d'Aptitude Professionnel, il s'inscrivit « en électrotechnique à Bobigny ». Le diplôme ainsi obtenu lui a permis de travailler comme salarié dans une société franco-belge comme électricien. Très vite, il gravira les échelons pour occuper un poste de responsabilité parce qu'il a occupé le poste de directeur adjoint d'une de ses agences à Paris. Parallèlement à ce travail, il est actif dans le mouvement associatif villageois de migrants. C'est dans ce cadre qu'il fait la connaissance de l'ONG A... qui menait des activités dans beaucoup de villages maliens en partenariat avec les collectivités locales, les migrants et autres partenaires dans le cadre du jumelage.

Grâce à l'expérience acquise dans la société d'électricité et son dynamisme dans les associations communautaires, GD devint un interlocuteur privilégié entre les associations et l'ONG A... en termes d'évaluation des besoins d'électrification. Il devenait l'interlocuteur idéal à la fin du « programme quinquennal » de développement rural des contrées d'origine. C'est là, dira-t-il, qu'il a senti le besoin d'investir dans le créneau de l'énergie solaire du moment où le besoin et l'engouement étaient là :

« Je l'ai créé en 2001 à la suite d'une série de facteurs, principalement parce que je savais que le solaire allait être un créneau porteur du fait du nombre de commandes de panneaux. En plus, j'avais une bonne connaissance des produits solaires et tout ce qui a trait à l'électrification. En créant ma société, ma principale intention était de doter les demandeurs de produits de qualité et de constituer un stock disponible à Kayes durant toute l'année contrairement à l'ONG A... qui ne le faisait pas (...). Voyant que beaucoup de nos compatriotes avaient l'engouement pour l'énergie solaire, et voyant aussi qu'ils allaient acheter chez des gens qui en fin de compte ne connaissaient rien [du solaire], des gens qui leur disaient n'importe quoi, alors à un moment donné ça m'est arrivé dans la

²¹ A propos des associations et de leurs rôles dans le développement socioéconomique de leurs zones d'origine, voir notamment : Daum (1993), Quiminal (1991) et Timera (1997).

tête [l'idée de créer] une entreprise et je me suis dit pourquoi pas moi, pourquoi pas un Africain, un Malien, qui ouvre son magasin pour vendre ces produits ; au moins, il pourra donner des bons conseils même si les gens n'achetaient pas chez moi, c'est ce qui m'a amené à ouvrir mon entreprise ».

Toutefois, cet altruisme ne saurait cacher en aucune manière son esprit d'entreprise au sens d'Elkman²² (1988) pour qui l'esprit d'entreprise désigne une capacité d'innover ou une aptitude à exploiter une activité industrielle complexe et de grande envergure. L'esprit d'entreprise présente pour lui trois caractéristiques majeures : la perception de créneaux exploitables et rentables, la volonté d'exploiter ce qui est perçu et les compétences organisationnelles pour mener à bien un projet (Dieng, 2002). Cette caractérisation sied bien au cas de GD. Même si sa connaissance du solaire acquise grâce à sa formation d'électrotechnicien, son rôle prépondérant dans les associations de migrants ainsi que son expérience professionnelle lui ont permis de créer « cette entreprise », il convient de souligner que c'est surtout une autre opportunité qui lui permettra de diversifier ses activités et de leur donner une plus grande visibilité.

En effet, GD qui avait participé à la définition des projets et influé sur le choix des produits de la première phase de l'électrification solaire qui a été initiée par l'ONG A en 1996 au Mali, GD a dû se saisir de l'opportunité, qui peut être comprise comme une offre de reprise faite par l'ONG en question et son partenaire la société de distribution du matériel d'énergie solaire. Selon GD, sa chance a été que les jeunes qui ont été formés au Mali en technique d'installation et de dépannage ont pu créer un Groupement d'Intérêt Economique (GIE) solaire, mais qu'ils étaient confrontés à des problèmes de fonds de roulement et de pièces de rechange ; en plus, le projet quinquennal de l'A... prenait fin et qu'elle voulait se retirer et laisser le GIE prendre la relève. Aussi, la société partenaire de distribution de panneaux de l'A... ne trouvait pas ces « jeunes » compétents pour prendre le risque de leur livrer des matériels aussi chers. L'ONG s'est appuyé sur GD qui avait l'expertise technique et qui avait une facilité d'accès aux panneaux solaires grâce à la confiance de l'entreprise de fabrication.

Présentée ainsi, la création de l'entreprise par GD est bien le fruit d'une série d'éléments qui vont de sa volonté de « réussir en bossant dur » et sa capacité à saisir des opportunités. Somme toute, GD a su créer son entreprise et le conférer une certaine stature non négligeable grâce à son dynamisme. Il a franchi un grand cap entre ses débuts où il ne travaillait qu'avec les Africains de Paris à celle où il nous confie qu'en plus, 80% de ma clientèle est française de nos jours d'autant plus qu'il ne cesse de recevoir des commandes d'un peu partout.

²² Walter Elkan, 1988, « Entrepreneurs and entrepreneurship in Africa », *Oxford Journals Social Sciences*, World Bank Research Observer, vol. 3, n° 2, pp. 171-188, cité par S.A. Dieng, 2002.

2.2.1.2.2. De l'enseignement islamique au business

ID, la cinquantaine, est arrivé en France pour la première fois en 1985. Ce premier séjour bref d'une semaine a été suivi d'un autre deux ans plus tard et à chaque fois, il revend quelques articles tels que des montres, des parfums, des hadiths et des postes radios qui étaient très prisés qu'il a ramenés avec lui de l'Arabie Saoudite, même si le but de sa venue est toute autre, celui de dispenser des enseignements en Islam. En réalité, il ne voulait pas être commerçant mais devenir professeur d'arabe à la Mecque (Arabie Saoudite) là où il s'était formé. Mais pour ce faire, il se devait de changer de statut [juridique] ; les restrictions administratives l'obligeaient. Tout de même, il parvint à atteindre son objectif après un séjour chez un frère en Egypte qui y faisait ses études en franco-arabe. C'est de chez lui, qu'il obtint un nouveau visa non étudiant lui ayant permis d'enseigner à la Mecque.

Mais très vite, il décida en 1986 de s'installer définitivement en France pour y travailler en tant qu'enseignant. Ce n'est pas la seule activité qu'il va mener puisqu'il perçoit une autre opportunité commerciale. C'est de cette manière qu'il pratiqua parallèlement à l'enseignement coranique, un commerce informel de radios, de hadiths, de tapis de prière dans les foyers pour travailleurs, dans la ville de Troy et dans le Val-d'Oise. Ainsi, au milieu des années 90, vu la hausse de la demande, ID, après une tentative vaine d'ouvrir un commerce légal avec six autres maliens qu'il connaissait et en qui il faisait confiance, a décidé de s'associer à deux de ses camarades de promotion burkinabé. A relever que chez ID, la récurrence des vocables « se connaître » et « se faire confiance » ne renvoie pas à de la piété mais surtout des principes cardinaux qui doivent gouverner toute relation commerciale ou d'investissement. Le principe de « se faire confiance » apparaît dans nombre de discours des enquêtés. Et d'ailleurs, il convient de souligner à ce niveau qu'ils sont nombreux les chercheurs²³ qui évoquent la confiance comme un des mécanismes qui fondent les échanges et les relations entre les différents partenaires d'un dispositif économique. De ce point de vue, l'analyse que Ma Mung, (1996 : 211-233) fait de l'article d'André Orléan²⁴ est très intéressante. Ce dernier prend ses distances vis-à-vis de la conception classique qui insère la confiance dans la stratégie d'autrui tout en lui rendant déductible de la force même des intérêts réciproques liant les individus. Sa démarche s'en écarte radicalement parce qu'elle remet en cause :

« La soi-disante évidence selon laquelle l'existence d'intérêts mutuels puissants, clairement perçus par les protagonistes, suffirait à promouvoir la coopération. (...) la question de la confiance est étroitement liée au fait que lorsqu'un individu cherche à

²³ Michel Péraldi, 1995 et Alain Tarrius, 1995 cités in : Ma Mung, 1996, « Entreprise économique et appartenance ethnique », REMI, vol. 12, no 2, pp. 211-231.

²⁴ André Orléan, « Sur le rôle respectif de la confiance et de l'intérêt dans la constitution de l'ordre marchand », *Revue du MAUSS*, n°4, 1994, cité par Ma Mung, idem.

évaluer s'il peut faire confiance à un autre, ce que le premier [individu] analyse est la nature de la relation du second à une certaine communauté et à ses règles : est-il membre fiable ? » (Ma Mung, 1996: 233).

Cette interprétation de la confiance a le mérite de ne pas réduire les relations entre différents acteurs aux seuls calculs des intérêts individuels (Ma Mung, 1996) mais bien en introduisant des modes de représentation du comportement des autres agents (telle que la réputation), radicalement distincts des formes stratégiques. Nous partageons cette approche de la confiance parce qu'elle nous permet de bien saisir les mécanismes qui poussent les entrepreneurs à « s'associer » avec telle personne plutôt qu'avec telle autre.

Par exemple, ID a fait confiance aux « deux burkinabé » parce qu'ils s'étaient fréquentés auparavant au cours de leurs études et parce qu'ils sont « musulmans » comme lui, communauté dont ils partagent tous les mêmes valeurs et les mêmes règles.

Nous voyons bien là que l'interprétation suit la même perspective que celle développée par Ma Mung. De même, GD a bien choisi de travailler avec la Société de transit S... pour le transport de son matériel au Mali à cause de leur sérieux et de leur réputation. Dans ce dernier cas, c'est bien les modes de représentation du comportement liés à la réputation, qu'il a choisi de travailler avec cette société.

Pour revenir au parcours migratoire et professionnel d'ID, on voit qu'à l'instar de son esprit d'entreprise, il a su investir une niche économique particulière qui n'était pourtant pas son objectif - il voulait faire de l'enseignement -, toute chose dont la seule réussite ou réalisation dépendait des dispositions de la loi fondamentale du pays d'accueil - la laïcité largement teintée d'une sécularisation chrétienne suivant l'opposition schématique de l'Occident chrétien et protestant et l'Orient musulman -. En restant dans le petit commerce parallèle et l'enseignement de l'arabe, il a pu constituer un fonds commercial qui lui a permis de s'associer à des personnes qu'il connaissait et en qui il faisait confiance. Ses stratégies d'approvisionnement et de distribution ainsi que sa volonté de diversification de ses activités apparaissent clairement. Ce dernier point sera analysé dans le premier chapitre de la troisième partie du présent article.

2.2.1.2.3. Du mannequinat à la mode

HD, la trentaine, n'a commencé à vendre ses « créations » en France que depuis deux ans. Avant, c'est à Bamako qu'elle fit ses « premiers pas » dans le mannequinat à travers un Centre de Coupe et de Couture. Très vite, le Directeur de ce centre avait repéré son talent et l'a présenté à des cinéastes maliens qui souhaitaient tourner un feuilleton sur la vie socioéconomique en faisant ressortir notamment certains impairs dans le fonctionnement quotidien de l'administration

publique. Son talent lui a permis d'être choisi comme l'une des actrices principales du feuilleton. Le personnage qu'elle a su incarner suscitant beaucoup d'admiration mais aussi et surtout son lot de critiques puisque certains téléspectateurs confondaient le personnage à l'individu.

HD a su en profiter malgré tout pour se lancer dans la mode et s'inscrire dans une logique de mobilité entre le Mali où elle réside, pour le moment, et d'autres pays comme la France. Elle s'y rend régulièrement pour exposer et vendre ses collections et/ou organiser un défilé de mode lors des foires organisées par le ministère de l'artisanat et du tourisme du Mali, depuis bientôt sept ans. Lors de ces différentes éditions, les artisans maliens sélectionnés par les services compétents dudit ministère, exposent et vendent leurs produits à la chambre de commerce de Paris, à la Mairie de Montreuil, etc.

« En novembre 2007, je suis revenue encore en France lors d'une foire organisée par le ministère malien de l'artisanat et du tourisme. Ainsi, pendant plusieurs jours, j'ai pu présenter à la chambre de commerce de Paris et à la Mairie de Montreuil, mes nouvelles collections et j'ai aussi organisé un défilé de mode. Après ce séjour, je suis de nouveau retournée au Mali pour continuer mes activités. Cette foire m'a aussi permis d'avoir beaucoup de commandes et d'avoir une inspiration pour mener une activité parallèle à la mode ».

HD, à travers son parcours, nous montre bien que les entrepreneurs même s'ils peuvent adopter diverses stratégies comme la mobilité en vue d'écouler leurs produits, restent tributaires des politiques des structures nationales comme le ministère de l'artisanat et du tourisme dans son cas. D'ailleurs, dans son domaine, il semble difficile de participer à ces foires sans être membre d'associations socioprofessionnelles reconnues par le ministère de tutelle.

Cette courte analyse du parcours de HD corrobore l'argument selon lequel, les réseaux « ethniques » sont prépondérants dans la réussite des entrepreneurs, est à relativiser dans la mesure où, c'est la conjonction d'une série d'éléments qui vont du « mannequinat » à la création artistique promue par le ministère de l'artisanat et du tourisme du Mali en passant par le cinéma qui ont permis à HD d'être « styliste » comme elle se désigne elle-même. De même, c'est grâce à ses éléments et sa volonté d'élargir sa clientèle, qu'elle cherche à participer à des foires, des défilés de mode, des expositions de collections dans des galeries en France et au Mali ; à diversifier ses activités et les pays dans lesquels elle se rend et à adapter ses créations au goût de la clientèle. Le 12 février 2008 passé, elle a participé à Montréal au festival des Arts Africains grâce à ses propres contacts. Afin d'atteindre une large clientèle, elle utilise des tissus maliens

pour réaliser différents modèles dans son atelier à Bamako (Mali). Elle s'appuie sur un tailleur sénégalais qui lui confectionne des coupes européennes.

Plus largement, GD, ID, HD, bien qu'ayant des profils différents, ont en commun la capacité de dénicher des « créneaux porteurs », à saisir des opportunités et élargir leurs réseaux grâce à leur dynamisme. En cela, ils ont l'esprit d'entreprise au sens d'Elkan (1988). De plus, ils ont en commun, l'insertion dans des niches économiques particulières comme l'énergie solaire pour GD ; la sphère du religieux à travers l'industrie de la papeterie et du prêt à porter (habits de prières, chapelets) pour ID et la mode pour HD.

Enfin, toutes les entrepreneuses et tous les entrepreneurs dont les parcours migratoires et professionnels ont été abordés n'ont reçu aucune formation technique en matière de création d'entreprise mais tous l'ont appris d'une autre façon selon les modalités décrites. Cela nous conduit, à nous pencher sur le capital scolaire.

2.3. Caractéristiques des entrepreneurs (capital scolaire)

De l'analyse des différentes trajectoires ou itinéraires de l'entreprise entrepreneuriale, il ressort que les enquêtés n'ont pas emprunté le même cursus scolaire. Il convient là de distinguer ceux qui sont passés par les études franco-arabes (la Medersa) ou coraniques et ceux qui sont passés par l'école française. Cette dernière a été fréquentée par M^{me} Koné, HD, et GD. Comme nous l'avons souligné plus haut, GD est le seul ayant fait des études jusqu'au lycée au Mali. A son arrivée en France, il a pu obtenir deux diplômes en comptabilité et en électrotechnique. Ces diplômes lui ont permis de travailler comme cadre dans la société de distribution d'électricité qui l'avait embauché comme salarié dans une de ses agences à Paris. De même, HD a pu, grâce à son Diplôme d'Etudes Fondamentales (DEF), poursuivre des formations dans un centre de coupe et de couture à Bamako, ce qui lui a permis d'être « styliste ». Quant à M^{me} Koné, elle n'a pas pu obtenir le DEF comme sa consœur, elle a dû arrêter ses études et initier de petits commerces de quartier qu'elle a pu donner de l'envergure par des voyages à Lomé, Abidjan et Conakry.

Quant à l'arabisant, il est de loin celui qui a un niveau élevé. Après ses études franco-arabes à Touba au Mali, il continua son cursus en Arabie saoudite pour devenir enseignant. Par la suite, comme nous l'avons évoqué plus haut, il s'est décidé de s'installer définitivement en France, toujours pour enseigner l'arabe et les versets du Coran.

Quant à BS, il s'est contenté de l'apprentissage du Coran, la medersa (franco-arabe) a été le cursus de BC. Ils n'y ont pas obtenu de diplômes. Le premier étant né au Congo de parents commerçants, s'est très tôt lancé dans le commerce. BC, quant à lui arrêta ses études pour rejoindre son père commerçant en Côte d'Ivoire.

Ainsi, on peut dire que le niveau scolaire reste majoritairement faible chez les personnes interviewées. Hormis, GD, ID et HD qui ont travaillé dans leur domaine d'étude respectivement technicien en électricité, enseignement et stylisme ; les autres entrepreneurs ont préféré s'investir dans des activités commerciales sans formation. Toutefois, l'esprit entrepreneurial lié à une série de facteurs - selon les cas – constitueront des cadres pour s'investir dans des niches économiques particulières : la mode, l'énergie solaire, la production de cassettes ou l'industrie du disque, la librairie islamique, etc.

Enfin, une autre caractéristique d'importance est leur capacité à s'immiscer dans des réseaux sociaux à vocation économique qui leur permettent de s'approvisionner mais aussi de distribuer des produits commerciaux.

L'analyse des parcours migratoires et professionnels des migrants nous a permis de relever, le rôle initial - quoique non primordial - joué par le réseau familial, « d'amis », « communautaire » dans l'installation des migrants. Pour exemple, BS est né au Congo auprès de ses parents commerçants ; de même, GD a profité de la demande croissante de panneaux solaires de la part des associations dans lesquelles il militait pour s'investir dans ce créneau.

Pour conclure, on peut dire que l'entrepreneuriat immigré est une réalité :

« En effet, sociologues, géographes et anthropologues, semblent d'accords pour souligner le développement de la petite entreprise artisanale ou commerciale dans ces mêmes mondes migrants qui, voici peu encore, étaient pour l'essentiel destinés à occuper les moins qualifiés des emplois ouvriers »²⁵.

Désormais, comme l'observe Bredeloup (2002 : 275) les migrants se déplacent autant pour saisir des opportunités commerciales que pour s'approvisionner. Ce phénomène nous conduit à transformer nos paradigmes d'interprétation (Tarrius, 1989 et 2002). Ce changement de paradigme est nécessaire d'autant plus qu'on assiste à « la fin des norias » et au développement des activités marchandes transnationales du fait des réseaux migrants. C'est dans cette perspective que nous avons souscrit dans le but de trouver un système explicatif des « réseaux sociaux » que certains migrants maliens créent ou dans lesquels ils s'immiscent au gré

²⁵ Peraldi, M. (dir.), 2002, *La fin des norias ? Réseaux migrants dans les économies marchandes en Méditerranée*, Paris, Maisonneuve & Larose.

des opportunités qui se présentent à eux. Cette démarche nous a permis de donner une autre image du migrant, celle de l'entrepreneur. Certes, ils se sont investis dans des domaines d'activités divers, mais tous ont en commun la capacité à dénicher des « créneaux porteurs », à saisir des opportunités et élargir leurs réseaux grâce à leur dynamisme. Les réseaux sociaux dans lesquels ils s'inscrivent sont de nature familiale, ethnique (notamment pour le départ du pays d'origine et dans le pays d'accueil). Ces réseaux, en général, sont à vocation commerciale (les fournisseurs, les intermédiaires, les aides ponctuelles, les transitaires). En cela, ces migrants sont bien ce que nous appelons « les acteurs de la modernité ».

Par ailleurs, un autre point important à souligner se rapporte à la dimension transnationale des activités des migrants maliens qui ont fait l'objet de ce travail. En effet, tous sans exception - même si certains sont plus mobiles que d'autres - sont parvenus à étendre leurs activités au-delà d'un seul pays. Ces activités selon les cas, vont de la France et à ses pays voisins comme l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne, le Portugal, etc. à l'Asie (Doubaï, la Syrie, ...) à l'Afrique (le Mali, le Sénégal, la Mauritanie). Aussi, peut-on noter que les migrants maliens dont les activités commerciales ont été décrites ici, suivent les couloirs migratoires des autres migrants maliens. Même si les enquêtés ne le disent pas ouvertement, on voit que les déplacements se font dans des pays dont les routes ont été balisées par leurs compatriotes. Ils s'y déplacent non seulement pour écouler leurs marchandises mais aussi pour se réapprovisionner. C'est ce qui nous fait dire que les routes commerciales se superposent aux anciens axes de la migration.

Références

- Auvolat, M. et Benattig, R., 1988, « Les artisans étrangers en France », *REMI*, vol. 4, n°3, pp. 37-54.
- Battegay, A., 2003, « Les recompositions d'une *centralité* commerçante immigrée : la Place du Pont à Lyon ? », *REMI*, vol. 19, n° 2, pp. 9-22.
- Berbagui, D., 2005, « Commerce et petite entreprise étrangère dans la ville (1980-2002) », *Ethnologie française*, 2, Tome XXXVII, pp. 109-115.
- Bertoncelo, B., Bredeloup, S., 2000, « Marseille, carrefour d'Afrique », *Revue Hommes et Migrations*, n°1224.
- Bertoncelo, B., Bredeloup, S., 2000, « Commerce africain, réseaux transnationaux et société locale », *Hommes et Migrations*, vol. 1224, pp. 5-21.
- Boubakri, H., 2003, « Les entrepreneurs migrants en Europe: dispositifs communautaires et économie ethnique. Le cas des entrepreneurs tunisiens en France », *Cultures & Conflits*, n° 33-34.

- Dieng, S.A., 2000, « L'entrepreneuriat chez les migrants maliens et les sénégalais », <http://www.entrepreneuriat.com/fileadmin/ressources/actes02/DIENG.pdf>
- Dinh, B., 2005, L'entrepreneuriat ethnique en France et dans le monde anglo-saxon, bilan des connaissances, inventaire bibliographique commenté, Rapport CNRS-FASILD, 130 p.
- Dinh, B., 2006, « L'entrepreneuriat ethnique », *Hommes et Migrations*, 11, n°1264.
- Daum, C., 2003, *Quand les immigrants construisent leur pays*, Paris, l'Harmattan, 203 p.
- Elkan, W., 1998, « Entrepreneurs and entrepreneurship in Africa », *Oxford Journals Social Sciences*, World Bank Research Observer, vol. 3, n° 2, pp. 171-188.
- Garson, J.-P. et El Mouhoud, M., 1989, « Sous-traitance et désalarisation formelle de la main d'œuvre dans le BTP », *La note de l'IRES*, n°19, p 36-47.
- Gary-Toungara, D., 2003, « Circulation et réseaux migratoires soudanais-maliens en Afrique de l'ouest (1932-1974) », *Revue Hommes et Société*, vol.15, n°90, pp. 67-82.
- Hassoum, J.P., 2005, « Négoces dans la ville », *Ethnologie Française*, (1).
- Le Bras, H., 2007, « Ethnicités ? », *L'Homme*, n°184, décembre.
- Ma Mung, E. et SIMON G., (coord.), 1990, *Commerçants maghrébins et asiatiques en France. Agglomération parisienne et villes de l'Est*, Paris, Masson (coll. Recherches en Géographie), 136 p.
- Ma Mung, E., 1994, « L'entrepreneuriat ethnique en France », *Sociologie du Travail*, n°1.
- Ma Mung, E., 1996, « Entreprise économique et appartenance ethnique », *REMI*, vol. 12, n° 2, pp. 211-231.
- Madoui, M., 2007, « Enquête sur les petits entrepreneurs issus de l'immigration maghrébine », *Cahiers internationaux de Sociologie*, 2, n° 123, pp. 289-312.
- Peraldi, M. (dir.), 2002, *La fin des norias ? Réseaux migrants dans les économies marchandes en Méditerranée*, Paris, Maisonneuve & Larose.
- Peraldi, M., 1999, « Les anonymes de la mondialisation. Marseille : réseaux migrants transfrontaliers, place marchande et économie de bazar », *Cultures & Conflits*, n° 33-34, pp. 51-67.
- Peraldi, M., 1997, « Portraits d'entrepreneurs », *Ces quartiers dont on parle (collectif)*, *La tour d'Aigues*, Paris, Editions de l'Aube.

- Portes, A. et al, 1992, « Les entrepreneurs transnationaux », PERALDI, M. (dir.), *La fin des norias ? Réseaux migrants dans les économies marchandes en Méditerranée*, Paris, Maisonneuve & Larose.
- Quiminal, C., 1991, *Gens d'ailleurs (migrations Soninké et transformations villageoises)*, Paris, Christian Bourgeois.
- Rea, A. et Tripier, M., 2003, *Sociologie de l'immigration*, Paris, La découverte.
- REMI, 1992, « Entrepreneurs entre deux mondes. Les créations d'entreprises par les étrangers : France, Europe, Amérique du Nord », *REMI*, vol. 8, n°1.
- Tarrius, A., 2000, *Les nouveaux cosmopolitismes : mobilités, identités, territoires*, Paris : Éditions de l'Aube.
- Tarrius, A., 1992, *Les fourmis d'Europe. Migrants riches, migrants pauvres et nouvelles villes internationales*, Paris, Harmattan.
- Timera, M., 1997, « L'immigration africaine en France : regards des autres et repli sur soi », *Revue Politique Africaine*, vol. 67, pp. 41-47.
- Waldinger, R., Aldrich, H., et al., 1990, *Ethnic Entrepreneurs : Immigrant Business in Industrial Societies*, Newbury Park (California), Sage Publications Inc.
- Waldinger, R., 1993, « Le débat sur l'enclave ethnique : revue critique », *Revue européenne des migrations internationales*, 9 (2), pp. 15-29.
- Zalc, C., 2005, « De la liberté du commerce pour tous à la carte de commerçant étranger (XIX^e siècle -1938) », ZALC, Claire et Bruno, Anne-Sophie (dir.), *Petites entreprises et petits entrepreneurs étrangers en France (XIX^e - XX^e siècles)*, Paris, *Actes de l'histoire de l'immigration* / Publibook Université.

LE “KAIZEN” POUR LE DEVELOPPEMENT DES ZONES RURALES AFRICAINES

Guy Kaul

Université Alassane OUATTARA de Bouaké

Résumé :

Le présent article s’inscrit dans le cadre des recherches menées sur le terme “kaizen”. Ce terme signifie amélioration. Plus qu’un terme, il désigne une philosophie. C’est l’approche de l’amélioration de la qualité et de la productivité (JICA : 2012, 2016 ; Masaaki, 2012). L’exploration des théories du signe saussurien et peircien indique que l’analyse du sens et de la signification de cette unité linguistique nécessite une réflexion minutieuse et profonde. Il faut de prime abord signaler que le signe “kaizen” tire son origine du système d’écriture japonaise et véhicule naturellement une image culturelle du Japon. L’approche cognitive qui comprend la sémantique et la sémiotique du discours pourrait aussi efficacement aider à la compréhension de ce terme. En fait, l’introduction du “kaizen” dans les zones rurales africaines pourrait avoir un impact positif sur le développement de l’Afrique.

Mots-clés : approche cognitive, culture, kaizen, sens, signification

Abstract:

The present paper is in line with researches on “kaizen”. This word means improvement. More than a word, it expresses a philosophy. It is the productivity and the quality improvement (JICA: 2012, 2016; Masaaki, 2012). Exploration of the sign theories of Saussure and Peirce indicates that the analysis of the meaning and signification of this linguistic unit requires a deep and detailed study. It is necessary at first to point out that the sign “kaizen” comes from the Japanese writing system and carries a cultural image Japan. The cognitive approach which consists of speech semiotic and semantics could help efficiently to the understanding of this item. In fact, the

introduction of “kaizen” in the African countryside could have a positive impact on the development of Africa.

Keywords: cognitive approach, culture, Kaizen, meaning, signification

Introduction

La langue est considérée en général comme une garantie sur laquelle il est nécessaire de s'appuyer pour accomplir plusieurs tâches. Comment est-ce possible de vivre convenablement dans un espace si l'on n'organise pas son activité ? E. Vyvyan et M. Green (2006) soutiennent que la langue est importante et utile pour fournir ou demander des informations, pour transmettre des connaissances. Dans toutes les situations où les êtres humains se trouvent, la langue leur fournit des moyens développés pour encoder, décoder et transmettre des idées complexes ou subtiles. L'unité centrale à encoder ou décoder est le signe. Pour comprendre le signe, il est bon d'explorer judicieusement l'histoire des théories de la signification, à la fin du XIX^{ème} siècle, avec C. S. Peirce (G. Deledalle, 1978) et au début du XX^{ème} siècle, avec F. de Saussure (1990, 2000). Mais le signe lui-même appartient à une culture et le produit de l'activité culturel doit favoriser le développement des hommes.

Le fait est que tous les peuples se singularisent par leur culture ; et le Japon a pu se démarquer des autres peuples par la culture du “kaizen”. En effet, ce mot a un signifiant /kaizen/, qui a pour signifié « amélioration », à la lecture de Saussure. Une telle remarque générale ne peut satisfaire l'usager linguistique parce qu'elle n'est pas explicite. Il semble difficile d'analyser un mot en dehors de la communauté linguistique qui l'utilise quotidiennement. Il est donc judicieux de mettre en relief l'aspect culturel qui participe pleinement à la compréhension de ce mot. Autrement dit, quel sens et quelle signification donner au mot “kaizen” ? Les hypothèses émises sont que l'introduction et l'application ou l'utilisation de bonnes méthodes d'acquisition du signe provenant d'une culture peut influencer ou favoriser le développement des communautés linguistiques. Il faut noter que le signe provenant de la langue source peut avoir une correspondance dans la langue cible dont les caractéristiques sont similaires ou identiques. Dans ce cas, il s'agira simplement de le redynamiser ou revitaliser dans la langue cible.

Les objectifs visés par ce travail pourraient s'articuler autour de deux axes. Le premier axe consisterait à définir et examiner le mot “kaizen” et le second axe serait l'appréciation de l'application de cette philosophie dans les communautés linguistiques. N'est-il pas préférable d'associer les définitions du signe saussurien et peircien pour l'explication du mot “kaizen” ? Si le mot “kaizen” a une valeur indéniable dans la réalité, puisqu'il fait référence à l'amélioration de la qualité et de la productivité, n'est-il pas judicieux de l'analyser en se servant de l'approche

cognitive qui n'ignore pas la sémiotique du discours ? En outre, si le "kaizen" a pu transformer le Japon, quel impact peut-il avoir dans une communauté linguistique généralement étrangère et particulièrement africaine ? Après avoir énumérer des interrogations qui nécessitent quelques réflexions profondes, il y a lieu de développer respectivement les points suivants : l'approche cognitive, le "kaizen", l'histoire d'une philosophie japonaise, la présentation actuelle du "kaizen" et sa vulgarisation dans le monde, les suggestions relatives à l'introduction et l'application réussie du "kaizen" en Afrique. Ce développement doit évidemment s'achever par une conclusion.

1. L'approche cognitive

Selon G. Lakoff et M. Johnson (1980), W. Croft et D. A. Cruse D. (2004), E. Vyvyan (2007), E. vyvyan, B. K.Bergen et J. Zinken (2006), E. vyvyan et M. Green (2006), J. Fontanille, (2003), l'approche cognitive a une valeur explicative qui permet de cerner de façon explicite les contours d'un élément, signe physique ou psychique. Cognitivement parlant, il faut déployer une connaissance encyclopédique pour saisir la notion du signe.

Il faut noter que le signe saussurien est dyadique, c'est-à-dire composé de deux faces : le signifiant et le signifié. Le signifiant est une « image acoustique », une substance sensorielle et physique, car il a une forme. Tandis que le signifié est « une image conceptuelle », une substance psychique, donc ayant un contenu. Contrairement au signe saussurien, le signe peircien est plus que triadique selon J. Fontanille (2003), car comportant (1) le « quelque chose » qui tient lieu (2) d'un autre « quelque chose », pour (3) « quelqu'un » et (4) sous « quelque rapport » ou à « quelque titre ». Nous identifions respectivement (1) le representamem, (2) l'objet, (3) l'interprétant, et le (4) fondement. Ces deux présentations du signe relèvent de la linguistique et de la sémiotique.

En somme, le signe est plus qu'une unité linguistique qui comporte un signifiant et un signifié (Saussure). Il est plus qu'une simple association du (1) representamem, (2) de l'objet, (3) de l'interprétant, et du (4) fondement. Le signe n'est pas non plus un simple ensemble ou assemblage symbolique (langacker, 1991) ou unité fondamentale de la grammaire comportant deux pôles : un pôle sémantique (son sens) et un pôle phonologique (sa forme). L'approche cognitive que nous explorons s'inscrit davantage dans le cadre de la sémiotique du discours. Il s'agit pour nous de décoder l'encodage d'un monde culturel. Si la signification ne peut être saisie que dans son devenir, il s'agirait d'une signification du changement.

Il est aussi bon de signaler que dans la perspective de la sémiotique du discours, le sens désigne une direction ou une tension plus ou moins connaissable, produit par un objet, une pratique ou une situation quelconque. Selon Fontanille (2003 : 21), dire qu'un objet ou une

situation ont un sens, c'est dire qu'ils tendent vers quelque chose. La référence est l'une des directions du sens. Il faut plus loin percevoir le sens comme une matière informe qui peut être de nature physique, psychologique, sociale ou culturelle. La signification, quant à elle, représente un produit organisé par l'analyse. L'unité optimale de la signification est le discours. Rappelons que la signification est toujours articulée et relève d'un certain dynamisme.

L'approche cognitive mise en exergue ici peut conduire à l'analyser d'une unité linguistique, picturale, gestuelle et autres, sans omettre, le texte, le discours et le récit. Cette approche ne pourra se passer également des plans intéroceptif, extéroceptif et proprioceptif qui représentent un ensemble d'univers nécessaire à l'activité cérébrale. Les univers intéroceptif, extéroceptif et proprioceptif sont respectivement liés au monde intérieur ou la langue naturelle, au monde extérieur ou la sémiotique du monde naturel et enfin la perception des modifications de l'enveloppe-frontière elle-même ou corps propre. L'hypothèse émise est que la série « intéro-extéro-proprioception » est saisissable dans l'univers culturel.

Dans les encyclopédies et les dictionnaires, en général, le terme culture, étymologiquement du grec paideia, désigne, explicitement ou implicitement, un ensemble de mots, de paroles, de gestes, de faits, de rituels, d'habitudes ou d'us et coutumes propres à une communauté linguistique. C'est aussi le caractère hautement vertueux, raisonnable et humain que présente l'être humain. Il faut signaler dès maintenant que le mot "kaizen" qui sera objet de discussion dans la prochaine section provient d'une culture.

2. Le *Kaizen*

Le "kaizen" est une unité linguistique qui a un signifiant /kaizen/ et un signifié « amélioration » du point de vue saussurien. Vu sous l'angle peircien il désigne une association du (1) representamem /kaizen/, (2) de l'objet 改善, (3) de l'interprétant ou corps propre japonais, et du (4) fondement ou culture japonaise. Nous pouvons montrer des idéogrammes, signes graphiques qui représentent le sens du mot et non les sons, qui sont deux images de la culture japonaise.



Schéma 1 : explication des idéogrammes 改善 en français



Schéma 2 : explication des idéogrammes 改善 en anglais

L'observation des schémas 1 et 2 permet de comprendre la morphologie de ce mot. Il y a une formation par composition où $N = N + A$. Le processus de formation de ce mot est caractérisé par l'usage des kanji issu de la langue japonaise. Rappelons que la langue japonaise a un système d'écriture complexe car elle comprend et utilise les romanji, les kana et les kanji. Cependant, il faut s'intéresser au sens et à la signification du mot "kaizen". Au niveau du sens, il faut noter une tension vers le décodage de ce mot dont le premier décryptage dans les schémas 1 et 2 n'est qu'une direction. Au niveau de la signification le mot *kaizen* est un produit organisé.

Pour bien poursuivre cette étude il faut donc prendre en compte la série « intéro-extéro-proprioception comme paramètres. Ainsi, dans l'univers intéroceptif, le monde intérieur représente la langue naturelle, c'est-à-dire la langue japonaise. L'univers extéroceptif correspond au monde extérieur ou la sémiotique du monde naturel qui n'est rien d'autres que la culture japonaise. Et enfin, la perception des modifications de l'enveloppe-frontière elle-même ou corps propre correspondant à l'être humain japonais. Le *Kaizen* peut être perçu et analysé dans la perspective d'un texte, d'un discours et d'un récit. Nous voulons dire par extension que la compréhension du *kaizen* signifie connaître son histoire, sa philosophie, ses mots clés, son application et son impact ou ses résultats dans son lieu d'origine, le Japon.

3. L'histoire d'une philosophie japonaise

Le *kaizen* a été présenté par Sato K. H. (JICA, 2012 : 4-8 ;) comme le mouvement d'amélioration des moyens de subsistance dans les zones rurales du Japon à la fin de la seconde guerre mondiale. A cette époque de l'après-guerre, le Japon présentait les caractéristiques d'un pays en développement. Selon l'ensemble des archives visualisées, les japonais utilisaient des puits d'eau avec des pompes manuelles encore en service un peu partout dans les grandes villes. Notons que la livraison de l'eau du robinet était en pleine préparation. La plupart des logements économiques à Tokyo étaient construits à un seul étage. Les marques de l'exode rural étaient certainement perceptibles. Les pannes d'électricité survenaient à la suite de typhons et les ménages utilisaient des seaux d'eau pour faire face aux inondations. Les bougies étaient fréquemment utilisées pour produire la lumière. Toutes les commodités, à l'exemple des toilettes avaient une coloration du style japonais. Pour faire face aux difficultés socio-économiques du Japon de l'après-guerre, de nombreuses personnes dans ce pays ont participé volontairement aux

efforts conduisant à l'amélioration de leur niveau de vie. C'est l'une des raisons pour lesquelles Sato Kan Hiroshi parle de « mouvements » *kaizen* où les vulgarisateurs de l'amélioration des moyens de subsistance ont joué un rôle important voire central.

Nombre de critiques japonais ont adhéré à cette politique de développement rural. C'est ainsi que, tout récemment, M. Mizuno (2012) a démontré que la philosophie du "kaizen" a permis et favorisé le développement des zones rurales. C'est dans ce même élan que M. Ota, K. Oguni et Y. Fujikake (JICA, 2012) entrevoient respectivement l'émergence d'une innovation personnelle, des sources de courage orientées sur le long terme et la satisfaction des populations locales dont il faut écouter la voix en leur apportant des réponses.

Eléments améliorés	Caractéristiques
Nutrition	Promotion de la sensibilisation à la nutrition : cours pratique de cuisine et les activités de cuisine ambulantes.
Fourneaux	Poêle de cuisson amélioré
Développement participatif	Participation active et positive de résidents de la communauté dans le développement des projets
<i>Kaizen seikatsu</i>	Amélioration de la vie quotidienne et son environnement
PIL	Les groupes de pratique de l'amélioration des moyens de subsistance
Travailleurs LIP	Les vulgarisateurs du programme d'amélioration des moyens de subsistance
Conseillers agricoles	Agents de vulgarisation agricole

Tableau 1 : Quelques éléments traduisant le succès de l'application du *kaizen* au Japon

Fonction	Domaine d'orientation	Détails des activités
Education	Connaissances et conseils techniques liés au <i>kaizen</i> dans les foyers ruraux	-Orientation pour l'application du <i>kaizen</i> dans l'agriculture, la sylviculture (exploitation rationnelle de la forêt) et la pêche
	Comportement pour résoudre les problèmes scientifiquement	-Orientation pour la réalisation de projets -Groupe-conseils pour des projets à caractère commun
Développement technologique	Démonstration et tradition du développement technique	-Exposition, application et extension de la technologie -Développement et démonstration des innovations sur le terrain -Assemblage des technologies individuelles
Organisation	Mise en œuvre du <i>kaizen</i> par la pensée du groupe	-Culture des groupes pour la mise en fonction du <i>kaizen</i> -Coordination de l'appui aux groupes
Conseils	Conseils pour les diagnostics de la gestion des ménages en zone rural	-Conseils aux agriculteurs, aux ménages non agricoles et aux travailleurs immigrés sur le <i>kaizen</i> -Amélioration des relations familiales -Garantir la succession
Consultation	Orientation pour les diagnostics de la gestion des ménages en zone rural	-Diagnostics de gestion des ménages Conseils pour la planification à vie
Examen technique	Examen du financement des opérations d'incitation à l'aide	-coopération technique pour les projets de développement rural et leur financement
Revitalisation sociétale de la zone rurale	Appui à la formation d'une société saine de la zone rurale	Promotion de mesures du <i>kaizen</i> en milieu rural -encourager la participation sociale des femmes Création d'un consensus entre résidents locaux et ménages agricoles
Intermédiaires d'administration de la politique agricole	Communication entre l'administration et les zones rurales	Reflet des vœux des ménages ruraux Communiquer et administrer la politique agricole à travers le <i>kaizen</i>

Tableau 2 : Fonctions et caractéristiques des vulgarisateurs du Kaizen proposées par K. H. Sato, légèrement visité et modifié (JAICA, 2012 : 4 -8)

Le *kaizen*, mouvement d'amélioration des moyens de subsistances, a été rapidement adopté, développé et diffusé dans les zones rurales du Japon par des vulgarisateurs dont les fonctions et caractéristiques sont observables dans le tableau 2. Plus qu'un simple mouvement, Le *kaizen* a connu un succès sans précédent dans les fermes, entreprises et usines et devint la philosophie de Toyota (K. W. Dailey, 2005 ; I. Masaaki, 2012; R. Maurer, 2013 ; C. Nakame, 1998 ; S. Shiba and D. Walden, 2001). Selon certains auteurs, cette philosophie se résume par l'utilisation des ressources existantes, l'accumulation des petites innovations par des personnes ordinaires, la parfaite collaboration et participation des individus dans le groupe de travail, et enfin une synergie notable des systèmes descendants et ascendants.

4. Présentation actuel du *kaizen* et sa vulgarisation dans le monde

Notons que la compréhension du mot *kaizen* ne pouvait pas se limiter à l'analyse d'une unité linguistique comprenant un signifiant /*kaizen*/ et un signifié « amélioration ». Parallèlement à cette observation, on constate qu'il est possible de traiter d'un texte, d'un récit ou d'un discours.

Les éléments déjà cités eux-mêmes ne sont pas des outils complets pour le décodage de ce mot. En prenant appui sur l'approche cognitive on émet l'hypothèse que seul le corps propre (proprioceptivité) représentant la personne japonaise peut saisir la culture du *kaizen* (extéroceptivité) qui est enchâssé en lui en se servant de la langue japonaise (intéroceptivité).

S'il est vrai que la culture s'acquiert par apprentissage, il est aussi vrai que nous ne naissons pas tous japonais mais il est possible d'apprendre à être un vulgarisateur du *kaizen*. Cela relève de la conception moderne de la culture. Les connaissances encyclopédiques utiles pour l'analyse cognitive stipulent que la culture est acquise, mais d'abord par imprégnation et identification avant de l'être par apprentissage explicite. La culture est donc transmise généalogiquement et non héréditairement. De ce point de vu l'on peut acquérir la culture *kaizen* comme le montre les documents ci-dessous.



Sources : culture *kaizen* ; images des outils participant à son acquisition

En observant les images ci-dessus, nous notons que le *kaizen* a eu une large diffusion dans le monde parce qu'il a d'abord eu du succès au Japon. Il a été le moteur de la croissance économique rapide du Japon (JICA, 2016). Bien qu'ayant été efficace dans le développement de l'industrie manufacturière de ce pays, ce concept ou cette philosophie regroupe plusieurs méthodes de l'amélioration de la qualité et de la productivité. Il a fait ses preuves dans de nombreux secteurs d'activités, tels que les ressources humaines, les services publics, l'éducation, la santé et la médecine, pour ne citer que ceux-là. Selon nos investigations, aujourd'hui, ce terme est connu dans le monde entier et jouit d'une popularité dans les pays en développement qui, tout compte fait, sont à la recherche de moyens pouvant leur permettre de sortir de l'impasse du sous-développement.

Le *kaizen* se caractérise donc par son universalité parce qu'il peut s'appliquer dans tous les pays, organisations, industries ou secteurs d'activité. Il s'identifie par la continuité car la clé du succès est l'accumulation de petits efforts soutenus. Il est participatif et invite chaque citoyen, des dirigeants aux ouvriers, a participé aux décisions prises par l'entreprise avec une importance donnée aux propositions venant du terrain. L'instantanéité de son application s'explique par le fait qu'il peut être aussitôt mis en place en insistant non pas sur de grandes réformes mais sur de

petites améliorations. Enfin, il ne nécessite pas de nouveaux investissements ; l'importance est accordée ici aux bonnes idées en cas de restriction budgétaire. La combinaison de ces caractéristiques permettent d'atteindre de bons résultats. Il y a la réduction des coûts et des délais due à l'amélioration de la qualité et de la productivité, le changement d'état d'esprit des dirigeants et des employés, la formation qualitative d'un personnel autonome, la promotion du travail d'équipe, et enfin la création d'une entreprise forte qui se développe régulièrement.

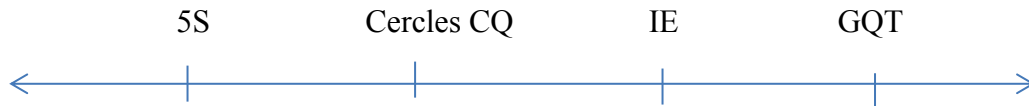


Schéma 3 : Echelle de présentation des approches et outils représentatifs du *kaizen*

Le schéma 3 ci-dessus est proposé et présenté parce que quel que soit la direction ou l'approche minimale qu'on peut emprunter, on atteindra inéluctablement l'un des résultats fixés par le *kaizen*.

L'approche 5S, qui donne des résultats rapides et une satisfaction totale au corps propre, est l'abréviation de cinq (5) mots japonais commençant par un « S » : (1) *seri* « trier », (2) *seiton* « ranger », (3) *seiso* « nettoyer », (4) *seiketsu* « standardiser », (5) *shitsuke* « discipliner »

L'approche des cercles CQ est la représentation des activités de petits groupes bénévoles plein d'expérience qui s'impliquent continuellement dans les activités *kaizen*. Ces cercles participent au développement des compétences des membres du groupe et du travail d'équipe.

L'IE est une technique industrielle qui englobe l'introduction, la création, le fonctionnement et l'amélioration d'un système de travail. Il permet l'utilisation efficace de l'information, de l'énergie, des personnes, des équipements, des ressources et matériaux, etc.

Le sigle GQT est l'abréviation de la « gestion de la qualité totale ». C'est une stratégie qui s'applique à l'ensemble de l'entreprise ou organisation. Il s'agit de décomposer la stratégie commerciale choisie par les dirigeants en fonction des objectifs de qualité ou de satisfaction des clients.

En réalité, en dehors des autres organisations japonaises qui participent à l'épanouissement des personnes et des groupes de personnes, c'est la JICA (Agence de Coopération Japonaise) qui fait ouvertement la promotion du *kaizen* dans le monde à travers la diversité et la multitude de ses activités (JICA, 2016).

5. Suggestions pour l'introduction et l'application réussie du *kaizen* en Afrique

5.1. Suggestions pour l'introduction du *kaizen* en Afrique

Si le *kaizen* a permis au Japon d'accomplir son développement rapide et unique, cela signifie que les pays africains eux aussi peuvent certainement sortir de leur état de pays en développement ou pays pauvres en l'introduisant effectivement dans leur culture.

Comprenons par culture africaine ici, les pratiques et les habitudes. Sous l'angle de l'activité cognitive du corps propre africain, il semble difficile de changer ou de modifier ses rituels, autrement dit ses us et coutumes. Par ailleurs, les cultures africaines relevant des offres artistiques et littéraires africaines ne font pas parti de nos préoccupations.

Selon O. BALOGUN, H. AGUESSY et P. DIAGNE (1977), les africains ont connu et vécu des difficultés qui n'ont pas favorisé leur développement au cours de leur histoire. Ils pensent que le retard accusé par les africains au plan des sciences et de la technique s'est accentué à partir du 19^e siècle, car l'« humanisme africain n'a pas pu susciter un support matériel assez efficace pour le mettre à l'abri des hégémonies externes ». L'idéologie ethnocentriste impériale a étouffé la culture africaine pendant plus d'un siècle. Elle a imposé une culture élaborée dans ses perspectives propres, par référence à ses intérêts, ses valeurs, ses langues et langages. Tous ces facteurs ont constitué un obstacle entre les peuples africains et leurs institutions, leurs écoles, leurs économies, leurs visions du monde et le sens même de leur propre histoire. Il faut, donc, une reconquête de l'espace culturel pour l'équilibre de l'homme africain.

Il est préférable de penser que l'homme africain ne doit pas trop s'attarder ou caresser son passé prédominé par des guerres, des échecs et l'image prépondérante de la pauvreté ou de la malédiction. L'approche cognitive qui prend en compte tous les aspects du monde extérieur, intérieur note que le corps propre est dynamique, donc capable de transformation ou changement.

Rappelons que le Japon ne s'est pas attardé sur son passé jonché de guerres et de pauvreté. Il a même souffert de la mauvaise appréciation de sa production industrielle. De fait, les produits japonais étaient auparavant réputés pour être peu chers et de mauvaise qualité. Il lui fallait acquérir de nouvelles méthodes relevant de sa culture propre. Ce peuple a compris la nécessité d'inviter, urgemment dans les années 1950, l'américain W. E. Deming, spécialiste de la gestion de la qualité par les statistiques. L'on note que c'est à partir de ce moment-là que se sont développées des activités d'amélioration de la qualité dans tout le pays. Le contrôle de la qualité et les méthodes d'amélioration de la productivité importés de l'étranger ou acquis à travers un corps étranger ont permis au Japon d'accomplir son développement unique et remarquable.

Les pays africains doivent résolument suivre l'exemple du Japon en associant l'amélioration continue et l'innovation, c'est-à-dire faire des bonds en un processus continu. Selon la JICA, actuellement beaucoup de pays en développement luttent contre la pauvreté en cherchant à perfectionner leurs activités industrielles et économiques.

L'on assiste déjà à des tentatives d'introduction du *kaizen* en Afrique. On peut citer l'exemple du Sénégal et de la Tanzanie qui ont entrepris un projet d'amélioration de leurs services de santé. Tandis que la Zambie et l'Ethiopie ont respectivement entrepris un projet de

renforcement des performances et des compétences des enseignants et une amélioration de la qualité et de la productivité grâce au *kaizen*. La Côte d'Ivoire, quant à elle, semble s'enquérir des méthodes et domaines d'application du *kaizen*. Les informations déjà recueillies sur le terrain indiquent que cette philosophie ou méthode est en pleine expérimentation dans le cadre du PPP (Partenariat Public-Privé) à Yamoussoukrou et Bouaké. Les résultats ou bilans de ces différents projets agricoles sont très attendus. Nous suggérons donc que cette méthode soit introduite en Côte d'Ivoire et dans les pays africains qui le désirent.

5.1. Applications du *kaizen* en Afrique

Le *kaizen* ne présente aucune incompatibilité avec le processus de développement des pays africains et de leur culture. Cependant, signalons qu'il faut la prise en compte de la situation linguistique. Les africains doivent promouvoir le développement des langues nationales. Cette thèse est défendue par plusieurs chercheurs et linguistes. L'extrait ci-dessous de l'œuvre de C. A. DIOP (1979 : 405) en est une illustration :

« Il est plus efficace de développer une langue nationale que de cultiver artificiellement une langue étrangère ; un enseignement qui serait donné dans une langue maternelle permettrait d'éviter des années de retard dans l'acquisition de la connaissance. Très souvent l'expression étrangère est comme un revêtement étanche qui empêche notre esprit d'accéder au contenu des mots qui est la réalité. Le développement de la réflexion fait alors place à celui de la mémoire. »

Le corps propre africain peut participer pleinement et efficacement à l'amélioration de la productivité et de la qualité de ses services et activités par l'usage effectif de son univers intéroceptif, c'est-à-dire sa langue maternelle qui lui permettra de maîtriser son univers extéroceptif, qui n'est rien d'autre que son monde extérieur ou son environnement.

L'hypothèse émise est que l'introduction du *kaizen* dans plusieurs espaces et particulièrement dans le monde rural africain qui est majoritairement analphabète et producteur de matières premières agricoles serait bien. L'approche des cinq (5) S du *Kaizen* qui donne des résultats rapides et positifs peut être expérimentée. Il convient de trouver la correspondance des cinq (5) S dans nos langues.

Famille linguistique	Langues	Les unités linguistiques de l'approche des cinq (5) S				
	Japonais	seri	seiton	seiso	seiketsu	shitsuke
Italique Latin	Français	trier	ranger	nettoyer	standardiser	discipliner
Germanique westique	Anglais	to sort	to arrange	to clean	to standardize	To discipline
Kwa	Adioukrou	dʒɛdʒ ɛs	ɲi-ɲimɲ	tètɲ ɛs	Kôk nɛɲ ɛbri ɲàm	jègɲ lòw
Kwa	Attié	fɛ	hũ lɛ	tɛtɛ	ē mikō	bōzɛ

Kru	Dida	gbāzēni	d̥zid̥zr̥á	lò	nù né òlò	t̥f̥à
Mandé	Dioula	tòm̥	àròbè	Kà d̥zòsi	àkè kèrèṇṇè	Kàblà sirà t̥èrèni
Kru	Godié	gbāzi...mó	gīglà	ɲlīpè	bīè	bāā
Gur	Koulango	dègè lègè	sāmp̥é	pràgè	siḡè tà lê òb̥ḡ wòré	it̥ḡḡò
Gur	Sénoufo	côr	s̥ḡḡè	krúgò	félèmbi	ɲónònò

Tableau 3 : illustration des cinq (5) S sans les langues africaines

Il faut noter que les langues africaines en général portent en elles la représentation des cinq (5) mots japonais commençant par un « S » : (1) seri « trier », (2) seiton « ranger », (3) seiso « nettoyer », (4) seiketsu « standardiser », (5) shitsuke « discipliner ». Il est donc possible de sensibiliser le corps propre africain en attirant son attention sur la nécessité d'appliquer l'approche des cinq (5) S qui stimule la promotion de la productivité et de la qualité. Ces notions existent déjà dans l'univers intéroceptif donc elles sont aussi observable dans l'univers extéroceptif. Il est possible d'aller plus loin en recherchant dans les langues africaines, particulièrement celles de Côte d'Ivoire, des expressions traduisant le kaizen.

Famille linguistique	Langues	Expressions fondamentales du <i>kaizen</i>		
Italique Latin	Français	productivité	qualité	Cinq bonnes choses
Germanique westique	Anglais	productivity	quality	Five good things
Kwa	Adioukrou	ir	òb mām̥	môb àmām̥ jén
Kwa	Attie	kāhō	gb̥ḡgb̥ḡ	ké gb̥ḡgb̥ḡ kēb̥ḡ
Kru	Dida	bàlié trò	kùkli ló	Kòklè lè ḡgb̥i
Mandé	Dioula	ɲām̥	brèbrè	fòḡ brèbrè lôrù
Kru	Godié	tr̥ōlī	nānō	lè nēnī ngbú
Gur	Koulango	pòkò	cèrè s̥ḡḡè	zònò wini cèrè tó
Gur	Sénoufo	sùm̥ sè	wòj̥ḡḡi	Já c̥ḡḡè káglò

Tableau 4 : illustration de quelques expressions fondamentales du *kaizen* à travers les langues

Le tableau 4 ci-dessus indique que les langues africaines regorgent des unités linguistiques pour exprimer la quantité et la qualité. Les données obtenues dans les tableaux 3 et 4 ont été collectés auprès d'informateurs principaux qui sont eux-mêmes locuteurs natifs de ces langues. Ils ont tous reconnus l'application des cinq (5) S dans les campagnes ou villages déjà visités. Il faut donc sensibiliser les paysans en les invitant à mettre l'accent sur l'amélioration de la productivité et de la qualité.

Il va falloir donc demander aux paysans de s'impliquer entièrement dans les approches des cercles CQ, l'IE et GQT. Cela consistera à désigner entre eux des vulgarisateurs de ces philosophies ou approches. Au niveau des cercles CQ, il doit exister la représentation des

activités de petits groupes bénévoles plein d'expérience qui s'impliquent continuellement dans les activités toutes les activités. Ces cercles participent au développement des compétences des membres du groupe et du travail d'équipe.

L'IE doit permettre aux paysans de comprendre la nécessité de la modernisation de leurs activités. Il s'agit d'insister sur l'amélioration de leur système de travail. Ils doivent utiliser efficacement l'information, leur énergie, des personnes, des équipements, des ressources et matériaux, etc. Et enfin, le sigle GQT est l'abréviation de la « gestion de la qualité totale ». C'est une stratégie qui doit s'appliquer à l'ensemble des activités du monde paysan comme convenu plus haut dans la section 4.

La sensibilisation de l'amélioration de la qualité et de la productivité passe absolument par la promotion et l'usage effectif des langues nationales qui représentent notre univers intéroceptif. En émettant l'hypothèse que le cerveau mémorise progressivement et parfaitement l'activité culturel, n'est-il pas urgent et nécessaire d'introduire également le *kaizen* dans l'éducation, mais au stade primaire et nutritionnel ?

Etant donné que l'on s'inscrit dans les savoirs endogènes de façon implicite, il est possible d'éviter l'usage du terme *kaizen* s'il dérange. Selon nous, l'Afrique a subi un « traumatisme culturel » dans son évolution. Ce traumatisme s'explique par le reniement de son univers intéroceptif, c'est-à-dire sa langue qui constitue son âme. La majorité des informateurs en âge avancé que nous avons interrogés nous ont raconté qu'à leur époque toute personne qui parlait sa langue maternelle à l'école était identifié comme un « sauvage » et devait par conséquent porter un collier, objet de moqueries. C'est dans cette ambiance que des générations se sont succéder en acquérant une autre langue, outil de transfert d'une autre culture. Il est possible pour les peuples africains de repenser leur univers propio-intéro-extéroceptif en accordant une importance à l'amélioration de la productivité et de la qualité sans motif de complexe.

Conclusion

Le mot ne peut être utilisé pleinement en dehors de la culture qui le porte, le développe, le diffuse et le vulgarise. En outre, comme le disait L. S. Senghor (L'Harmattan, 2007) « la culture est au début et à la fin de tout développement ». L'Afrique possède donc le potentiel nécessaire de recentrer sur les réels besoins de subsistances de son corps propre la philosophie du *kaizen* qui a été et reste le moteur de développement rapide du Japon. La culture est reconnue comme une dimension nécessaire de tout véritable développement.

On pourrait affirmer de façon générale que les pays africains ont besoin d'accéder à un savoir ou une connaissance qui stimulerait le développement de ses activités agricoles, industrielles et technologiques. Ces pays doivent aspirer à une renaissance culturelle, relevant de

l'extéroceptivité, qui permettrait l'épanouissement de leur corps propre ou enveloppe proprioceptive. Ils doivent aussi en définitive promouvoir leur univers intéroceptif pour une bonne application du *kaizen*.

En somme, il est bon de retenir que, en nous limitant à une simple analyse de l'unité linguistique *kaizen*, nous n'aurions pas eu l'opportunité de saisir son sens et sa signification. Nous croyons pertinemment que l'approche cognitive est fondamentale pour l'analyse des mots qui peuvent exprimer un texte, un récit un discours, un concept une méthode et une philosophie, pour ne citer que ces exemples. Le *kaizen* est donc nécessaire à la culture africaine.

Bibliographie

Ouvrages

- BALOGUN, Ola, Honorat AGUESSY et Pathé DIAGNE, 1977, *Introduction à la culture africaine, aspects généraux*, Paris, Editions 10/18.
- CLAXTON, Mervyn, 1998, Culture, Food and Nutrition, *Revue du monde noir*, Journal of the Black World, revue publiée par la société africaine de culture, 158, Paris, Présence africaine, 2^E semestre, 86-98.
- CROFT, William and CRUSE D. Alan, 2004, *Cognitive Linguistics*, Cambridge Textbooks in Linguistics, Cambridge, Cambridge University Press.
- DAILEY, Kenneth, W., 2005, *The Kaizen Pocket Handbook*, The Demin Improvement Cycle, Kaizen and Kaizen Events, Publishing co.
- DELEDALLE, Gérard, 1978, *Charles S. Peirce, Ecrits sur le signe*, Paris, Seuil.
- DIOP, Cheikh Anta, 1979, *Nations nègres et cultures*, Paris, Présence africaine.
- ECO, Umberto, 1988, *Le signe, histoire et analyse d'un concept*, Bruxelles, Labor.
- FONTANILLE, Jacques, 2003, *Sémiotique du discours*, Limoges, Presse Universitaire de Limoges.
- FUJIMOTO, Takahiro, 1999, *The Evolution of Manufacturing System at Toyota*, New York, Oxford, Oxford University Press.
- KÖVECSES, Zoltán, 2000, *Metaphor and Emotion: Language, Culture, and Body in Human Feeling*. Cambridge, Cambridge University Press.

- LAKOFF, George and JOHNSON, Mark, 1980, *Metaphors We Live By*, Chicago, University of Chicago Press.
- LOW, Moris, NAKAYAMA, Shigeru and YOSHIOKA, Hitoshi, 1999, *Science, Technology and Society in Contemporary Japan*, Cambridge, Cambridge University Press.
- MASAAKI, Imai, 2012, *Gemba Kaizen, A Commonsense Approach to a Continuous Improvement Strategy*, New York, McGraw Hill Companies.
- MAURER Robert, 2013, *The Spirit of Kaizen, Creating a Lasting Excellent One Small Step at a Time*, New York.
- MAURER, Robert, 2014, *One Small Step Can Change Your Life, The Kaizen Way*, New York, Workman Publishing Company.
- NAKAME, Chie, 1998, *Japanese Society*, Berkeley, Los Angeles, London, University of California Press.
- SAUSSURE, Ferdinand, De, 1990, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot.
- SAUSSURE, Ferdinand, De, 2000, *Ecrits de linguistique générale*, Paris, Seuil.
- SHIBA, Shoji and David WALDEN. 2001, *Four Practical Revolutions in Management. Systems For Creating Unique Organizational Capability*, Cambridge, Massachusetts, Center For Quality of Management, CRC Press, Productivity Press.
- TALMY, Leonard, 2000a , *Toward a Cognitive Semantics*, vol. 1, *Concept Structuring Systems*, Cambridge, Mass., MIT Press, and London, Bradford.
- TALMY, Leonard, 2000b, *Toward a Cognitive Semantics*, vol. 2, *Typology and Process in Concept Structuring*, Cambridge, Mass., MIT Press.
- VYVYAN, Evans, 2007, *A glossary of Cognitive Linguistics*, Edinburgh, Edinburgh University Press, and Salt Lake City, University of Utah Press.
- VYVYAN, Evans, BERGEN, Benjamin K., and ZINKEN Jörg (eds.), 2006, *The Cognitive Linguistics Reader*, London, Equinox.
- VYVYAN, Evans and GREEN, Melanie, 2006, *Cognitive Linguistics, An Introduction*, Edinburgh, Edinburgh University Press.
- ZADI KESSY, Marcel, 1998, *Culture africaine et gestion de l'entreprise moderne*, Abidjan, CEDA.

Revues/Magazines

JICA, 31 mars 2012, Sagesse de l'amélioration des moyens de subsistance (KAIZEN) au Japon d'après-guerre, un enseignement appris du premier pays en développement, Tokyo.

JICA, septembre 2016, KAIZEN, Tokyo.

JICA, July 2016, JICA's world, SDGs Toward Our Future, Tokyo.

JICA, 2016., JICA's Activities for Private Sector Development in Africa and the role of Japanese Private Sector, Tokyo,

L'HARMATTAN, mars 2007, Africultures, Les cultures africaines sont-elles à vendre ?, Richesse artistique et développement économique, 69, Paris.

BAMAKO ENTRE ACCROISSEMENT DEMOGRAPHIQUE ET EXTENSION SPATIALE

Dr Djibrilla Alhadji CISSE

&

Dr Mariam COULIBALY,

**Ecole Normale Supérieure (ENSup) de Bamako, D.E.R :
Histoire et Géographie**

Résumé

L'extension spatiale de Bamako, due à sa forte croissance démographique (6 % par an), constitue une véritable préoccupation pour les autorités nationales et municipales. Cette extension, entretenue par une crise aiguë de logement et par une spéculation foncière systématique, semble très inquiétante à cause des multiples problèmes qu'elle engendre: difficultés d'aménagement, d'équipement, de logement etc. L'extension est d'autant plus inquiétante qu'elle semble se dérouler sans aucun respect du Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) dépassant les limites de la ville proprement dite. L'arrivée en 2012 d'environ 46000 personnes déplacées a significativement augmenté le taux d'accroissement, passant de 6% à 6,5%. En 2025, plus de trois millions d'habitants résideront dans l'aire urbaine de Bamako (Prospective Mali 2025).

Ce travail, axé sur une analyse des études et recherches empiriques, privilégie donc les approches exploratoires pour faire l'état des lieux de la question. Les résultats de la recherche ont montré que Bamako reçoit plus de la moitié (55,3 %) de la population urbaine du pays. Cette forte croissance démographique s'est accompagnée d'une forte consommation de l'espace avec comme conséquence un habitat précaire et les difficultés d'accès au service de base. L'effort de rattrapage est énorme et doit être rattaché à la problématique plus générale de la maîtrise de la croissance et du développement du territoire urbain. La politique Nationale de la Ville pourrait – elle y contribuer ?

Mots clés : accroissement démographique, extension spatiale, bamako, assainissement, migration, macrocéphalie, politique urbaine.

Abstract

The spatial extension of Bamako, due to its strong demographic growth (6% per year), is a real concern for the national and municipal authorities. This extension, sustained by an acute crisis of housing and land speculation maintained, seems very worrying because of the many problems it generates: difficulties of development, equipment, housing etc. The extension is all the more

disturbing as it seems to unfold without any respect of the master plan of planning and urban planning (SDAU) beyond the limits of the city proper. The arrival in 2012 of approximately 46,000 displaced persons significantly increased the rate of increase from 6% to 6.5%. In 2025, more than three million inhabitants will reside in the urban area of Bamako (Prospective Mali 2025).

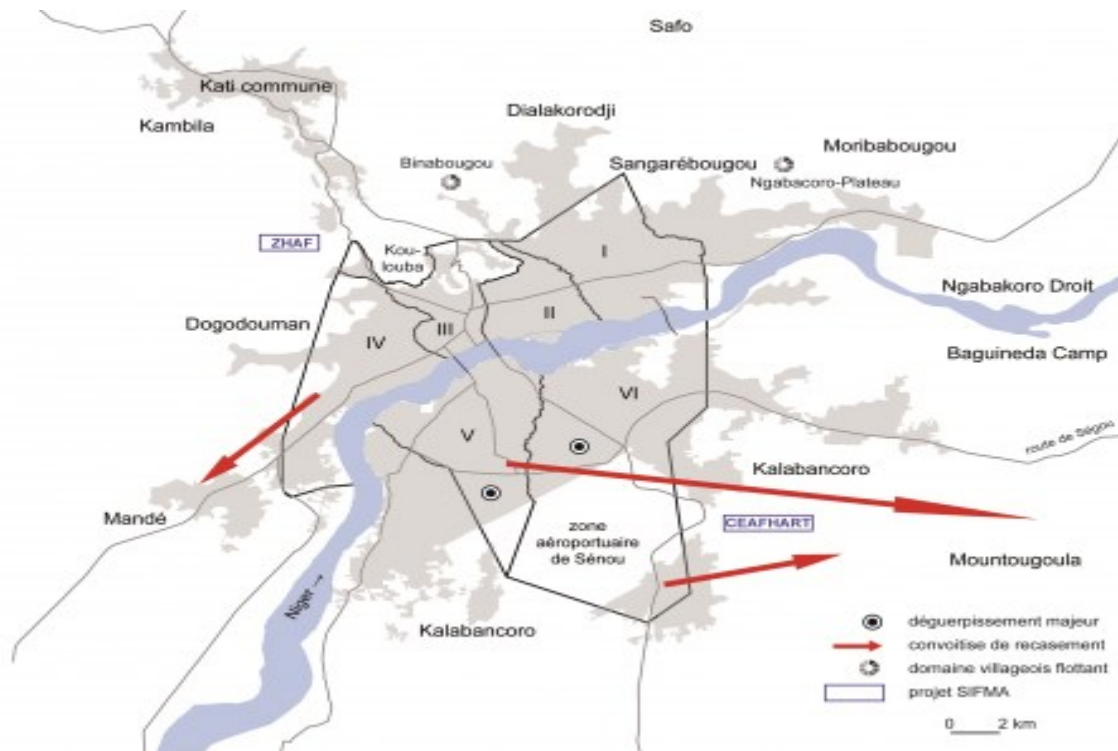
This work, which focuses on an analysis of empirical studies and research, favors exploratory approaches to the state of the art. The results of the research showed that Bamako receives more than half (55.3%) of the urban population of the country. This strong demographic growth has been accompanied by a high consumption of space, which has resulted in precarious housing and difficulties in accessing basic services. The catch-up effort is enormous and must be linked to the more general problem of controlling urban area growth and development. Could the city's national policy contribute to this?

Key words: population growth, spatial extension, bamako, sanitation, migration, macrocephaly, urban policy.

Introduction

Le début du xx siècle se caractérise par l'importance de l'étalement urbain et par le phénomène de métropolisation : la concentration des hommes et des activités dans les plus grandes villes. Mais ces villes concentrent aussi les problèmes. Dans le cas du Mali, la population urbaine a été multipliée par plus de cinq, triplant presque son taux d'urbanisation (de 14 % en 1970 à 36 % aujourd'hui). Bamako compte 1,8 million d'habitants au dernier recensement de 2009. Sa population a été multipliée par sept au cours des quarante dernières années (et probablement par 20 ou 25 si l'on remonte à 1950).

Le Mali, pays continental, est un vaste territoire de 1 240 192 km², au relief plat avec une très faible densité (un peu plus de 11,7 habitants par km² en moyenne). La population est répartie de manière très inégale sur l'ensemble du territoire. La pression démographique s'exerce sur la zone sud du pays où les volumes pluviométriques sont supérieurs à 200 mm autour des centres urbains, le long des vallées fertiles (fleuve Niger et Sénégal), ainsi que dans les plaines à forte potentialité agricole. Le triangle Mopti-Bamako-Sikasso couvrant 100 000 km² accueille Bamako et 4 chefs-lieux de région concentrant près de 60 % de la population urbaine du pays. Deux phénomènes sont à constater aujourd'hui : le dépeuplement des zones arides et semi-arides et l'accélération de l'urbanisation des zones humides. La succession des années de sécheresse a entretenu le flux des populations rurales rejoignant les centres urbains.



Carte réalisée par M. Bertrand, 26 mai 2015.

Ce travail, axé sur une analyse des études et recherches empiriques, tente de répondre aux questions suivantes : Pourquoi cette forte urbanisation de Bamako ? Quelles corrélations entre cette urbanisation et le développement de la ville de Bamako ? Quelles réponses y apportées ? La question principale porte sur comment assurer la maîtrise de la croissance et du développement du territoire urbain ?

L'urbanisation résulte de trois composantes : la densification des agglomérations existantes ; l'étalement des agglomérations existantes, et l'émergence de nouvelles agglomérations à partir du regroupement de villages existants. Dans le cas du Mali tout comme de l'Afrique de l'Ouest, ce reclassement du rural vers l'urbain est relativement récent et a engendré une prolifération de petites agglomérations. Le processus de décentralisation poussée initiée dans les années 1990 y a beaucoup contribué.

Ce travail s'articule autour de six parties : la problématique de définition du phénomène, les tendances urbaines du pays, le développement urbain de Bamako, les difficultés d'accès aux services de base, les politiques urbaines et les perspectives.

1. Méthodologie et problématique de définition des concepts

La méthodologie de recherche a porté essentiellement sur une analyse des études et recherches empiriques. Elle a donc privilégié les approches exploratoires pour faire l'état des lieux de la question, mais aussi d'analyse des systèmes de planification et de gestion des actions de développement qui semblent montré leur limite. Nous avons exploré également les différentes

politiques (politique nationale des villes, politique nationale de la population, politique nationale de l'aménagement du territoire, et ses différents outils) fondées sur une vision partagée du développement urbain.

Ce qui a nécessité une recherche documentaire à différents niveaux :

- les bibliothèques universitaires (ENSup, ISFRA, USSG, ULSH) ;
- les archives des services techniques et institutions spécialisées : DNUH, Institut du Sahel, OIM, BM, CERPOD, FNUAP, INSTAT, DNP ;
- internet.

Des publications d'ordre académique (ouvrages généraux, ouvrages spécialisés, thèses et mémoires), des rapports, des périodiques, des journaux, des modules de formation, des articles ont été consultés. Cette démarche méthodologique a été marquée, en outre, par la collecte et l'analyse des données secondaires disponibles sur la problématique de la définition et de la gestion urbaine en Afrique Subsaharienne et ailleurs dans le monde.

La question urbaine constitue un objet d'étude pour plusieurs disciplines (économie, géographie, démographie, etc.) ; la définition de l'urbain et la délimitation des zones urbaines varient donc en fonction des problématiques étudiées et des données disponibles. Cette diversité des approches est déterminante dans la production de données et de connaissances sur l'urbain. Avant de présenter l'état des connaissances concernant l'urbanisation au Mali, il est donc nécessaire de présenter les sources de données permettant des analyses empiriques sur l'évolution de l'urbanisation au niveau international et les approches/définitions retenues de l'urbain.

1.1. Données internationales et définition de l'urbain

Une grande partie des travaux comparatifs portant sur les villes dans le monde et le processus d'urbanisation s'appuie sur la base de données *World Urbanization Prospects* des Nations unies. Cette base est, à ce jour, la seule base permettant une comparaison des taux d'urbanisation pour tous les pays du monde. Outre des données par pays sur l'urbanisation entre 1950 et aujourd'hui, cette base contient aussi des projections à moyen terme. Si ces données constituent une référence, elles sont néanmoins contestées sur différents points :

- **La définition de l'urbain**

Les analyses empiriques et projections tirées du *World Urbanization Prospects* reposent sur les données disponibles pour chaque pays et donc sur les définitions nationales de l'urbain. Ces définitions varient fortement entre les pays : certains s'appuient sur des critères administratifs tandis que d'autres se basent sur des seuils de population et de continuité du bâti pour dessiner les contours des villes.

Cette hétérogénéité des définitions biaise les analyses comparatives internationales (Hugo et Champion, 2003).

Au Mali, excepté Bamako, sont considérés comme centres urbains tous les chefs-lieux de cercle et toutes les localités de plus de 5 000 habitants.

- **L'ancienneté des données utilisées**

Une autre difficulté, soulignée par Cohen (2004), pour comparer les taux d'urbanisation et la croissance urbaine entre pays est le manque de données récentes dans certains pays. En effet, les estimations quinquennales proposées par cette base de données reposent sur les recensements

nationaux de la population réalisés à différentes périodes et différents intervalles selon les pays. Pour certains, les derniers recensements remontent à plus de 10 ou 20 ans, ce qui nécessite le recours à des projections induisant un risque d'erreur non négligeable. Cohen (2004) montre que les projections de l'Organisation des Nations unies (ONU) surestiment systématiquement la population urbaine des pays à bas ou moyen niveau de développement. Cependant, ces projections sont révisées régulièrement dès que de nouvelles données de recensements sont disponibles.

1.2. Le modèle de projection adopté

Bocquier (2005) remet en cause le modèle de projection de l'ONU en examinant les raisons pour lesquelles il tend à surestimer systématiquement la population urbaine des pays en développement. Il propose un modèle alternatif et conclut que les projections de l'ONU pourraient surestimer la population urbaine à l'horizon de 2030 d'au moins un milliard, soit de 19 % en termes relatifs.

Ce biais serait particulièrement important pour les pays en développement et serait supérieur à 30 % en Afrique, en Inde et en Océanie.

Le *Global Rural-Urban Mapping Project* (GRUMP) propose une base de données exhaustive sur la localisation des lieux de peuplement de plus de 1 000 habitants, les limites des villes de plus de 5 000 habitants et la répartition de la population entre zones urbaines et rurales en 1990, 1995 et 2000. L'originalité de ces données tient au fait qu'elles s'appuient sur des photos satellites permettant de délimiter les zones urbaines en identifiant les zones où l'éclairage nocturne est le plus intense.

Le récent projet *E-Geopolis* (2010) vise à construire une base de données mondiale harmonisée dépassant ces définitions nationales. Le projet suit pour ce faire le critère recommandé par les services statistiques des Nations Unies pour définir les agglomérations :

- une agglomération est l'agrégation d'espaces bâtis dont la distance entre les constructions n'excède pas 200 mètres ;
- une agglomération est considérée comme urbaine si sa population dépasse le seuil de 10 000 habitants.

A ce jour, seules les données sur les pays d'Afrique de l'Ouest sont disponibles sous l'acronyme *Africapolis*. La base de données *Africapolis* combine des données satellitaires permettant de délimiter les zones bâties et de définir la topographie des pays, et des données fines de population issues des recensements nationaux. Dans la plupart des pays étudiés, des informations sur l'ensemble des localités – et pas seulement sur les villes principales – sont collectées, ce qui permet notamment d'observer l'émergence de villes de tailles moyennes, généralement absentes des bases internationales sur les populations urbaines.

2. Tendances urbaines et primatie de Bamako

Le réseau de villes au Mali est caractérisé par l'existence de plus de 210 localités ayant plus de 5.000 habitants, dont 28 en ont au moins 20.000 habitants, à savoir : *Bamako* (1.809.366), *Sikasso* (226.618), *Ségou* (133.501), *Kayes* (126.319), *Mopti* (120.786), *Gao* (86.353), *Tombouctou* (54.629), *Koulikoro* (41.602), *Kidal* (25.969), RGPH-2009.

Tableau1 : distribution de la population et taux d'urbanisation au Mali

Distribution en % de la population urbaine		Taux d'urbanisation par région en %	
Bamako	55,3	Bamako	100
Kidal	0,8	Kidal	38,3
Gao	3,5	Gao	21
Tombouctou	2,7	Tombouctou	13
Mopti	6,1	Mopti	9,8
Ségou	6,1	Ségou	8,6
Sikasso	13	Sikasso	16,1
Koulikoro	4	Koulikoro	5,5
Kayes	8,5	Kayes	13,9

Source : RGPH-INSTAT, 2009

Bamako reçoit plus de la moitié (55,3 %) de la population urbaine du pays suivi par les Régions de Sikasso (13%), de Kayes (8,5). Après Bamako (*où toute la population résidente habite en milieu urbain*), les proportions de citadins sont particulièrement remarquables à Kidal (38,3%), Gao (21,0%) et Sikasso (16,1%) (RGPH-2009). La population de la seule agglomération de Bamako est près de 8 fois celle de Sikasso qui est la deuxième ville la plus peuplée du pays. Ce rapport témoigne du grand déséquilibre qui existe entre Bamako et les autres agglomérations du Mali, non seulement par rapport à la population (tendance à la mégapolisation au cours de la dernière décennie), mais également dans la prise en charge des questions spécifiques relevant des rôles que chacune des localités développe ou entend développer.

Sur le plan économique (CSCR 2012-2017), le poids des villes au Mali dans la création de richesses nationales est déjà très important : un tiers de la population (les habitants des villes) produit environ 50% du PIB. Toutefois, il est à remarquer que la croissance économique soutenue du Mali pour une moyenne annuelle de 4,9% entre 2007 et 2010, ne s'est pas traduite nécessairement par la réduction de la pauvreté (les pauvres représenteraient environ 31% de la population urbaine). En effet, si pour la période 2001-2010, la pauvreté a globalement baissé en milieu urbain (de 18% à 10% pour Bamako et de 35% à 31% pour les autres villes), elle a augmenté durant la période 2006-2010, notamment du fait de l'urbanisation accrue des villes. L'impact de la croissance économique sur la création d'emplois a aussi été limité : seuls 6% de la population totale sont dotés d'un emploi stable dans le secteur formel (EPAM-2010).

3. Bamako, armature urbaine macrocéphale et fort accroissement naturel

La macrocéphalie constitue une caractéristique majeure de l'urbanisation en Afrique. Elle se traduit par le poids exorbitant d'une ville, généralement la capitale du pays, au détriment des autres centres urbains. Moriconi-Ebrard (1993) a calculé pour la plupart des pays un indice de primatie qui est le rapport de la taille entre la première et la deuxième ville du pays. Plus ce rapport est élevé, plus le poids de la première ville est important. Au Mali, la primatie est de 7,27.

La primatie constante de Bamako est assez révélatrice du phénomène macrocéphale. Avec 55,3 % de la population urbaine totale du pays, la primatie urbaine de Bamako est restée remarquablement constante depuis les années 1970. En dépit de cette macrocéphalie très marquée, la croissance urbaine est plutôt bien répartie à travers le pays.

Le taux d'accroissement annuel de la population de Bamako s'élevait à + 6,9 % en 1980, 6,6 % en 1990, + 5,6 % en 2000 et 6 % en 2009. La part du solde migratoire dans cette croissance se situe entre 15 et 30 % : la croissance bamakoise est donc bien moins le résultat de l'exode rural que de l'accroissement naturel.

Tableau2: accroissement de la ville de Bamako depuis 1980

Année	Accroissement annuel de la population en %
1980	6,9
1990	6,6
2000	5,6
2009	6

Source : RGPH-DNSI/INSTAT

3.1. Bamako, un développement urbain fort ancien

Le phénomène urbain au Mali est antérieur à la colonisation. En effet, Djenné, Tombouctou et Gao représentent, au moyen-âge, des villes intellectuelles, religieuses et commerciales importantes alors que Ségou et Sikasso sont respectivement, avant l'arrivée des Français, les capitales des royaumes Bambara et Sénoufo (Kamminga *et al*, 1988). Quant à Bamako, ses origines remonteraient à la fin du XVIIe siècle ou au début du XVIIIe siècle (Diakité et Sanankoua, 1987). Sa localisation sur la rive gauche du fleuve Niger, dans une vallée très fertile et au carrefour des caravanes de marchands, est propice à l'agriculture, au commerce et à la pêche.

Toutefois, quand les militaires français y entreprennent la construction d'un fort en 1883, Bamako a encore l'aspect d'un «gros village» (Diakite, 1993). Ce site représente alors, pour eux, une position stratégique permettant de contrôler la navigation sur le fleuve Niger et une étape dans la conquête de ce dernier, voie de pénétration vers l'intérieur du continent africain (Diakité et Sanakoua, 1987; Sinou, 1981). La population de Bamako se chiffrait, en 1883, entre 600 et 800 habitants (Villien-Rossi, 1966). Cependant, vingt-cinq ans plus tard, soit au début du XXe siècle, cette population atteint près de 6 000 habitants (selon les archives nationales). Bamako est devenue une ville.

Il s'agit d'un centre administratif et commercial important qui bénéficie du transport fluvial sur le Niger et d'une liaison ferroviaire avec Dakar. Après la première guerre mondiale, jusqu'aux années 1930, Bamako connaît une phase d'expansion. De nouveaux quartiers coloniaux y apparaissent. Pendant la crise économique, il y a peu d'extension spatiale. Après la Seconde Guerre mondiale, soit à la fin des années 1940, débute une autre phase d'urbanisation. Jusqu'à la fin des années 1950, le développement de la ville s'effectue essentiellement sur la rive gauche du Niger, de part et d'autre du centre européen (Kouma, 1993). En 1958, la population de Bamako s'élève à 76 200 habitants (suivant le recensement de la ville). Bamako est, à cette époque, la principale ville du Soudan français qui, en 1959, fusionnera avec le Sénégal pour former l'éphémère Fédération du Mali.

Le début des années 1960 marque un tournant dans le développement de Bamako. D'abord, l'éclatement de la Fédération du Mali, l'accession du Sénégal et du Mali à l'indépendance et les tensions politiques entre les deux nouvelles républiques qui s'ensuivent, ont pour conséquence le retour au Mali de nombreux fonctionnaires soudanais/maliens jusqu'alors en poste à Dakar et ailleurs au Sénégal, ainsi que la fermeture de la frontière entre le Sénégal et le Mali, ce qui contraint les travailleurs maliens à rester dans leur nouveau pays. Des milliers de migrants en quête de travail et d'un logement convergent alors vers Bamako, la capitale de ce nouveau pays, dont le nombre d'habitants fait un énorme bond, passant à 129 000 en 1961 (selon l'enquête démographique générale), ce qui représente un taux d'accroissement annuel moyen de 26 % depuis 1958.

Puis, en 1961, les deux rives du Niger sont reliées par un premier pont. C'est le commencement de l'expansion rapide de la ville sur la rive droite, ce qui justifiera, trente ans plus tard, la construction d'un deuxième pont. Le tissu urbain s'étend considérablement de 1960 à 1990, mais peu d'opérations d'urbanisme sont mises en œuvre (Dulucq et Goerg, 1989).

Les nouveaux lotissements sont rares et profitent surtout aux couches les mieux nanties de la population (hauts fonctionnaires, cadres, grands commerçants). L'extension urbaine se traduit alors par la multiplication, en périphérie, de nouveaux quartiers non lotis et sous-équipés (Bagayoko, 1989), dont plusieurs se développent à partir de noyaux villageois dont ils grugent les terres de culture. Il s'agit de quartiers dits «spontanés» ou «illégaux» qui, sous la pression de l'exode rural, poussent «de façon très anarchique» ou «selon une trame régulière» (SNLM, 1993b, p. 74) et ce, «en dehors des zones officiellement attribuées à des usages d'habitation» : ils n'ont «aucun statut juridique, aucun plan de lotissement légal» et leur occupation est «illégale au regard de la législation en vigueur» (Traoré, 1988, p. 34).

Par ailleurs, le centre se densifie, non seulement par la subdivision des parcelles dans les vieux quartiers lotis et l'augmentation du nombre de personnes par ménage, mais également par l'apparition de poches d'occupation résidentielle «illégales» dans les interstices de la trame urbaine (Bertrand, 1995; SNLM, 1993b). En 2009, la population de Bamako est passée à 1 800 000 habitants, ce qui correspond à un taux de croissance annuel moyen de 5 % à 6 % depuis 1961 (Diarra *et al.*, 1994). En 2013, la population de Bamako est estimée à plus de 2 000 000 d'habitants. L'habitat «spontané» absorbe plus de 50 % de cette population (SIBI, 1995).

L'extension de la ville s'est faite à travers des lotissements anarchiques. En effet, les collectivités, l'administration, les détenteurs de titres fonciers et les propriétaires de champs effectuent des lotissements au mépris de la réglementation et des documents de planification

urbaine (SDU, PUS). Ces lotissements ne tiennent pas compte des besoins en équipements collectifs et en infrastructures qui font l'objet de détournements de vocation au cas où ils seraient prévus par les outils de planification (environ 30% des équipements collectifs de Bamako par exemple ont été détournés de leur vocation).

3.2. Facteurs géographiques et l'émergence des villes

La répartition des activités économiques sur un territoire peut avoir pour origine des facteurs géographiques dits de « première nature », tels que le relief, les précipitations, la fertilité des sols, la proximité de la côte ou de voies fluviales navigables favorisant les échanges maritimes, l'existence de gisements de matières premières, etc. Ces facteurs peuvent rendre certains lieux particulièrement attractifs et peuvent donc expliquer la localisation des hommes et des activités. Des mécanismes purement économiques peuvent également générer des externalités favorisant l'agglomération des activités économiques. Il est courant de parler alors de facteurs géographiques dits de seconde nature, c'est-à-dire en lien avec des actions humaines.

La localisation de Bamako sur la rive gauche du fleuve Niger, dans une vallée très fertile et au carrefour des caravanes de marchands, est propice à l'agriculture, au commerce et à la pêche a certes favorisé son essor, mais n'est pas le seul facteur. En effet, quand les militaires français y entreprennent la construction d'un fort en 1883, Bamako a encore l'aspect d'un « gros village » (Diakité, 1993, p. 17). Ce site représente alors, pour eux, une position stratégique permettant de contrôler la navigation sur le fleuve Niger et une étape dans la conquête de ce dernier, voie de pénétration vers l'intérieur du continent africain (Diakité et Sanakoua, 1987; Sinou, 1981). A l'indépendance, elle est érigée en capitale avec une concentration de toutes les institutions politiques et des activités économiques et administratives.

De ce fait, Bamako occupe une place prépondérante, concentrant plus du tiers de la population urbaine totale. La région de Koulikouro et une partie de la région de Sikasso, sont polarisées par Bamako. Elles se caractérisent par la présence d'importants pôles secondaires tels Kati, Koulikouro, Kita et Bougouni (villes de 20 000 à 50 000 habitants). Comme d'autres capitales sahéliennes, on constate à Bamako une rapide péri-urbanisation, fortement liée à la question de l'habitat (déficit de logements officiels et accès à la ressource foncière) Ces quartiers dits « spontanés » sont en général caractérisés par une faible desserte en infrastructures et un manque d'équipements de proximité (services sociaux de base notamment).

L'agglomération concentre entre 60 et 75 % des industries nationales et contribue à hauteur de 86,3 % à la valeur ajoutée du Mali. Capitale administrative et économique du Mali, Bamako est aussi la plus grande ville. Elle est le siège des grandes institutions administratives et financières. On y trouve les grands hôpitaux ainsi que la plupart des grandes écoles du pays. Plus des 3/4 des entreprises industrielles et artisanales y sont localisées.

L'urbanisation des zones périphériques hors limites administratives est à l'origine d'une forte migration pendulaire. A la population résidant à Bamako s'ajoute celle vivant dans les quartiers qui sont en dehors des limites du District (Kalabancoro, Siracoro, Titibougou, Moribabougou, Niamana, Dialacorobougou) et qui exerce une pression sur les services, les équipements et le foncier. A ceci s'ajoutent les migrations saisonnières vers Bamako entre octobre et mai, dont

l'ampleur, mal connue, dépend, entre autres, de l'évolution de la situation de la pauvreté en zone rurale.

Cette forte croissance démographique s'accompagne d'une forte consommation de l'espace ; la croissance, même à Bamako, est essentiellement horizontale. Sa superficie est passée de 1 200 hectares en 1960 à 19 000 en 1984 avec un étalement spatial dans les zones périphériques à faible densité et sous-équipées menant à l'exclusion d'une partie de la population. Conduisant à des coûts d'équipements importants et à un rallongement des distances de déplacement, cette forme de croissance urbaine pourrait avoir un impact négatif sur les gains de productivité et les économies d'échelle qui accompagnent généralement le développement urbain.

L'intégration des habitants de ces zones péri-urbaines est un enjeu capital du développement urbain du Mali car c'est dans ces zones que l'essentiel de la croissance démographique a eu lieu ces dernières années. C'est également dans ces quartiers que vivent les populations les plus jeunes, et que se posent les problèmes les plus aigus d'emploi, de pauvreté, d'insécurité et d'environnement.

4. Les difficultés d'accès aux services urbains de base

Les villes maliennes sont confrontées à une insuffisance notoire des équipements collectifs, aux difficultés d'accès à l'eau et à l'électricité. Le manque d'équipements éducatifs, sanitaires et sportifs amène à utiliser les maisons à usage d'habitation comme école ou centre de santé. Les rues sont transformées en aires de jeux pour les enfants ce qui nuit à leur santé et affecte la mobilité des populations.

Les zones périurbaines sont principalement concernées par le manque d'infrastructure et d'accès aux services de base : routes, drainage, eau, assainissement, électricité, etc. La capacité de production d'eau potable est déficitaire à Bamako, Kayes, Gao, Koutiala, et Kidal. Le niveau d'accès à l'eau est différent aussi bien entre les villes qu'entre les quartiers de la même ville.

En matière d'accès à l'eau potable (robinet, forage ou borne fontaine), le taux d'accès moyen des ménages urbains est de l'ordre de 60,83%. Pour le District de Bamako, ledit taux est de 67,39% (Source RGPH-2009). Des difficultés financières rencontrées par la société concessionnaire, Energie du Mali (EDM-SA), ne l'ayant pas permis d'assurer les investissements nécessaires à la couverture des besoins, du reste aggravée par la problématique relative à la non maîtrise de la croissance des villes en sa charge, il a été procédé à sa restructuration avec la création de la Société Malienne du Patrimoine de l'Eau Potable (SOMAPEP) et de la Société Malienne de Gestion de l'Eau Potable (SOMAGEP) pour y faire face.

En matière d'accès à l'électricité, le taux moyen de couverture des villes par EDM Sa est de 58,51%. Ce taux, pour le seul District de Bamako, est de 72,55%(Source RGPH-2009). Pour les villes non couvertes par EDM-SA, l'accès est en partie couverte par des groupes électrogènes ou des panneaux solaires individuellement installés par les populations ayant les moyens.

Dans les régions de Kidal, Tombouctou et Gao, qui sont des zones arides aux mains de groupes armés, l'approvisionnement en eau potable et en électricité a subi des perturbations depuis des mois. En ce qui concerne l'eau, le manque de carburant pour alimenter les générateurs qui actionnent les pompes en sont une raison majeure. La population est alors contrainte d'utiliser

l'eau des puits ou de se rendre aux sources. Le manque d'alimentation en eau potable dans le nord du Mali accroît considérablement le risque d'une sévère épidémie de choléra dans la région.

En ce qui concerne l'assainissement des eaux usées, selon une étude de la Banque mondiale menée en 2007, le nombre de ménages raccordés à des systèmes d'égouts au Mali est très limité. Ce type de système n'existe qu'à Bamako et est défectueux, les eaux usées polluant alors les terres, les rivières et les nappes phréatiques. De plus, seule une minorité des ménages a accès à une latrine (Banque Mondiale, 2007). L'insuffisance des infrastructures routières et de drainage : le taux d'aménagement des rues dans les villes maliennes est presque nul. A part quelques artères principales aménagées, les rues ne sont pas aménagées et drainées d'où la stagnation des eaux et les risques d'inondation qui y sont associées.

Les problèmes de mobilité sont préoccupants: toutes les villes sont confrontées aux problèmes de mobilité urbaine dus au manque de voies aménagées et de transport en commun adéquat.

L'habitation occupe environ 87% des espaces urbains dans les villes. L'importance des quartiers «spontanés» reflète l'inadaptation du régime foncier officiel et la timidité des politiques urbaines dont la combinaison a pour effet un net déséquilibre entre l'offre formelle et la demande de terrains. L'insuffisance de l'offre en logements est notoire: la Stratégie Nationale de Logement a défini des besoins annuels de 12.000 unités pour Bamako et 10.000 pour les capitales régionales. L'offre de logements qui n'a guère dépassé 2.000 unités par an est loin de satisfaire les besoins d'où la multiplication des quartiers spontanés avec des logements insalubres en matériaux précaires.

Il se crée ainsi une «situation spéculative avec l'instauration d'un marché foncier parallèle très dynamique et rémunérateur» (SNL, 1995, p. 4). La distribution anarchique de lots à usage d'habitation et de concessions rurales, ignorant très souvent la législation en vigueur, les déséquilibres territoriaux entre les villes et les Collectivités locales voisines, compromettent dangereusement le développement harmonieux des villes et de leurs environs. Cette distribution anarchique sur fonds de spéculations foncières est à l'origine des changements de vocations des zones et de plusieurs conflits fonciers, rendant difficile la mise en œuvre des SDU et du coup la maîtrise de l'étalement des villes.

La faiblesse des ressources des collectivités : l'audit des finances des villes réalisé dans le cadre de la préparation du Projet d'Appui aux Communes Urbaines du Mali (PACUM) a montré que les ressources des Communes suffisent à peine à couvrir les dépenses de fonctionnement, c'est dire que ces Communes ne peuvent faire aucun investissement.

L'insécurité : elle est devenue aujourd'hui une préoccupation majeure des populations qui sont confrontées de plus en plus aux infractions à mains armées et à la recrudescence des accidents de la circulation.

La marginalisation de certaines couches : les villes maliennes sont confrontées aux problèmes de la mendicité, des sans-abris et au manque de dispositions en faveur des personnes handicapées pour leur faciliter l'accès aux lieux publics et au transport en commun.

5. Etalement des villes et Politiques urbaines

Les cités maliennes de manière générale font face aux mêmes **problèmes** qui sont entre autres : l'étalement urbain, les difficultés d'accès aux services urbains de base, les problèmes

d'assainissement, la dégradation de l'environnement, l'insuffisance de l'offre en logements, l'insuffisance des infrastructures routières et de drainage, les difficultés liées à la gestion foncière, les problèmes de mobilité, la faiblesse des ressources des collectivités, l'insécurité et la marginalisation de certaines couches.

Face à la problématique de la maîtrise de la croissance des villes, notamment leur étalement, le Gouvernement de la République du Mali a entrepris un vaste programme de sensibilisation face au phénomène de l'urbanisation, notamment avec l'adoption, en 1981, du document intitulé **"Grandes Orientations de la Politique Nationale de l'Urbanisme et de l'Habitat dans le cadre de l'Aménagement du Territoire"**.

Toute chose ayant permis de créer une dynamique particulière dans la gestion urbaine avec la mise au point des documents d'Urbanisme Règlementaire que sont le Schéma Sommaire ou Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (SSAU ou SDAU) et le Plan d'Urbanisme Sectoriel (PUS) et des outils d'Urbanisme Opérationnel comme le "lotissement", la "réhabilitation", la "restructuration" et la "restauration".

Après une décennie d'application et au regard des résultats engrangés avec la mise en œuvre des Premier et Deuxième Projets Urbains du Mali (1979-1986 et 1986-1994), la *Politique Sectorielle de Développement Urbain (PSDU)*, adoptée le 25 septembre 1996, a formulé un certain nombre de stratégies pour la maîtrise de la croissance des villes parmi lesquelles :

- l'approfondissement du processus de décentralisation;
- le développement d'un réseau de villes secondaires;
- l'amélioration de la gestion urbaine.

La recherche de solutions idoines aux insuffisances enregistrées dans la mise en œuvre, de juin 1997 à juin 2005, du *Troisième Projet Urbain du Mali*, dénommé *Projet Développement Urbain et Décentralisation (PDUD)*, s'est traduite par une déclinaison de la PSDU en *Stratégie de Développement des Villes du Mali (SDVM)*. Adoptée le 28 janvier 2009, ladite Stratégie met un accent particulier sur le Développement Urbain Durable et une plus grande responsabilité des Municipalités des villes bénéficiaires des opérations projetées.

Finalement, le gouvernement adopta le 26 février 2014, la Politique Nationale de la Ville dans laquelle une internalisation est faite des orientations, objectifs et activités des documents de politiques et de stratégies, ci-après, relatifs au Secteur du Développement Urbain et dont la mise en œuvre est confortée par la présente:

- les *Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)*;
- le *Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR 2012-2017)*;
- le *Plan de Relance Durable du Mali (PRED, 2016)*;
- le *Projet Présidentiel « le Mali d'abord » (juin 2013)*
- la *Politique Nationale d'Aménagement du Territoire (PNAT)*;
- la *Politique Sectorielle de Développement Urbain (PSDU)*;
- la *Stratégie Nationale du Logement (SNL)*;
- la *Politique Nationale de l'Assainissement (PNA)*;
- la *Stratégie de Développement des Villes du Mali (SDVM)*.

En 2012, plus de 80 villes (DNAT, 2012) disposent de leurs SDU approuvés en Conseils des Ministres.

Les SDU, malgré leur pertinence comme outils de planification et de développement urbain sont insuffisamment mis en œuvre. Les prévisions en termes de vocations et d'affectation des terres ne

sont pas respectées. Essentiellement trois (3) facteurs pourraient expliquer cet état de fait, à savoir ; (i) la non élaboration à temps échu de leurs outils d'opérationnalisation que constituent les PUS et les plans de lotissement ; (ii) la méconnaissance des SDU et des autres outils de planification urbaine par les populations cibles, encourageant une forte pression foncière sur les villes et leurs environs, (iii) l'insuffisance de concertation et de suivi – évaluation dans la mise en œuvre de ces outils.

Ces caractéristiques résultent, en fait, non pas seulement de l'insuffisance des fonds alloués au développement urbain, mais aussi, aux manières d'habiter l'urbain. Ce qui n'a pas permis de faire face au rythme accéléré d'urbanisation. Au cours de ces dernières années, les investissements de l'Etat dans les infrastructures urbaines ne représentent que 6% des investissements publics, ce qui n'est pas en relation avec le rôle des villes dans la création de richesses pour le Mali. Le financement des infrastructures urbaines est également caractérisé par une dépendance vis à vis des ressources extérieures (près de 70%). La faible exploitation du potentiel fiscal des communes urbaines, y compris celles de Bamako sur certains aspects, n'a pas permis de compenser ce déséquilibre.

- La Politique Nationale de la Ville adoptée en 2014 vise, d'après ses concepteurs (Gouvernement de la République du Mali) à faire de la ville malienne, entre autres, un espace harmonieux et de convivialité et un cadre d'expressions socioculturelles divers servant de levain à une citoyenneté et une démocratie locales réelles. Elle est également « *lien entre la dynamique de l'urbanisation et le processus global de développement national, est un cadre pour le développement urbain futur permettant d'exploiter, au mieux, les avantages de l'urbanisation aux niveaux national et local (notamment des économies urbaines), tout en limitant les éventuelles conséquences néfastes et les externalités négatives. Elle fournit également des mécanismes permettant de coordonner les actions des différents Secteurs et Ministères dans le domaine du Développement Urbain. Elle répond à la question de savoir comment les gouvernements envisagent d'accueillir la prochaine génération de la population urbaine. En outre, elle organise l'aménagement urbain en plusieurs phases et apporte des réponses correspondant à l'ampleur des problèmes existants* » (PONAV, 2014).

6. Les Perspectives de la Population Urbaine

Il subsiste encore de nombreuses lacunes dans le recueil des données concernant l'urbanisation. La croissance de certaines villes est telle que les limites administratives varient énormément d'une opération démographique à l'autre; par ailleurs, la cartographie des quartiers spontanés est rarement exhaustive, d'où des risques de sous-évaluation des effectifs de population. La durée écoulée entre la collecte et la publication des résultats est parfois tellement longue que les données publiées ne correspondent plus à la réalité du moment.

Il est donc difficile de préciser par pays les effectifs de population urbaine. Il est donc encore plus aléatoire de présenter des perspectives par pays. La tendance reste à une croissance plus rapide de la population en milieu urbain que celle du milieu rural.

C'est le cas de la croissance de la population urbaine au Mali qui a été notoirement plus rapide entre 1987 et 1998 (entre 4,6 % et 5,1 % par an). Les perspectives 1999-2024 réalisées par la Direction nationale de la statistique et de l'informatique (DNSI) mettent en évidence

l'accroissement rapide de la population urbaine du Mali et projettent un quasi-doublement de la proportion de la population urbaine par rapport à la population totale du pays entre 1998 et 2024 : elle passerait donc de 26,7 % à 47,5 %. Ces chiffres proviennent du scénario II de la DNSI, avec une baisse modérée de la fécondité à l'horizon 2024.

Tableau 3 : Evolution de la population rurale et urbaine du Mali, 1998-2024

Année	1998	2005	2010	2015	2024	Croissance annuelle moyenne
Pop. Rurale	7 112 138	8 025 103	8 649 035	9 275 709	10 411 243	1,5%
Pop.urb	2 595 596	3 707 315	4 776 170	6 098 423	9 408 919	5,1%
Pop.totale	9 707 734	11 732 418	13 415 205	15 374 132	19 820 162	2,8%
Pop.Urb/P op. Rur	26,7%	31,6%	35,5%	39,7%	47,5%	

Source : DNSI/INSTAT, Recensement Général de la Population et de l'Habitat au Mali, Perspectives de la Population résidente du Mali (1999-2024)

Les conditions climatiques sont difficiles au Mali et comprennent des cas de sécheresses récurrentes depuis de nombreuses années et de fortes inondations, autant d'événements qui ont renforcé la migration vers les zones urbaines. La pression démographique est de plus en plus forte autour des centres urbains et particulièrement à Bamako, mais également le long des vallées fertiles (fleuve Niger et Sénégal) ainsi que dans les plaines propices à l'agriculture et donc, dans les zones les plus attractives économiquement. Des migrations saisonnières vers Bamako se déroulent entre octobre et mai, mais dont l'ampleur est mal connue et dépend, entre autres, de l'évolution de la situation de la pauvreté en zones rurales.

Le triangle Mopti-Bamako-Sikasso couvre 100000 km² et comprend la ville de Bamako ainsi que 4 chefs-lieux dans lesquels se concentrent près de 60% de la population urbaine du pays. La Banque mondiale relève deux phénomènes contemporains importants : le dépeuplement des zones arides et semi-arides et l'accélération de l'urbanisation, phénomènes dus, en partie, aux années successives de sécheresse. Comme déjà souligné précédemment, les violences actuelles au nord du pays ainsi que les inondations renforcent ces tendances et engendrent d'importants mouvements de populations vers les principales villes du pays. La Direction nationale de la statistique et de l'informatique (DNSI) estime que la population urbaine du Mali va croître rapidement et projette un quasi doublement d'ici à 2024, allant jusqu'à 47,5%.

Entre 1998 et 2009, Bamako a connu un taux de croissance annuel de 4,8%. En 2009, lors du dernier recensement, la population bamakoise s'élevait à 1,8 million de personnes. Ainsi, l'accroissement naturel annuel de Bamako est d'environ 96000 personnes. L'arrivée en 2012 à Bamako d'environ 46000 personnes déplacées représente une augmentation d'environ 50% par rapport à l'accroissement annuel de la ville. Ce taux d'accroissement, passant de 4,8% à 6,5%, est significatif. Ces chiffres illustrent un phénomène important qui nécessite l'attention de la communauté humanitaire.

Conclusion

Dans la pratique urbaine, les zones d'extension et les équipements sont régulièrement planifiés, mais l'évolution réelle de l'occupation de l'espace se réalise pour une large part en dehors des règlements et des plans : les pouvoirs gestionnaires interviennent souvent a posteriori, au sein d'espaces déjà occupés ou déjà valorisés autrement (comme par le biais de l'opération "Sauvons notre quartier"). En résulte une gestion urbaine incohérente, des aménagements souffrant souvent de gigantisme et des infrastructures médiocres toujours en retard par rapport à l'évolution de la ville.

Le District de Bamako, Collectivité Territoriale est régi par la Loi 96-025 du 21/02/96 portant Statut particulier caractérisé par l'existence de sept (7) Collectivités Territoriales superposées: le District de Bamako et les six (6) Communes. Le fait que le District de Bamako soit en même temps une Collectivité Territoriale et un niveau de déconcentration (Région) composé de six Communes constitue la principale source d'ambiguïté. Sur ce même territoire s'exerce d'autres compétences : *celles des services centraux, celles des départements ministériels notamment, des organismes internationaux et celles du District de Bamako.*

Le gouvernement malien tout comme les autorités communales y manifestent une volonté de hausser le niveau des équipements urbains, de favoriser une plus grande accessibilité foncière et d'accroître une offre de logements locatifs de meilleure qualité. Toutefois, dans le contexte actuel de crise sécuritaire avec son corollaire de déplacés et de réfugiés, réussira-t-il à générer les ressources nécessaires pour mener à bien la nouvelle politique nationale de la ville et améliorer ainsi les conditions de vie et d'accès aux services de base des bamakois?

BIBLIOGRAPHIE

- BAGAYOKO, Amadou (1989) *La spéculation foncière sur la rive droite du Fleuve Niger à Bamako : apparition et extension de quartiers sous-intégrés*. Mémoire de fin d'études, Bamako, École normale supérieure en Histoire-Géographie, mai, 75 p.
- BANQUE MONDIALE (2007), *Développement des villes maliennes : Enjeux et Priorités*, Africa Region Working Paper Series Number 104 p.
- BERTRAND, Monique (1995) Bamako, d'une république à l'autre. *Les Annales de la Recherche Urbaine* (66).
- BERTRAND M., 1999, "Bamako (Mali) : habitat de cour et mobilités résidentielles", *Espace, Population, Sociétés*, n° 1, 138p
- BOCQUIER, P. & Traoré, S. 1996. Migrations en Afrique de l'Ouest: de nouvelles tendances. *La chronique du CEPED*, n° 20, janvier-mars, Paris, p. 1-3.
- CERPOD. 1995. *Migrations et urbanisation en Afrique de l'Ouest. Résultats préliminaires*, Bamako, CERPOD, juillet 1995, 30 p.
- COQUERY-Vidrovitch, C. 1988. Villes coloniales et histoire des Africains. *Vingtième siècle*, n° 20, 73p
- DIAKITE, Drissa (1993) Origines et histoire de Bamako. *In Bamako*. Bordeaux, École normale supérieure de Bamako et Département d'études et de recherches d'Histoire et de Géographie de l'Université de Bordeaux III, 122p
- KAMMINGA, Evelien, VAN LEEUWE, L., MAURET, R. et SIDIBÉ, Z. (1988). *Bamako et Ségou - Une étude du milieu urbain au Mali*. Bamako, Association néerlandaise d'assistance au développement, 152 p.

- KOUMA, Assitan Berthé (1993) Organisation de l'espace et paysages urbains. *In Bamako*. Bordeaux, Ecole normale supérieure de Bamako et Département d'études et de recherches d'histoire et de géographie de l'Université de Bordeaux III (Coll. « Pays enclavés » 6), 190P.
- MORIN (1996), « Habiter à Bamako : conditions de logement et réponses des ménages dans une ville sahélienne », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 40, n° 109, p. 6.
- NATIONS UNIES, 1995. *World Urbanization Prospects: The 1994 Revision*, New York, 178 p.
- OUEDRAGO, D. et Piché, V. 1995. *L'insertion urbaine à Bamako*. Karthala, Paris, 206 p
- PHILIPPE Antoine (1997) L'urbanisation en Afrique et ses perspectives, DT/12-97F-199
- REPUBLIQUE DU MALI, RGPH, 2009
- SNL (1995) *Stratégie nationale du logement*. République du Mali - Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat, 38 p.
- SNLM (1993a) *Stratégie nationale du logement au Mali. Rapport provisoire sur la politique nationale du logement au Mali*, 78p.
- TRAORÉ, Sidiki (1988) Problématique de l'habitat spontané au Mali. *Jamana*, 17, janvier-février: pp33-40.

ÉLECTION – REPRESSION – PARTAGE DU GÂTEAU

« Ça s’est toujours passé comme ça au Gabon » :

Violences post-électorales et préservation de la paix sociale au Gabon

NGUEMA MINKO Emmanuelle

Sociologue et Anthropologue

Ecole Normale Supérieure, Libreville

RESUME

La première élection présidentielle de 1961 avait été organisée sur fond de compromissions politiques. Les tensions sociales qui s’en suivirent avaient conduit au push de 1964. Arrivé au pouvoir en 1967, le jeune Albert Bernard Bongo réussit à apaiser les tensions par la création d’un parti unique. Mais la magnificence de son pouvoir sans partage le conduisit à passer du chef suprême au Dieu suprême pendant 22 ans. En 1990, le Mouvement de Redressement National l’obligea à organiser la Conférence Nationale pour parvenir au multipartisme intégral. Mais Omar Bongo comprit très vite que toutes les galvanisations de l’opposition visaient l’accès aux ressources du pouvoir. Il réussit ainsi à contrôler ses adversaires jusqu’à sa mort tout en préparant le lit à une succession monarchique. Et depuis lors, son héritier s’évertue à perpétuer le même schéma : fraude électorale- répression policière- réconciliation autour du gâteau national.

MOTS CLES

Crise politique - Fraude électorale – Partage du gâteau – Réconciliation nationale – Répressions policières – Tensions sociales.

ABSTRACT

The first presidential election in 1961 was organized under political compromises. The riots that followed drove the 1964 coup d’état. In 1967, the thirteen Albert Bernard Bongo succeeded to

down the pressures by creating the unique political party. But the magnificence of his power without any charring change him from the suprem chief to the suprem God during 22 years. In 1990, the National Movement of Refreshment forced him to organize the National Conference to achieve integral multipartism. But, Omar Bongo understood that all the grievances made by his opponents were about acceding to the power means. He succeeded like that to keep under control his political opponents until his death while preparing the bed to the monarchical succession. Since then, his heir spends his energy to perpetuate the same scheme: electoral fraud – police violence – reconciliation around the national pie.

KEYWORDS

Cake sharing - Election fraud – National reconciliation – Police Violence – Political crisis – Social pressure.

INTRODUCTION : Une constance de la vie politique gabonaise

L'histoire politique du Gabon est jalonnée d'actes de réconciliation multiformes ayant pour but la « préservation de la paix sociale et de l'unité nationale » ébréchées par des répressions qui font suite à des élections toujours jugées « frauduleuses » par les partis de l'opposition. Sous des appellations diverses (Union nationale dès 1961, Rénovation en 1968, Rassemblement Social-Démocrate en 1989, la Conférence Nationale en 1990, les Accords de Paris en 1994 ; le pacte de la Convivialité en 1998 ; la Trêve Sociale en 2003 ; les Accords d'Arambo en 2006 ; les Assises Sociales d'Agondjé en 2014 ; le Dialogue national inclusif et sans tabou en 2017), ces différentes assises politiques n'ont eu d'effets sur le plan sociologique que dans l'engouement des participants sollicités qui espèrent engranger des perdièmes à l'issue de la palabre. Du reste, c'est toujours le pouvoir politique qui s'en trouve renforcé ; car en galvanisant les masses par ses actes de « bonne foi », il parvient à redorer son image aussi bien au niveau national que sur le plan international.

«Ça s'est toujours passé comme ça [...] Les représentants de l'opposition qui crient à la fraude aujourd'hui faisaient la même chose hier lorsqu'ils étaient aux affaires! », tel est le seul argument que le parti au pouvoir semble légitimement opposer à ses adversaires politiques et au peuple qui revendiquent la vérité des urnes. En effet, en dépit de la pléiade d'assises organisée par le pouvoir politique gabonais en vue de refonder le lien social, le Gabon reste le seul pays africain à n'avoir jamais connu de véritable alternance au sommet de l'Etat 57 après l'indépendance et 27 ans après la Conférence Nationale. Par conséquent à chaque élection présidentielle, le même schéma ternaire (- élection jugée frauduleuse - répression policière et/ou militaire - dialogue/partage du gâteau/réconciliation) se reproduit à des années différentes, par des acteurs différents, sous le contrôle d'une même famille présidentielle, et cette fois-ci avec un prénom différent.

Le postulat anthropologique diffusionniste admet qu'il ne suffit pas de savoir comment sont les choses, mais de comprendre comment elles en sont arrivées à devenir ce qu'elles sont. Ainsi pour expliquer pourquoi le paysage électoral gabonais reste constant dans son schéma ternaire, il nous semble opportun de revenir sur l'histoire politique du Gabon depuis son accession à la souveraineté internationale en passant par une radioscopie du paysage politique depuis la

Conférence Nationale, jusqu'à la crise politique actuelle qui se caractérise par une répression à « balles réelles ».

I- RETOUR SUR L'HISTOIRE POLITIQUE DU GABON. DES INDEPENDANCES AU MOUVEMENT DE REDRESSEMENT NATIONAL

1- 1960 à 1967 : De la galvanisation de l'indépendance au rétablissement du multipartisme

Le 17 août 1960, le Gabon accède à la souveraineté internationale dans un contexte de multipartisme vite remis en question par le succès du gouvernement d'union nationale qui sera lui aussi révoqué à cause des dissensions internes à l'origine du push de 1964 à la suite duquel sera officiellement rétabli le multipartisme. En sa qualité de premier président de la République gabonaise, la galvanisation du discours de Léon Mba à l'occasion de l'indépendance est loin de rendre compte des désaccords, compromissions et chantages qui étaient au fondement du nouvel Etat naissant. L'accession aux indépendances des pays africains s'étant opérée à la suite de la Conférence Panafricaine des Peuples²⁶ tenue à Accra en décembre 1958, le projet de l'unité nationale était systématiquement perçu comme le socle sur lequel devait s'édifier la construction des Etats-nations. Au Gabon, ce désir d'unité nationale sera manifeste à travers le concept de « Gabon d'abord », affirmant une ferme volonté de « *penser d'abord Gabonais* » en dissipant les disparités ethniques en vue de construire une conscience nationale.

Mais ce premier acte fondateur sera rapidement remis en cause par Léon Mba lui-même. En effet, au lendemain des festivités du 17 août, il proposait une nouvelle élection pour conférer une autorité et une légitimité à son gouvernement. Très vite, les dissensions vont naître au sein du Bloc Démocratique Gabonais (BDG), le parti au pouvoir²⁷. Le président Léon Mba, d'ethnie fang, voulait un régime présidentiel, tandis que Paul Gondjout, président de l'Assemblée Nationale, d'ethnie Myénè, souhaitait un régime parlementaire. Ce premier conflit se solda quelques mois plus tard par des arrestations et des tracasseries policières à l'encontre de tous ceux qui étaient opposés au régime présidentiel, et par la dissolution de l'Assemblée Nationale. En fin de compte, Léon Mba se rallia à l'Union Démocrate et Social Gabonais (UDSG) qui était le seul parti de l'opposition dirigé par Jean Hilaire Aubame de l'ethnie Fang comme lui, pour faire campagne pour le « OUI » au régime présidentiel. Léon Mba sera ainsi élu premier Président du Gabon le 12 février 1961 avec 95% des voix au suffrage exprimé.

Cette alliance de circonstance aboutit à la construction du premier gouvernement d'union nationale composé de 14 membres issus des deux principaux partis politiques (BDG et UDSG) et ressortissants des neuf provinces du Gabon. Le succès de ce gouvernement d'union nationale les deux ans qui ont suivi sa formation, contribua à conforter la renommée du Gabon, donc de Léon

²⁶ La Conférence Panafricaine des Peuples avait pris effet et cause de l'idéologie coloniale qui stigmatisait la pluralité ethnique comme potentielle source de conflits et comme une tare ancestrale censée empêcher le développement de l'Afrique. De ce fait, le projet de l'unité nationale hantait les nouveaux Etats indépendants comme étant le seul moyen de parvenir au développement et à la conscience nationale.

²⁷ Le Bloc Démocratique Gabonais a été fondé en 1953 sur une fusion entre le Comité Mixte Gabonais de Léon Mba et le Parti Démocratique Africain de Paul Gondjout.

Mba, aussi bien sur le plan intérieur que sur le plan international²⁸. Mais le climat politique et social ayant été particulièrement perturbé dans les anciennes colonies françaises en 1963²⁹, cela ne faisait aucun doute qu'au Gabon, ce n'était qu'une question de temps. En effet, la renommée acquise par le Gabon à l'issue de la formation du gouvernement d'union nationale avait très vite donné les ambitions de construction d'un parti unique aux alliés de circonstance, mais chacun des deux l'imaginait à son avantage. Pour Jean Hilaire Aubame, il était question de créer un parti unique de masse au sein duquel l'UDSG et le BDG devraient se fondre. Mais pour Léon Mba, il s'agissait de renforcer les prérogatives du BDG qui devrait englober l'UDSG et en faire un parti unique.

La fin de l'année 1963 fut marquée par des tensions vives au sein du microcosme politique gabonais. Léon Mba fit congédier les ministres de l'UDSG du gouvernement d'union nationale et fit dissoudre l'Assemblée Nationale une fois de plus. L'UDSG qui redevint le principal parti de l'opposition scella des accords secrets avec Paul Gondjout et d'autres membres du BDG qui ne partageaient plus la vision de Léon Mba. Ainsi le 18 février 1964, sous l'instigation de ces derniers, les insurgés firent irruption à la présidence pour kidnapper Léon Mba. Dès le lendemain, par l'entremise d'un coup de force de l'armée française, ils furent sommés de le libérer. L'attaque se solda par 25 morts du côté des insurgés. Le calme fut très vite rétabli par l'arrestation et l'incarcération de tous les auteurs du coup d'Etat. Mais les lignes politiques de Léon Mba devenaient de plus en plus impopulaires aux yeux des populations et de ses propres partisans qui ne tardaient guère à rejoindre les rangs de l'opposition. Après les galvanisations de l'indépendance, Léon Mba devait désormais faire preuve de réalisme pour comprendre que le slogan de l'unité nationale ne pouvait plus suffire pour enchanter les populations. De ce fait, la conservation de son pouvoir devait passer par la mise en œuvre de nouvelles stratégies et de plus d'abnégation. En dépit de toutes les résistances qu'il avait eu à opposer, le multipartisme fut réinstauré accompagné de toutes les tensions sociales et politiques inhérentes, et ce jusqu'à sa mort en décembre 1967.

2- 1968 à 1990 : Omar BONGO et le retour du parti unique

« Dans les nouveaux Etats, pour développer un système de légitimité et pour aider à mobiliser la communauté à des fins séculières, les élites politiques tentent de faire adopter par la nation un objectif de régénération individuelle et sociale, une visée d'émancipation par rapport à un passé immédiat rejeté comme impur afin d'accéder à un état de pureté qui soit une forme de grâce initiale, gage d'un départ sans handicap de la nation indépendante »³⁰.

Souvenons-nous du succès du gouvernement d'union nationale les trois premières années de sa composition, ce qui avait donné aux deux principaux leaders, les ambitions de parti unique, chacun l'imaginant à son avantage. Souvenons-nous des conditions dans lesquelles Léon Mba avait été contraint de rétablir le multipartisme : tentative de coup d'Etat – arrestation/libération des opposants – tensions sociales. Tout était réuni pour que le jeune président Albert Bernard

²⁸ 1962 : le Gabon adhère à la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement ; Léon Mba devint le Président de l'Union Africaine et Malgache. 1963 : le Gabon est l'un des rares pays africains à avoir une balance commerciale excédentaire, ce qui lui vaut son adhésion précoce au Fond Monétaire International.

²⁹ Assassinat de Sylvanus Olympio au Togo, destitution de Fulbert Youlou au Congo, renversement de Hubert Maga au Dahomey).

³⁰ RIVIERE Claude, 1988, *Les liturgies politiques*, Paris, PUF, p.p. 17-18 ;

Bongo fasse le lit de la réconciliation sous les oripeaux du parti unique du rassemblement. La création du Parti Démocratique Gabonais (PDG) le 12 mars 1968 vint donc mettre fin aux antagonismes qui divisaient l'élite politique gabonaise depuis 1961 et de fait, constitua une réponse aux aspirations des opposants qui voulaient d'un parti unique de masse au sein duquel devraient se fondre le BDG, l'UDSG et le PUNGA. C'est ainsi que le jeune Albert Bernard Bongo devint le chef suprême du parti unique du consensus, le président providentiel qui venait réconcilier les Gabonais après le climat politique délétère des années postindépendances. Mais entre le chef suprême et le Dieu suprême, le pas sera franchi à plusieurs reprises pendant les vingt-deux années de règne du parti unique devenu parti-Etat.

L'année 1973 fut particulièrement faste pour le Gabon : choc pétrolier, création de la Société d'Energie et d'Eau du Gabon (SEEG), construction du chemin de fer, adhésion à Intelsat, construction du barrage de Kingué. Ainsi dès le 25 février, Albert Bernard Bongo est élu à 99,66% de voix au suffrage exprimé. Par cet acte, il consacra son pouvoir et sa légitimité auprès des populations. Toutes les occasions étaient devenues propices pour louer, chanter, danser, réciter, défilier etc.... à la gloire de Bongo. Des slogans tels que : « *Après Bongo c'est Dieu* », « *Le pouvoir de Bongo, d'éternité en éternité* », « *Avec Bongo, maintenant et à jamais* » scandaient les paysages social, médiatique, scolaire, administratif, commercial, et même familial gabonais. Les enseignants qui écrivaient quelques odes à la gloire du président Bongo étaient récompensés pendant les fêtes de la jeunesse au mois de février et du 12 mars. Chaque jeune Gabonais se souviendrait avoir joué un rôle quelconque dans la divinisation du pouvoir de Bongo. Personnellement lorsque j'étais en classe de CE1 en 1985, la Directrice de notre école primaire choisissait le premier de chaque classe pour dire un refrain, une ode, un ver, qu'elle composait elle-même à l'occasion des fêtes de la jeunesse ou du 12 mars. Bref, Omar Bongo³¹ avait acquis une telle notoriété qu'on aurait dit que le Gabon ne pouvait pas exister en dehors de lui. Son nom, ceux de son épouse, de ses parents se lisaient sur les institutions de l'Etat, les écoles (Université Omar Bongo, lycée Technique Omar Bongo, Institut de formation Basile Ondimba du nom de son père) les hôpitaux (maternité Joséphine Bongo, hôpital Jeanne Ebori du nom de sa mère), etc..., laissant percevoir une forme de sacralisation à travers l'adoption des symboles du « bongoïsme »³².

Ainsi pendant vingt-deux années de pouvoir monopartite, Omar Bongo avait dirigé le Gabon d'une main de fer à travers la stratégie d'assimilation réciproque des élites et contre-élites. Ce qui consistait d'une part à former les gouvernements à effectifs pléthoriques (une quarantaine de ministres, une vingtaine de secrétaires d'Etat), à créer des postes budgétivores de hauts dignitaires de l'Etat (délégués ministériels, conseillers nationaux, conseillers d'Etat, conseillers du chef de l'Etat, Collège de Hauts Conseillers d'Etat, etc...) qui n'avaient parfois aucun fondement dans l'attribution des prérogatives. Etant donné que le PDG était un parti-Etat, des postes similaires y étaient créés à l'occasion de chaque congrès. Bref, il était question de contenter tout le monde par des nominations à des postes budgétivores tout en respectant l'équilibre géopolitique afin d'avoir le contrôle sur tous, sur toute l'étendue du territoire, à travers

³¹ A l'issue du choc pétrolier de 1973, le Gabon fit son entrée dans l'Organisation des Pays Exploiteurs du Pétrole (OPEP) qui était exclusivement constitué de pays musulmans. A cette occasion, Albert Bernard Bongo se convertit à la religion musulmane et devint El Adj Omar Bongo.

³² Tous ces aspects sont développés dans un ouvrage que j'avais publié en 2010, à partir de la page 179. NGUEMA MINKO Emmanuelle, 2010, *Gabon : L'unité nationale ou la rancune comme mode de gouvernance*, Paris, l'Harmattan ;

un large réseau de « *mangeurs* » géopolitiquement identifiés qui avaient le devoir de se servir au mieux pour en redistribuer les prébendes aux populations de « *chez eux* ». A travers ce mode de fonctionnement, la corruption était autorisée et légitimée par toutes les instances de l'Etat, par les « *en-haut du haut* » aussi bien que par les « *en-bas-du-bas* » pourvu que le « *grand quelqu'un* » de « *chez eux* » veuille bien leur distribuer les « restes » pour pouvoir « *manger à leur tour* ». Mieux encore, la corruption était devenue un devoir pour « l'élus » qui avait l'obligation de « *partager ce qu'il a brouté* » en vue de préserver l'équilibre géopolitique, la paix sociale et la stabilité en faisant taire toute forme de contestation par « tous les moyens », derrière une unité nationale de façade³³. La première forme d'opposition vit le jour en 1982. Mais si l'on s'en tient au discours d'Omar Bongo à l'occasion du 12 mars 1982 : « la démocratie conçue comme mode de tribalisation de la vie politique ne nous intéresse pas. Cette conception de la démocratie n'aura pas droit de citer chez nous tant que le peuple nous fera confiance », le Gabon n'était pas prêt à s'ouvrir à nouveau au multipartisme. Et pourtant.....

3- Le Mouvement de Redressement National (MORENA)

Omar Bongo homme de paix, homme du consensus, homme de l'unité, Omar Bongo pour l'éternité ! Toute la stratégie politique du PDG devait œuvrer à préserver cette image de « sainteté » vouée au président de la République aussi bien au niveau national que sur le plan international. Penser la situation politique du Gabon autrement était considéré comme un crime de lèse-majesté qui conduisait les rares contrevenants soit en prison, soit en exil, et dans les cas extrêmes à l'exécution publique. Chaque quartier, chaque zone, chaque pâté de maisons avait son surveillant, son « indic » pour signaler aux autorités des cas éventuels de contestataires ou de déçus du système. Dès lors, tous ceux qui étaient repérés pour avoir émis quelques réserves ou des critiques à l'encontre du parti-Etat étaient immédiatement cooptés par le système et nommés à des postes de responsabilité. Les plus récalcitrants se voyaient torturés dans les bureaux de la contre-ingérence (le fameux B2) ; les téméraires étaient soit envoyés en prison, soit discrètement assassinés, lorsqu'ils ne réussissaient pas à s'exiler ; les entêtés se faisaient publiquement exécutés. C'est de cette manière que furent déjoués toutes les tentatives de déstabilisation du parti-Etat et toute forme de manifestation publique ou privées, jusqu'en 1981.

Cependant, dès le milieu des années soixante-dix, certains Gabonais exilés et des étudiants à l'étranger, qui voulaient prévenir l'opinion internationale sur les sévices moraux et corporels que subissaient un grand nombre de Gabonais à l'intérieur du territoire, avaient entrepris de rédiger un Livre Blanc. Celui-ci fut immédiatement saisi et caché dans les archives du Centre de Documentation (CeDoc). Les auteurs et leurs complices furent sévèrement sanctionnés, emprisonnés, suspendus de leurs bourses d'études ou de leurs fonctions, interdits de retour sur le territoire, exilés, etc.... Ce furent les prémices de la constitution du premier mouvement d'opposition gabonaise : le Mouvement de Redressement National (MORENA). Mais les leaders du MORENA ne comptaient pas s'en arrêter à ce premier coup. La rédaction du premier Livre Blanc ayant été un échec, il fallait poser un acte qui devait entacher l'image immaculée dont bénéficiait le Gabon auprès des instances internationales. Certains depuis leurs prisons, d'autres

³³ Sur ces questions, confère NGUEMA MINKO Emmanuelle, « Géopolitique et anthropologie du pluralisme culturel au Gabon. Stratégies de longévité politique et techniques gouvernantes clientélistes-clanistes », *Revue Enjeux. Bulletin d'analyse géopolitique pour l'Afrique centrale. Spécial Gabon portrait géopolitique*, numéro 37, Octobre-décembre 2008, FPAE, Yaoundé, p.p. 31 à 38 ;

depuis leurs exils, d'autres encore depuis leurs résidences surveillées, avaient réussi à rassembler discrètement plusieurs dizaines de personnes (essentiellement des étudiants) pour une marche pacifique au mois de novembre 1982. Les manifestants devaient marcher de la Gare routi re jusqu'  la pr sidence (environ deux kilom tres), pour d noncer les nombreuses violations des Droits de l'Homme et r clamer le retour au multipartisme. Apr s quelques minutes de marche, ils furent encercl s par une meute de policiers qui exerc rent sur eux une violence sans pr c dent. S'en suivirent des vagues d'arrestations, des op rations de tortures au B2, ce qui entra na d'autres vagues d'exil s politiques. Cette premi re manifestation publique sous le r gne d'Omar Bongo fut baptis e « les  v nements de la Gare routi re ».

En d pit des violentes r pressions polici res qu'ils avaient subies, les leaders du MORENA avaient tout de m me atteint leur objectif. En effet gr ce aux  v nements de la Gare routi re, l'opinion internationale pla ait d sormais le Gabon sur la liste noire des pays pourfendeurs des Droits de l'Homme. Mieux encore, avec l' lection de Fran ois Mitterrand comme pr sident de la France, les exil s pouvaient dor navant faire entendre leurs voix depuis l'Hexagone pour amener les ONG humanitaires   faire pression sur le Gabon. Cette conjoncture internationale favorable donna encore une impulsion particuli re aux survivants du MORENA rest s en « r sidences surveill es » au Gabon. D s lors, un groupe d' tudiants soutenus par quelques enseignants, d cid rent d s le premier trimestre de l'ann e scolaire 1982-1983, de distribuer des tracts au sein du campus et dans les quartiers, pour d noncer les comportements abjects de l' lite politique, les d tournements des deniers publics et la mauvaise gestion du r gime. Cette action fut aussit t enray e par une descente muscl e des policiers au sein du campus, arrestations de dizaines d' tudiants, coups et blessures graves, fermeture du campus, suspension des enseignants complices, etc... Cette fois-ci, le MORENA fut consacr  « mort-n  » par un jeu de mots, car toutes leurs tentatives d'actions se voyaient r primer et stopper avant qu'elles n'aient eu le temps de prendre forme.

Quoi qu'il en fut, les  v nements de la Gare routi re et ses rebondissements au sein du campus avaient largement discr dit  l'image du pr sident Omar Bongo sur le plan international. M me si au niveau national, le MORENA s' tait vu consacr  « mort-n  », ses relais  trangers poursuivaient discr tement les n gociations pour la lib ration de tous les prisonniers politiques et le rapatriement des exil s. Et bient t, sous l'impulsion de la conjoncture internationale de la fin des ann es quatre-vingt (l'effondrement du mur de Berlin qui sonne la fin de la guerre froide, r  lection de Mitterrand en France), Omar Bongo consentira   envisager une  ventuelle ouverture politique en faisant lib rer les prisonniers politiques, en autorisant le retour des exil s et en invitant les opposants sur la table de n gociations. Pour les opposants, ces n gociations devaient aboutir au multipartisme imm diat. Mais pour Omar Bongo, seul le PDG pourrait rassembler toutes les forces vives de la nation pour servir de cadre de r flexions. L'issue des n gociations se solda par la suppression du PDG et par la cr ation non unanime du Rassemblement Social D mocrate Gabonais (RSDG) le 23 f vrier 1990.

II- RADIOSCOPIE DU PAYSAGE POLITIQUE GABONAIS DEPUIS LA CONF RENCE NATIONALE

1- La Conf rence Nationale non souveraine ou la d mocratie de fa ade

Au dernier trimestre 1989, le Gabon était traversé par une série de crises sans précédent, obligeant les responsables politiques à prendre des décisions inédites en vue de poser un véritable acte symbolique de réconciliation nationale. Dans son discours prononcé le 23 février à l'occasion de la création du RSDG, Omar Bongo y voyait un cadre idéal pour amener les Gabonais à « repartir ensemble, sans rancune ni arrière-pensée pour une nouvelle marche qui doit nous conduire vers plus de démocratie, de liberté et de justice sociale ». Mais la création du RSDG qui n'était pas approuvée à l'unanimité par certains opposants devint aussi le premier acte de scission du MORENA en deux groupes distincts : d'une part le Père Paul Mba Abessolo et le professeur Pierre André Kombila qui soutenaient l'initiative d'Omar Bongo créèrent le MORENA des Bûcherons, d'autre part Simon Oyono Aba'a et les autres caciques de la résistance se firent appelés le MORENA originel. Omar Bongo se donnait la peine d'instrumentaliser le sentiment de la peur d'un changement brusque et violent qui risquerait de déstabiliser la tranquillité des citoyens, de ce fait, il se présentait avec le MORENA des Bûcherons comme des hommes de paix responsables et consciencieux. Oyono Aba'a et les siens qui arguaient qu'on ne pouvait pas faire l'omelette sans casser les œufs étaient présentés comme des agitateurs et des instigateurs de désordre.

Nous avons dit supra que le Gabon était traversé par des tensions sociales multiformes à la fin des années quatre-vingt. Celles-ci s'étaient d'autant plus amplifiées avec les vagues de désenchantements dus aux échecs répétitifs des nombreuses réformes politiques et économiques censées relever le niveau de vie des couches sociales moyennes. Paralysie du secteur public, grève des étudiants, grève des enseignants, fermeture des hôpitaux, manifestations multiples des agents des finances, etc.... Bref, les simples annonces politiques de paix sociale, d'unité nationale et de rassemblement ne pouvaient plus suffire pour contenir les aspirations des populations à plus de justice sociale, de mieux-vivre et de liberté. L'idée du « cadre d'apprentissage de la démocratie » que constituait la création du RSDG était vite devenue désuète. Il paraissait de plus en plus évident de tenir compte des enjeux et des attentes des couches populaires à travers une sorte d'états généraux où « toutes les doléances seraient examinées et où les solutions seraient conjointement recherchées ». Ainsi le vendredi 09 mars 1990, l'organisation de la Conférence Nationale est officiellement annoncée sur toutes les chaînes de télévision et de radio, et fixée du 27 mars au 19 avril. Pour ses initiateurs, la question de la souveraineté ne se posait pas. Il s'agissait simplement de consacrer des journées pour réfléchir sur les modalités et les conditions de mise en place du Rassemblement Social Démocrate, tout en examinant les doléances multiformes qui seront présentées par toutes les catégories socio-professionnelles, et ce, avec toutes les forces vives du pays en vue de trouver des solutions adéquates à la crise. Elle était présidée par Monseigneur Basile Mve alors archevêque du Woleu-Ntem et président du Conseil Episcopal du Gabon. 73 associations politiques et 102 associations socio-professionnelles s'y étaient fait enregistrer.

Comme dans tout rituel de réconciliation, l'accusé doit être confondu pour être amené à demander pardon. Et pour leur part, les offensés doivent consentir à « relever » leur frère qui est « tombé » dans la faute ou dans le péché, pour commencer à manger et à boire ensemble. Ainsi, comme acte de refondation du lien social, la Conférence Nationale devrait être un moment privilégié pour faire table-rase du passé en amenant les responsables « du mal » à reconnaître leurs fautes et à jurer devant la communauté des vivants et des morts, de ne plus recommencer. Or pour Omar Bongo et son système, il n'y avait aucun « mal » à reconnaître, aucune faute commise « pour ma part, je n'ai jamais trompé les Gabonais », comme si le bilan des vingt-deux

années de pouvoir sans partage était positif. Selon eux, les assises de la Conférence Nationale se résumaient à « une révision profonde de certaines de nos institutions pour les adapter à nos nouvelles préoccupations, à nos nouveaux objectifs ». En outre Omar Bongo et les siens n'avaient rien à se faire pardonner. Comment donc « relever » le frère « tombé » si ce dernier ne reconnaît pas avoir commis la moindre faute ? C'était là toute l'équation que les opposants devaient résoudre pendant les assises de la Conférence Nationale.

Tandis que les interventions des opposants allaient dans le sens de la dénonciation des gabegies financières, des détournements des deniers publics, de la mauvaise gestion, des inégalités sociales et des nombreux actes de violation des Droits de l'Homme, Omar Bongo quant à lui, accusait de mauvaise foi tous ceux qui prônaient le retour à la démocratie, au prétexte que cela apporterait l'instabilité, le tribalisme et le désordre comme par le passé. Etant entendu que pour le système, la démocratie était facteur de désordre de désobéissance et de violence, le rassemblement désavoué quelques semaines plus tôt était la solution idéale aux tensions sociales. Bref, l'orientation du débat pendant les assises s'était transformée en une discussion pour ou contre l'idée du Rassemblement des forces vives de la nation au sein du RSDG. Au sortir de là, plusieurs solutions avaient été proposées :

- Le multipartisme intégral et immédiat ;
- Mise en place d'un gouvernement transitoire ;
- Fixation du mandat présidentiel à 5 ans renouvelable une fois ;
- Aboutissement du dernier mandat d'Omar Bongo jusqu'à son terme (décembre 1993) ;
- Charte des libertés fondamentales (liberté de la presse, liberté d'expression, liberté de se constituer en syndicats, etc.).

Les conclusions de la Conférence Nationale se présentent comme le résultat d'un compromis d'opportunité entre élites et contre-élites. Ils n'avaient pas eu de véritable impact sur le quotidien des couches populaires qui voyaient leur train de vie s'éroder au jour le jour en dépit des nombreuses promesses faites par les élites politiques en compétition pendant les assises. Seules les conclusions relatives aux réformes politiques avaient été mises en place dans l'immédiat, les dispositions concernant le mieux-vivre des citoyens (charte des libertés, amélioration des conditions de vie, réduction des inégalités sociales, sécurité sociale, etc.) n'étaient pas respectées. Et pour cause, aussi bien sur le plan procédural, sur le plan de l'orientation thématique, que sur le plan organisationnel, aucune élite traditionnelle n'avait été invitée pour conférer à ces assises politiques, une réelle portée symbolique. Ainsi pour ne pas avoir répondu aux exigences de la vie quotidienne des couches moyennes, pour ne pas avoir intégré l'univers mental des citoyens lambda, la Conférence Nationale comme moment de refondation du lien social fut un échec. Les tensions sociales subséquentes ont une fois de plus obligé les élites en compétition à repenser le vivre-ensemble moins d'un an après la première élection présidentielle multipartite de l'ère Bongo.

2- Les Accords de Paris ou la légitimation du « partage du gâteau »

Dès le 27 avril 1990, soit seulement huit jours après la fin des assises de la Conférence Nationale, un gouvernement de transition ouvert aux membres de l'opposition fut nommé. Le 22 mai, le multipartisme intégral fut officiellement établi, prenant en compte les 75 associations à caractère politique enregistrées pendant la Conférence Nationale. Elles étaient divisées en deux grands blocs : les associations et partis politiques de la majorité présidentielle et le Front Uni des

Associations et Partis de l'Opposition (FUAPO). Plusieurs indices rappelaient le cours « normal » d'une démocratie pluraliste : liberté relative de la presse avec la multiplication des journaux de l'opposition, éclosion de la musique Rap qui dénonçait en chanson les gabegies du pouvoir, droit de grève, création des syndicats, débats politiques publics, etc.... Bref, les populations qui étaient restées muselées pendant plus de deux décennies vont enfin découvrir les délices de la démocratie avec son lot de rêves, d'espoirs, mais aussi de désenchantements. Et cette situation semblait conforter les partis de l'opposition. Mais cet engouement et ces ferveurs populaires dus à la découverte de la démocratie ne furent que de courte durée. Car, dès le 23 mai, l'assassinat non élucidé de l'opposant Joseph Redjambe à Port-Gentil vint provoquer une flambée de violences aux conséquences inédites sur l'ensemble du territoire. Des dizaines de morts, des centaines de blessés, magasins pillés, biens publics détruits, etc... C'est donc sur fond de crises sociales que se tinrent les premières élections législatives pluralistes les 16 et 23 septembre 1990. Sur les 120 sièges pourvus, la majorité remporta 66 et l'opposition obtint 54. C'est dans cette ambiance « démocratique » que furent engagées les élections présidentielles de décembre 1993.

Les différents partis politiques étaient structurés en trois tendances : la Convention des Forces du Changement (CFC : ADERE, RDP, PSD, PGCI, JABO), la Coordination de l'Opposition Démocratique (COD : PGP, MORENA originel, MORENA des Bûcherons, PSD) et les partis de la majorité présidentielle (Nouvelle Alliance : PDG, CLR, PUP, MCD). Les partis de la majorité présidentielle s'étaient regroupés autour du candidat unique Omar Bongo ; mais les deux blocs de l'opposition s'étaient émiettés en 12 partis. Dès le 1^{er} tour, Omar Bongo est élu avec 51,18% de voix au suffrage exprimé, contre 26,48% pour le Père Paul Mba Abessolo du MORENA des Bûcherons. Les résultats furent jugés « frauduleux » par la CFC devenue le Haut Conseil de la Résistance (HCR) qui décida dès lors de former un gouvernement parallèle. Cette situation qui avait duré deux mois entraîna des escalades de violences sur toute l'étendue du territoire. Les insurrections s'étaient d'autant plus aggravées le 14 janvier 1994 avec la dévaluation du Franc CFA. Mot d'ordre d'une grève générale, pillages massifs, destruction des édifices administratifs, des dizaines de morts, des centaines de blessés, etc.... Le bilan devenait de plus en plus lourd et le pouvoir d'Omar Bongo en était sorti très affaibli ; et ce d'autant plus que les journaux de l'opposition se donnaient à cœur joie de révéler toutes les manigances de la Commission Nationale Electorale, du Ministère de l'Intérieur et de la Cour Constitutionnelle pour faire gagner Omar Bongo dès le premier tour.

Les escalades de violence devenaient de plus en plus incontrôlables. Pour y remédier, le HCR engagea des négociations secrètes avec Omar Bongo. C'est ainsi que du 5 au 27 septembre 2014, des délégations de l'opposition et de la majorité présidentielle se réunirent à Paris pour signer des Accords en vue d'aboutir à la « paix des braves ». Ces Accords consistaient essentiellement à discuter des modalités de répartition des responsabilités et des fonds publics entre la majorité présidentielle et les partis de l'opposition officiellement reconnus. Il s'agissait entre autres du financement des partis politiques par l'Etat, financement des campagnes électorales, allocation des fonds de souveraineté annuels aux membres du gouvernement, aux sénateurs, aux parlementaires et aux corps constitués, attribution de logements et de véhicules de service. Une fois de plus, tout s'était passé comme si la solution à la crise sociale passait par la satisfaction des ambitions de réussite matérielle des élites politiques en compétition. Une fois de plus les véritables enjeux des revendications sociales avaient été mis à l'écart pour privilégier les intérêts égoïstes des hommes politiques. Une fois de plus, aucune autorité traditionnelle n'avait été sollicitée pour conférer une dimension symbolique à une telle modalité de refondation du lien

social pour la mettre en relation avec les représentations sociales des populations en crise. Les Accords de Paris ayant été signés à l'insu du peuple, véritable demandeur de changement, ses dispositions s'étaient limitées à résoudre les problèmes politico-politiciens. Dispositions qui ne tendaient pas vers les solutions de réduction des inégalités sociales, l'accès aux services de base et aux services de justice, la construction des infrastructures routières, scolaires, hospitalières, assainissement des quartiers sous intégrés, etc..., qui cristallisaient les revendications des citoyens. En outre, les Accords de Paris comme solution à la crise sociale que traversait le Gabon à l'issue du coup d'Etat électoral de 1993, n'avaient pas atteint l'effet cathartique escompté.

3- La démocratie conviviale

L'une des principales conséquences de la ratification des Accords de Paris fut la fragmentation du Haut Conseil de la Résistance dès lors rebaptisé Haut Conseil de la Résignation par les populations. Etant donné que les principales dispositions consistaient à financer chaque parti politique légalement reconnu, les leaders de l'opposition commencèrent à afficher clairement leurs ambitions et leurs rivalités ; chacun voulant dorénavant fonder son propre parti pour bénéficier d'un financement et de tous les avantages dus. Et en bon chef de guerre, Omar Bongo qui était déjà déclaré mystiquement mort par le Père Paul Mba Abessolo, va très vite repérer les faiblesses de ses adversaires pour asseoir sa stratégie d'assimilation réciproque des contre-élites en divisant pour mieux régner. Déjà pour l'élection présidentielle de 1993, les partis de l'opposition réunis sous la bannière de la Convention des Forces du Changement (CFC) et de la Coordination de l'Opposition Démocratique (COD) n'avaient pas pu présenter une candidature unique face à la majorité présidentielle. Après la ratification des Accords de Paris, ils s'étaient d'autant plus dispersés pour devenir des Partis à Minorité Ethnique (PME). Le MORENA originel va prendre l'allure d'un parti lignager et familial au sein de l'ethnie fang en se fractionnant en 4 sous-parties : le RDR de Max Mebale ne dépassait guère son cadre villageois à Oyem, le MORENA Unioniste d'Andrien Nguema Ondo se concentrait à sa vie familiale, le MORENA Calebasse de Jean Pierre Nzoghe Nguema se limitait à son quartier de Lalala, le MORENA originel de Simon Oyono Aba'a était devenu le parti de Bitam. Le MORENA des Bucherons se scinda aussi en deux fractions sur fond de tribalisme : le RPG du Père Paul Mba Abessolo qui concentrait l'électorat Fang et le RNBD, fraction d'André Kombila rassemblait l'électorat Punu. Le PGP de Pierre Louis Angondjo Okawe rebaptisé Parti Gabonais de Port-Gentil regroupait l'électorat Myéné. L'UPG de Pierre Mamboundou recrutait son électorat dans le milieu Punu de la Nyanga. Et le PSD de Pierre Claver Maganga Moussavou concentrait son électorat dans le 1^{er} arrondissement de la ville de Mouila.

Ayant compris que les galvanisations des opposants avaient pour principal objectif le rapprochement des ressources du pouvoir, Omar Bongo se donna du plaisir à les disperser en finançant et en offrant des avantages indus à tous ces Partis à Minorité Ethnique au gré des compromissions que chacun d'eux pourrait consentir avec le PDG. Ainsi au fil des années, des gouvernements d'union nationale vont se créer et se succéder, des postes de complaisance et des postes budgétivores vont se créer et se succéder avec pour principe le partage du gâteau entre la majorité présidentielle et l'opposition. Etre opposant était d'ailleurs devenu le meilleur moyen pour attirer le regard du président, se faire inviter à sa table et « *manger aussi* ». Omar Bongo avait ainsi réussi à contrôler l'opposition gabonaise grâce aux dispositions des Accords de Paris, autrement dit « *tais-toi et mange* ». En fin de compte, les malversations financières, les

détournements des deniers publics, la mauvaise gestion, les nominations à des postes de complaisance, etc... que les opposants reprochaient avec véhémence à Omar Bongo, étaient également devenus leurs lots quotidiens une fois « aux affaires ».

Dès lors, après les échéances électorales de 1998³⁴, on assiste à un phénomène massif de transhumance politique, avec des opposants qui démissionnaient de leurs partis pour s'allier au PDG dans le but de gouverner dans la « convivialité démocratique ». Etant devenus eux-mêmes complices des malversations antérieurement reprochées à Omar Bongo, ils n'avaient pas d'autre choix que d'intégrer, chacun à son tour, le discours de la convivialité. La démocratie conviviale se résume ainsi dans les propos du Père Paul Mba Abessolo longtemps considéré comme le principal leader de l'opposition : « L'opposition n'est pas une fonction. On ne mange pas l'opposition ». En d'autres termes, et conformément à un célèbre adage gabonais « *le mouton broute là où il est attaché* ». Et vu que toutes les attaches étaient gracieusement offertes par Omar Bongo, autant gouverner à ses côtés pour s'assurer que l'on aura toujours de quoi « *brouter* ». D'ailleurs, aucun Gabonais n'était surpris lorsque le Père Paul Mba Abessolo s'était proposé de diriger « convivialement » la campagne d'Omar Bongo à l'occasion de l'élection présidentielle de 2005.

En outre, depuis la ratification des Accords de Paris jusqu'à la mort d'Omar Bongo, et ce grâce à la stratégie du « partage du gâteau national », le Gabon a vécu sous le régime de la « démocratie conviviale ». Le multipartisme était formel, l'opposition étant devenu le tremplin idéal pour se rapprocher des ressources du pouvoir. Nous sommes maintenant fondés à croire que toutes les revendications oppositionnelles observées depuis les événements de la Gare routière jusqu'à la ratification des Accords de Paris, n'étaient que des manifestations de la « *politique du ventre* ». Ayant compris leurs faiblesses, Omar Bongo avait su contrôler les velléités de ses adversaires politiques au point de préparer discrètement sa succession familiale sans éveiller les soupçons des opposants très occupés à « *manger aussi* ».

III- ALI BONGO ET LA REPRESSION A BALLES REELLES

1- De la présomption d'une succession monarchique au coup d'Etat électoral de 2009

Dans son numéro 2305 paru en mars 2005, *Jeune Afrique l'Intelligent* avait consacré un entretien à Omar Bongo sur le risque de monarchisation de l'Etat gabonais, dans sa déclaration, il avait fait comprendre au journaliste que son fils pouvait hériter de ses biens, mais pas de la fonction présidentielle qui appartiendrait au peuple gabonais. Sorties de la bouche d'un homme qui n'avait jamais lui-même respecté le verdict des urnes, de telles paroles pieuses laissent douter de leur sincérité. Et pour cause, tout porte à croire qu'Omar Bongo avait pris toutes les dispositions nécessaires pour faire d'Ali son successeur. Entre 1986 et 1987, relate le journaliste Philippe Gaillard, citant les propos de Jacques Chirac après un entretien avec Ali Bongo :

« Vous aviez raison, Omar Bongo veut bel et bien adopter une constitution monarchique et faire d'Ali Bongo son héritier, du moins si j'en crois mon interlocuteur. J'ai eu du mal à garder mon sérieux. J'ai fait part de mes réserves à l'héritier présomptif. Je l'ai chargé de les transmettre à son

³⁴ L'élection présidentielle de 1998 avait aussi été jugée frauduleuse, car les résultats « réels » sortis des urnes donnaient Pierre Mamboundou vainqueur. Mais une fois de plus, avec la complicité de la Commission Nationale Electorale, du Ministère de l'Intérieur et de la Cour Constitutionnelle, Omar Bongo sera déclaré gagnant.

père et de l'inviter de ma part à prendre le temps de la réflexion avant de prendre une décision, à méditer sur l'exemple de Bokassa. Il n'a pas caché qu'il était déçu »³⁵.

Depuis lors, Ali Bongo Ondimba (ABO) est dans le sillage de « papa » où il occupe de hauts postes de responsabilité aussi bien au sein du parti que dans le gouvernement. Sur le plan national, le rouleau compresseur du système de « papa », au pouvoir pendant 42 ans, s'était accaparé les mécanismes politiques, économiques et juridiques pour préparer le lit à une succession monarchique en plaçant à la tête de chaque institution des hommes de « mains » pour assurer la victoire de l'héritier présomptif. Sur le plan international, la France avait continué à peser de tout son poids en soutenant « officieusement »³⁶ Ali Bongo pour s'assurer de préserver ses intérêts. Ce soutien se concrétisera quelques mois plus tard (le 24 février 2010) par la décoration d'Ali Bongo à la légion d'Honneur française afin de l'élever au grade de Grand Officier.

Fort de tous ces acquis, Ali Bongo avait pu s'imposer dès le 15 juillet 2009, comme étant le mieux placé pour assurer la succession de « papa », allant à l'encontre du mode de désignation par consensus retenu par le Comité permanent du bureau politique du PDG. Les premiers signes de la discorde s'étaient fait ressentir dès le 16 juin, jour des obsèques. Alors qu'Ali Bongo promettait de perpétuer l'héritage de son père dans son oraison funèbre, Jean Eyeghe Ndong, le Premier Ministre, mettait en garde contre les « apprentis-sorciers » et les « dauphins trop pressés ». Et pour André Mba Obame (AMO), Ministre de l'Intérieur et « fils spirituel » d'Omar Bongo, le couperet était tombé le 20 juin lors du remaniement ministériel fait par la présidente par intérim, Mme Rose Francine Rogombe. Toute l'équipe ministérielle avait été reconduite à l'exception d'André Mba Obame qui, lors de la passation de service à son successeur, déclarait sur un ton menaçant : « vous entendrez parler de moi ». Et c'est justement le jour du coup de force d'Ali Bongo à la tête du PDG, le 15 juillet 2009, qu'il lance son fameux appel de Barcelone pour se porter « candidat de l'interposition » à l'élection présidentielle retenue pour le 30 août 2009. Deux autres caciques du PDG dont le premier Ministre Jean Eyeghe Ndong et le Ministre des Mines Casimir Oye Mba emboîtèrent le pas à André Mba Obame en démissionnant du gouvernement pour se présenter comme candidats indépendants à l'élection présidentielle.

Alors que tous les autres ministres avaient déposé leurs démissions dès l'annonce de leurs candidatures, la population s'indignait du fait que le Ministre de la Défense (Ali Bongo) et le Ministre de l'Enseignement Technique (Pierre-Claver Maganga Moussavou) aient préservé leurs postes pour devenir des candidats-ministres. Pour interpeller la présidente par intérim, une « grande marche citoyenne et pacifique » avait été organisée le 07 août du carrefour Rio jusqu'à la présidence à partir de 10 heure. Dès les premiers rassemblements, les manifestants étaient encerclés par une meute de policiers lourdement armés qui avaient commencé à exercer sur eux des violences sans limites, il y eut deux morts et des centaines de blessés. Du reste, les opposants dénonçaient les mêmes stratégies de fraude observées depuis 1993 : listes électorales gonflées, surtout dans le Haut Ogooué, bureaux de vote fictifs, doublons, listes parallèles. Et c'est dans ce contexte marqué par la répression et le favoritisme pro-Bongo que s'ouvrira la campagne

³⁵ Entretien avec FOCCART Jacques « Gabon : Bongo voulait une constitution monarchique et faire d'Ali son héritier », *Lettre du Continent*, numéro 568 du 09 juillet 2009

³⁶ « Au Gabon, la France n'a pas de candidat, mais le candidat de Robert Bourgui c'est Ali Bongo. Or je suis un ami très écouté de Nicolas Sarkozy. De façon subliminale, l'électeur comprendra », entretien avec Robert BOURGUI, « Robert BOURGUI, vétéran de la françafrique », *Journal Le Monde* du 30 août 2009, p.09 ;

électorale le 16 août 2009 avec 18 candidats pour un scrutin uninominal à un tour. Déséquilibre dans le traitement de l'information, déséquilibre financier, déséquilibre au niveau de la sécurité des candidats, déséquilibre au niveau du traitement institutionnel, etc..., et c'est toujours dans une telle ambiance que se déroulent les campagnes électorales au Gabon depuis la Conférence Nationale.

Le 03 septembre 2009, jour de la proclamation des résultats, toutes les tendances donnaient André Mba Obame vainqueur avec plus de 40% de voix au suffrage exprimé, suivi de Pierre MAMBOUNDOU avec près de 26%, Ali Bongo ne figurait qu'en troisième position avec un peu près de 25%. Mais le rouleau compresseur et les institutions de « papa » en avaient décidé autrement. Très tôt le matin, les populations s'étaient retrouvées au Rond-point de la démocratie accompagnées de certains leaders de l'opposition pour attendre l'annonce officielle des résultats qui étaient pour ainsi dire, déjà connus de tous. Autour de 9h, une vingtaine de camions militaires entouraient la place, certains fonçaient au milieu de la foule, lançant des bombes lacrymogènes pour la disperser. Un quart d'heure plus tard, une centaine de bérêts rouges escortaient René Aboghe Ella, président de la Commission Nationale Electorale et Permanente (CENAP) et Jean François Ndougou, Ministre de l'Intérieur dans les locaux de la CENAP sis à la cité de la Démocratie. Quelques minutes après, les résultats « officiels » sont rendus publics sur tous les médias de l'Etat, donnant Ali Bongo vainqueur avec 41,79% de voix au suffrage exprimé, suivi de Pierre Mamboundou (25,64%) et André Mba Obame figurait maintenant en troisième position avec 25,33%. Soulèvement des populations qui s'étonnaient de constater que les résultats « officiels » soient une pâle copie inversée des tendances qui donnaient André Mba Obame vainqueur et Ali BONGO troisième avec des scores similaires, seule Pierre Mamboundou avait maintenu son score et sa position de numéro deux. Le bilan était de 9 morts et plusieurs centaines de blessés. Et c'est dans ce contexte de méfiance et de défiance qu'Ali Bongo devrait mettre en place sa politique du « Gabon émergent ».

2- Le Gabon émergent !

Un des traits caractéristiques du paysage social de l'émergence ce sont les coupures d'eau et délestages permanents d'électricité. En effet, outre le fait que certains quartiers non viabilisés sont privés d'eau et d'électricité, pour ceux qui en sont pourvus, la distribution se fait de manière épisodique. Ainsi dans le quotidien national l'Union, on retrouve généralement des informations sur la planification horaire de la distribution d'eau et/ou d'électricité (exemples : De 24h à 3h, zone des Charbonnages/Alibandeng- De 3h à 6h, zone de Derrière la prison/Trois quartiers- De 6h à 9h, zone de Glass/Oloumi, etc...). Dans les quartiers non viabilisés, les populations placent leurs compteurs d'eau et de courant parfois à trois kilomètres de leurs habitations, les faisant passer par les marécages, sur les arbres, des lattes, lorsqu'ils ne sont pas à même le sol avec tous les risques encourus. Aucune nouvelle école construite, les élèves se retrouvent parfois à 175 dans les salles de classes où ils sont parfois assis à même le sol ou sur les troncs d'arbres par manque de tables-bancs. Routes cabossées, routes trouées avec le phénomène des nids de poules, routes inexistantes dans les quartiers périphériques ; les habitants sont parfois obligés de cotiser pour louer un engin qui pourrait leur frayer un chemin jusqu'à leurs habitations, lorsqu'ils ne se transforment pas eux-mêmes en casseurs de pierre. Sur les 35000 logements promis et financés par l'Etat, seuls 3000 avaient été livrés en 7 ans, et qui devraient faire l'objet d'une distribution par tirage au sort. Le paysage social de l'émergence est également marqué par des effets de

grèves simultanés du personnel de santé, de la fonction publique, des transports, du secteur pétrolier, des enseignants, etc... qui paralysent souvent la capitale et d'autres grandes villes pendant plusieurs jours. Ce phénomène s'est encore amplifié depuis le coup d'Etat électoral 2016, où de nombreuses entreprises du secteur privé licencient en masse dans le meilleur des cas ; et dans le pire des cas elles se contentent de fermer au motif de non-paiement de la dette de l'Etat. Par conséquent, la tension sociale devient de plus en plus vive avec de grosses vagues de chômeurs qui rejoignent au jour le jour les déflatés de l'émergence.

Autre trait caractéristique de la *norme-sociale- émergente* est le matraquage systématique des populations par les forces de l'ordre à chaque manifestation, qu'elle soit civile, syndicale ou politique. Il suffit en effet qu'il y ait attroupement des populations pour une revendication quelconque pour voir débarquer la police et/ou les militaires avec toute l'artillerie nécessaire pour disperser la foule par tous les moyens. Bombes lacrymogènes, aspersion d'eau bouillonnante par camions, lorsque cela ne suffit pas, les chars n'hésitent pas à foncer sur la foule, laissant toujours derrière eux de nombreux blessés, parfois des morts ; et si nécessaire, ils reçoivent parfois l'ordre de tirer à balles réelles sur les manifestants. D'ailleurs à l'Université Omar Bongo des dispositions légales avaient été prises depuis 2012 pour l'installation permanente d'un contingent militaire dans l'enceinte de l'université, en vue de dissuader les éventuelles manifestations estudiantines, et même du corps enseignant. Pour euphémiser sur leur présence permanente, les étudiants parlent de l'ouverture du seul département universitaire dans lequel l'inscription n'est pas soumise au paiement de frais et à l'obtention du baccalauréat.

Sur le plan politique, certains caciques du PDG avaient démissionné après les obsèques d'Omar Bongo pour présenter leurs propres candidatures à l'élection présidentielle de 2009. Et dès 2014, d'autres vagues de démissions s'observaient de la part de ceux-là même qui étaient restés fidèles au « fils » pour assurer la continuité du *réseau-réel-symbolique* du « père »³⁷. Il s'agit entre autres de Jean Ping (il avait occupé plusieurs postes ministériels dans les gouvernements successifs du père, ancien président de l'Union Africaine), Alexandre Barro Chambrier (le jeune espoir du père et du fils, il quitte le PDG avec de nombreux jeunes députés pour former le courant « Héritage et Modernité »), René Ndemezo'o Obiang (avait occupé plusieurs postes ministériels sous les règnes du père et du fils), Guy Nzouba Ndama (éternel Président de l'Assemblée Nationale sous les règnes du père et du fils, sa démission crée un électrochoc au sein du PDG qui verra se disloquer le bloc du Haut-Ogooué-Lolo), Jean-François Ntoutoumou Emane (ancien Premier Ministre, ancien Maire de Libreville et fervent défenseur du père et du fils, il a toujours été récompensé par de nombreux postes ministériels sous les règnes du père et du fils), Léon Paul Ngoulakia (cousin germain d'Ali Bongo, sa démission avait confirmé le soupçon d'une véritable scission interne de la famille). Mais la démission la plus spectaculaire fut celle de Bertrand Nzibi Abeghe, député de Minvoul, un mois avant l'élection présidentielle. Celui-ci avait personnellement remis sa démission à Ali Bongo pendant son discours à l'occasion d'une tournée présidentielle dans la commune de Bolossoville, fief électoral du député, devant une foule de personnes venues pour accueillir le Président. Dès lors, l'expression « Ali Bongo a été nzibilisé » avait été adoptée pour désigner tous ceux qui par la suite, démissionnaient du PDG.

³⁷ Confère NGUEMA MINKO Emmanuelle, « Les politiques de l'émergence : aporie de la rupture et dystopie de la continuité », in MOUNDOUNGA MOUITY P. et al, 2012, *Le Gabon à l'épreuve de la politique de l'émergence. Diagnostic et pronostic*, Paris, Publibook;

Autre épisode marquant du paysage politique du Gabon émergent fut celui des obsèques d'André Mba Obame (AMO), considéré comme le véritable vainqueur de l'élection présidentielle de 2009. André Mba Obame avait laissé des consignes strictes à ses familles biologique et politique : il ne fallait surtout pas laisser Ali Bongo se rapprocher de sa dépouille. Décédé le 12 avril 2015 à Yaoundé, sa dépouille était arrivée le mardi 28 avril à Libreville où elle avait été accueillie par plusieurs dizaines de milliers de personnes à l'aéroport. L'émotion était à son comble, les populations avaient marché de l'aéroport jusqu'au stade de Nzenzeng Ayong (soit près de 10 kilomètres) en scandant des hymnes et des louanges à la gloire d'AMO. Le lendemain, la dépouille devait voyager sur Oyem. Mais avant le départ pour l'aéroport, il était prévu que le cercueil fasse un détour à l'Eglise Sainte Marie, mais grande fut la surprise de la population lorsqu'elle rencontra sur son chemin un contingent de forces de l'ordre prêts à la disperser pour abandonner le cercueil sur le chemin de l'Eglise. Le *kongossa*³⁸ racontait que le Monseigneur Basile Mve aurait fait entrer Ali Bongo à l'église pour s'incliner sur la dépouille d'AMO et que la police aurait reçu l'ordre d'arracher le cercueil à la population qui le protégeait. Aussitôt dit, la foule avait changé de destination pour ramener le cercueil au Siège social de l'Union Nationale. Le jeudi 30, deuxième jour de tentative de voyage, le cortège funéraire se dirigeait vers l'aéroport, toujours accompagné par une immense foule sous tension. Quelques minutes après le départ, ils se retrouvaient encerclés par un lourd contingent des forces de l'ordre, prêts à « tirer à balles réelles » sur elle pour les disperser et récupérer le cercueil. Une fois de plus, le *kongossa* informe de la présence d'Ali Bongo accompagné du Monseigneur Basile Mve au tarmac de l'aéroport, cette fois-ci avec un cercueil identique à celui d'AMO qu'ils comptent récupérer pour le remplacer par le faux. Une fois de plus, le cortège funéraire et les populations venues l'accompagner durent refaire demi-tour. A Oyem, des milliers de personnes qui s'impatientsaient depuis trois jours commençaient à s'adonner à des actes répréhensibles : violences sur les forces de l'ordre, pillages, destruction des édifices publics, etc.... Pour les rassurer, certains responsables de l'opposition qui s'étaient déjà rendus à Oyem pour attendre la dépouille, accompagnés de chefs traditionnels, avaient dû revenir à Libreville le même jour pour décanter la situation qui devenait de plus en plus inquiétante. Arrivés à Libreville tard dans la nuit, les chefs traditionnels avaient dû « sécuriser l'âme d'AMO » au cas où Ali Bongo et le Monseigneur Basile Mve réussiraient à exécuter leur plan par la force. Vendredi 1^{er} mai, troisième jour de tentative, même scénario. Mais cette fois-ci, les populations qui étaient rassurées de la « protection de l'âme » d'AMO avaient bravé toutes les violences policières pour accompagner la dépouille jusqu'à l'aéroport. Une fois à Oyem, la dépouille d'AMO sera conduite le lendemain dans sa ville natale à Medouneu où il sera inhumé le lundi 04 mai 2015. Le mystère de la dépouille d'AMO sur laquelle Ali Bongo voulait obligatoirement s'incliner avait soulevé de nombreuses interrogations qui donnaient lieu à de multiples interprétations dans le domaine du mystique. Quoi qu'il en soit, l'engouement des populations à défendre le cercueil d'AMO avait révélé à Ali Bongo sa faible côte de popularité auprès des Gabonais.

Un autre épisode caractéristique du paysage politique de l'émergence est celui de la polémique sur les origines d'Ali Bongo. Il est soupçonné d'avoir été adopté par le couple présidentiel pendant la guerre du Biafra en 1967. Il n'a d'ailleurs jamais présenté d'acte de naissance

³⁸ C'est la rumeur publique, elle rend compte des représentations sociales du politique et permet une sorte d'autoréflexivité sur les conditions de résistance à la domination politique. Confère NGUEMA MINKO Emmanuelle, « C'est ça l'émergence. Le kongossa comme support idéo-logique des représentations sociales de l'émergence », in TONDA J. et al, 2017, *La violence au quotidien à Libreville*, Paris, l'Harmattan « Academia » ;

authentique durant sa longue carrière politique. Pour l'élection présidentielle de 2009, il avait joint à son dossier un acte de naissance original établi en juin 2009 par la Mairie du 3^{ème} arrondissement de Libreville, ce qui semblait très étrange pour une personne née en 1959. Pour ses détracteurs, Ali Bongo détiendrait au total cinq actes de naissance établis en son nom, mais avec des informations différentes. La sortie du Livre de Pierre Péan en 2014³⁹ avait redonné une impulsion particulière à cette controverse qui n'était jusqu'alors que de l'ordre du *kongossa*. Pour dénoncer le « faux et usage de faux », certains opposants avaient déposé une plainte auprès de la Cour Constitutionnelle qui l'avait jugée « irrecevable », car n'ayant pas la compétence de se prononcer sur les actes d'état civil qui relèveraient des prérogatives d'une juridiction de droit commun. Cette décision de la Cour Constitutionnelle avait encore ravivé les tensions au sein de la société civile et dans les rangs de l'opposition. C'est ainsi que le 09 juillet 2016, jour du dépôt de la candidature d'Ali Bongo, les forces de l'ordre avaient violemment dispersé une réunion pacifique de la société civile qui se tenait non loin du Rond-point de la Démocratie, lieu de la manifestation d'Ali Bongo. A la suite de cette intervention, la police procéda à l'arrestation de Jean Rémy Yama, président du Syndicat National des Enseignants Chercheurs (SNEC) et Secrétaire Général de Dynamique Unitaire⁴⁰, puis trois autres syndicalistes. C'est donc sous un climat de hautes tensions et de suspicion que s'ouvre officiellement la campagne électorale le 13 aout 2016.

3- Du coup d'Etat électoral de 2016 au Dialogue National inclusif et sans tabou

Dès le mois de juin, la société civile appelait à une opposition responsable capable de faire taire leurs égos pour se rassembler autour d'une candidature unique. Ce vœu se matérialisa le 17 aout 2016 à Nkembo par le ralliement de Guy Nzouba Ndama et Casimir Oye Mba à la candidature de Jean Ping. Par la suite, Léon Paul Ngoulakia et Jean Désiré Aba'a Minko rejoignirent la galaxie Ping également soutenue par tous les autres démissionnaires du PDG. De part et d'autres, l'ambiance était plutôt incendiaire, les meetings prenaient un ton injurieux avec des discours anti Bongo d'une part et anti Ping d'autre part. Ce qui faisait dire aux « petits candidats » que le déroulement de la campagne électorale se fait sur les sons de Ping/Bong. Le 27 aout, jour du vote, les populations avaient reçu les consignes de surveiller les urnes jusqu'à la fin du vote, d'assister au dépouillement et d'accompagner les urnes jusque dans les Mairies de secteur, les préfectures et les gouvernorats, et d'obliger les maires, préfets et gouverneurs à lire les résultats de urnes publiquement avant de les emporter à la CENAP. C'était pour les opposants le seul moyen de s'assurer un dispositif anti-fraude. Cette consigne avait été suivie sur toute l'étendue du territoire, sauf dans le Haut-Ogooué et dans l'Ogooué Ivindo où le gouverneur avait refusé de lire publiquement les résultats. Avec ce dispositif, toutes les tendances étaient connues dès le lendemain, sauf dans le Haut-Ogooué. Les tendances donnaient Jean Ping largement vainqueur avec plus de 63% de voix au suffrage exprimé. Il avait fallu attendre trois jours, soit le 31 aout, pour connaître les résultats officiels annoncés par le Ministre de l'Intérieur qui donnaient Ali Bongo vainqueur avec 49,80% de voix au suffrage exprimé contre 48,23% pour Jean Ping. Aussitôt, toutes les villes étaient encerclées par des dispositifs militaires lourds, des policiers envahissaient les quartiers pour traquer les foules qui s'étaient rassemblées pour attendre les résultats. Malgré cette « menace », la population qui était massivement rassemblée au QG de Jean

³⁹ PEAN Pierre (2014) : *Nouvelles affaires africaines*, Paris, Fayard ;

⁴⁰ C'est la Confédération syndicale des agents du secteur public.

Ping depuis la veille avait entrepris une marche de contestation pour réclamer « la vérité de urnes ». La foule était tellement nombreuse qu'elle avait réussi à affronter tous les barrages policiers et toute l'artillerie militaire déployés pour la disperser, et ce jusqu'à l'Assemblée Nationale où policiers et militaires avaient commencé à tirer à balles réelles. En l'espace d'une nuit, Libreville s'était transformée en un véritable braisier, Assemblée Nationale et Multipress incendiés, biens publics brûlés, magasins pillés, etc... Autour de 24h, le QG de Jean Ping était pris d'assaut par des escadrons encagoulés qui tiraient à balles réelles aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur de la résidence. Les leaders politiques avaient été pris en otage à l'intérieur pendant deux jours, il avait fallu une intervention de la Communauté Internationale pour les libérer. Le bilan était de 29 morts à l'intérieur du QG, plus de 200 disparus (les corps de ceux qui avaient été tués à l'extérieur du QG n'ont jamais été retrouvés), un millier de personnes arrêtées et torturées dans les différents centres de détention. Ce fut le coup d'Etat électoral le plus meurtrier que le Gabon a connu jusqu'alors.

En dépit de tous ces massacres, le système n'avait reconnu officiellement que trois morts dont un policier, les deux autres qui avaient été tués dans les quartiers par des policiers, hors des lieux des émeutes. D'ailleurs, les médias nationaux ne faisaient état que de pillards et de bandits qui avaient commis des actes répréhensibles, et comme dans tout Etat de Droits, les policiers avaient simplement fait leur travail, déclarait avec fierté le porte-parole du gouvernement Alain Claude Billie Bi Nze le lendemain des émeutes. Ce déni des autorités avait plongé le pays dans un état de psychose généralisée, circulation bloquée, magasins fermés, contrôles de police accentués, sans oublier les fusées de guerre qui survolaient les toits des habitations, etc..., et ce en attendant l'examen du recours déposé par les opposants auprès de la Cour Constitutionnelle. Des appels multiples de la Communauté internationale, de la France, et même du Pape exigeaient un recomptage des voix bureau de vote par bureau de vote, une confrontation des procès-verbaux et la présence d'observateurs neutres. La Cour Constitutionnelle avait brillé par son impartialité en n'acceptant aucune de ces demandes. En revanche, elle avait accédé à la Demande Reconventionnelle du PDG en annulant 27 bureaux de vote du 2^{ème} arrondissement de Libreville et un centre de vote de la commune d'Owendo, largement favorables au candidat Jean Ping. C'est ainsi que le 23 septembre, jour du verdict définitif, la victoire d'Ali Bongo se verra confirmée avec 50,66% des voix au suffrage exprimé contre 47,84% pour Jean Ping. Une fois encore, une fois de plus, une fois de trop, la Cour Constitutionnelle venait de prouver qu'elle travaillait aux ordres de la famille Bongo. Cependant, tout le processus électoral avait été minutieusement suivi par les observateurs de l'Union Européenne, ceux de l'Union Africaine et l'Organisation Internationale de la Francophonie qui, dans leurs différents rapports avaient pu prouver de graves irrégularités, remettant en cause le résultat final de l'élection présidentielle. Pris au piège par ces différents rapports, Ali Bongo devra faire acte de bonne foi, c'est ainsi que du 28 mars au 25 mai 2017, sera organisé un Dialogue National inclusif et sans tabou au stade d'Angondjé pour redorer son image internationale.

L'organisation du Dialogue National avait été un véritable casse-tête pour le PDG qui tenait à pêcher tous les « gros poissons » de l'opposition pour conférer une légitimité nationale et internationale aux assises. Or, Jean Ping à qui les résultats des urnes étaient favorables, affirmait ne jamais vouloir dialoguer avec Ali Bongo. Entre intimidations, corruption, menaces multiformes, Ali Bongo avait pu convaincre tous les autres huit candidats, « les 0% »⁴¹ comme

⁴¹ Car leurs résultats respectifs n'atteignaient guère 1% de voix au suffrage universel

on les appelle communément, et le directeur de campagne de Jean Ping. De report en report en attendant la pêche des « gros poissons », la participation ou non au Dialogue d'Ali était devenue le meilleur moyen de se faire de l'argent au Gabon depuis le mois d'octobre 2016, révélant ainsi les « opposants alimentaires ». En dépit de toutes les tentatives de déstabilisation du système, Jean Ping et tous les autres « gros poissons » étaient restés campés sur leur position initiale. Ce Dialogue National avait été annoncé comme « la traduction de la volonté du Chef de l'Etat de faire un diagnostic profond des causes de la crise sociale et politique que traversait le Gabon depuis l'annonce des résultats officiels de l'élection présidentielle d'août 2016 ». Comme dans toute palabre, l'accusé doit avouer son crime et reconnaître ses fautes afin de se repentir soit par un acte de purification, soit par un acte de compensation. Or, non seulement le système n'a jamais reconnu sa responsabilité sur les dizaines de morts et les centaines de disparus de la nuit du 31 août, mieux encore, l'assaut du QG de Jean Ping n'avait jamais été évoqué tout au long des assises. Comme dans toute palabre, les protagonistes doivent se confronter devant toute la communauté pour permettre à l'offenseur et à l'offensé d'exprimer leurs ressentiments afin d'évacuer la rancune. Or Jean Ping qui en était le principal offensé avait refusé d'y participer. En fin de compte, aucun des tabous qui cristallisaient les tensions sociales n'avait pu être évoqué ; aucun protagoniste de l'opposition qui revendiquait la victoire n'avait pu être inclus. En outre, comme modalité de refondation du lien social, le Dialogue National inclusif et sans tabou n'avait fait qu'entretenir les tabous, car tous ceux qui étaient censés les évoquer en étaient exclus. De ce fait, il se présentait comme une réunion amicale dans laquelle les invités se gardent d'offusquer leur hôte en évoquant les sujets qui fâchent. Et c'est justement ce seul aspect *amical d'évitement* qui ressort dans l'examen des conclusions après deux mois d'assises :

- Mandat présidentiel maintenu à 7 ans et renouvelable à l'infini ;
- Retour au scrutin uninominal à deux tours ;
- Création du Centre Gabonais des Elections pour l'annonce des résultats ;
- Suppression de l'âge minimum de la candidature à l'élection présidentielle ;
- Augmentation du nombre de députés avec mandat de 5 ans renouvelable à l'infini ;
- Nomination des membres de la Cour Constitutionnelle par la majorité présidentielle.

CONCLUSION

Dans un discours prononcé à la Baule en juin 1989 alors qu'il était Premier Ministre de la France, Jacques Chirac déclarait que l'Afrique n'était pas prête pour la démocratie. Cette déclaration avait frustré plusieurs intellectuels, tant le vent soufflait en faveur de la démocratisation des dictatures africaines. Mais 57 ans après les indépendances et 28 ans après les transitions démocratiques, l'on se demande encore si la fameuse « déclaration de la Baule » ne disait pas une part de « vérité qui blesse » si on tient compte des crises sociales multiformes qui se déclenchent à l'issue des élections «aux résultats douteux » dans certains pays africains.

« *Ça s'est toujours passé comme ça au Gabon* », car à chaque élection présidentielle, le pouvoir s'évertue à mettre en place des mécanismes d'auto-reconduction d'un même « nom » à la tête de l'Etat, celui de Bongo, seul le prénom a pu changer après 42 ans de pouvoir. « *Ça s'est toujours passé comme ça au Gabon* », car les opposants alimentaires ne tardent pas souvent à montrer leurs propensions à vouloir aussi « *manger* » leurs parts du gâteau national, faisant de l'opposition le meilleur tremplin pour accéder aux ressources du pouvoir. « *Ça s'est toujours passé comme ça au Gabon* », car les populations qui se sentent trahies après une élection

frauduleuse tentent toujours de revendiquer leur victoire, mais ce droit leur est vite retiré par les forces de l'ordre qui viendront exercer sur elles des violences sans limites. Par conséquent, l'élection présidentielle au Gabon a acquis la particularité d'opposer le principe démocratique – un homme, une voix – à la problématique de la prise de pouvoir. Autrement dit, ce n'est jamais celui qui rassemble le plus de voix dans les urnes qui prend le pouvoir au Gabon, mais celui qui en a les moyens et la force nécessaires.

« *Ça ne se passerait pas comme ça au Gabon* » si l'indépendance et la démocratie avaient été acquises sur la base d'un compromis anthropologique, mettant en exergue la diversité culturelle non plus comme une tare à surmonter grâce à l'unité nationale, mais comme *un paramètre ordinaire* avec lequel il fallait composer pour fonder le lien social et politique du nouvel Etat naissant. Autrement dit, au lieu de rechercher les solutions politiques qui tendent vers des compromissions hypocrites, on aurait dû chercher des solutions sociales qui renvoient aux compromis cathartiques.

« *Ça ne se passera plus comme ça au Gabon* » lorsque les élites politiques en compétition consentiront à transcender leurs ambitions personnelles pour s'orienter vers l'intérêt général. En outre, comme dans toute palabre, il faudrait que les plus fortunés reconnaissent leurs fautes devant la communauté et qu'ils acceptent d'être relevés par leurs frères offensés pour leur demander « pardon ».

BIBLIOGRAPHIE

- *Accords de Paris*, 1995, Libreville, Multipress/Gabon ;
- BAYART Jean-François, 1989, *L'Etat en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard ;
- BERNAULT Florence, 2006, *Démocraties ambiguës en Afrique centrale : Congo-Brazzaville, Gabon, 1940-1965*, Paris, Karthala ;
- BIDIMA Jean Godefroy, 1997, *La palabre. Une juridiction de la parole*, Paris, Michalon ;
- DEBAIN Mathilde, « Chronique d'une victoire assurée. Retour sur la campagne présidentielle de 2009 au Gabon », *Politique Africaine. Fin de règne au Gabon*, numéro 115, octobre 2009, Paris, Karthala ;
- MBOUMBA MOUSSAVOU Tatiana Sandra, « Une société n'émerge pas par décret », in MOUNDOUGA MOUITY P. et al, 2012, *Le Gabon à l'épreuve de l'émergence. Diagnostic et pronostic*, Paris, Publibook ;
- MOUNDOUGA MOUITY Patrice, 2010, *La société gabonaise de cour*, Paris, l'Harmattan ;
- MOUNDOUGA MOUITY Patrice, « L'émergence réformiste ou comment rompre et perpétuer l'étatisme bongoïste », in MOUNDOUGA MOUITY P. et al, 2012, *Le Gabon à l'épreuve de l'émergence. Diagnostic et pronostic*, Paris, Publibook ;
- NGUEMA MINKO Emmanuelle, « Géopolitique et anthropologie du pluralisme culturel. Stratégie de longévité politique et techniques gouvernantes clientélistes-clanistes », *Revue Enjeux. Bulletin d'analyse géopolitique pour l'Afrique Centrale. Spécial Gabon : portrait géopolitique*, numéro 37, octobre-décembre 2008, Yaoundé, FPAE ;
- NGUEMA MINKO Emmanuelle, 2010, *Gabon. L'unité nationale ou la rancune comme mode de gouvernance*, Paris, l'Harmattan ;

- NGUEMA MINKO Emmanuelle, « Les politiques de l'émergence. Aporie de la rupture et dystopie de la continuité », in MOUNDOUNGA MOUITY P. et al, 2012, *Le Gabon à l'épreuve de l'émergence. Diagnostic et pronostic*, Paris, Publibook ;
- NGUEMA MINKO Emmanuelle, « C'est ça l'émergence. Le *kongossa* comme support idéo-logique de la réception sociale de l'émergence », in TONDA J. et al, 2017, *La violence au quotidien à Libreville*, Paris, l'Harmattan « Academia » ;
- PEAN Pierre, 2014, *Nouvelles Affaires Africaines*, Paris, Fayard ;
- RIVIERE Claude, 1988, *Les liturgies politiques*, Paris, PUF ;
- TONDA Joseph et al, 2005, *Le Gabon malgré lui. Rupture et solidarité*, numéro 6, Paris, Karthala ;
- TONDA Joseph, 2005, *Le souverain moderne. Le corps du pouvoir en Afrique centrale (Congo, Gabon)*, Paris, Karthala ;
- WEBER Max, 1963, *Le savant et le politique*, Paris, Plon.

L'esth/éthique⁴² nietzschéenne : une négation de l'esthétique de la mode

DAGNOGO Baba

Département de philosophie

Université Alassane Ouattara

Résumé

L'esthétique de Nietzsche, articulée autour d'une trilogie de valeurs, à savoir la dignité, le perfectionnement et l'ennoblissement devient une esth/éthique qui met en jeu la corporalité. Ainsi, comme un culte du corps, la philosophie de l'art de Nietzsche est une physiologie qui évalue, cultive, dresse le corps dans sa naturalité, afin de l'ennoblir par un embellissement perfectionniste dont l'objectif est la culture de la vie. Cultiver la vie, c'est nourrir le corps, dépositaire des sensations et émotions qui convoquent l'homme à rester à l'écoute de ses mélodies dialectiques. Cultiver donc la vie, c'est prendre soin des sensations. Et l'art, en tant qu'une physiologie, permet à l'homme de prendre soin du corps, de l'écouter, afin de savoir ce qu'il veut chançonner dans nos oreilles. Ce qui revient à dire que seul l'art permet à l'homme de communiquer avec son monde intérieur, d'extérioriser l'interné et d'interner ce qui est extériorisé. Ce pouvoir capacitaire de l'art est ce que Nietzsche appelle l'ivresse dionysiaque. Elle est une ontologie propédeutique qui dévoile à l'homme sa vraie nature, son être, sa vraie identité qui, perpétuellement, se métamorphose.

Mots-clés : Beauté, Corps, Création, Embellissement, Esth/éthique, Joie, Perfectionnement.

Abstract :

Nietzsche's philosophy of aesthetics is articulated around a trilogy of values, namely dignity, enhancement and ennoblement. These values are an aesthetic /

⁴² L'esth/éthique, composé des concepts de l'esthétique et de l'éthique, est une expression que nous avons empruntée à Paul Audi, dans son ouvrage, *L'ivresse de l'art* dont le second titre est *l'esthétique de Nietzsche*. Nous l'utilisons pour exprimer la valeur éthique de l'esthétique de Nietzsche.

ethic that brings corporality into play. Thus, as a cult of the body, Nietzsche's art of philosophy is a physiology which evaluates, cultivates, draws up the body in its naturalness, in order to ennoble it by a perfectionist beautification whose objective is the culture of life. To cultivate life is to nourish the body, the depository of the sensations and emotions that convince the man to remain attentive to his dialectical melodies. To cultivate life is to take care of sensations. And art as physiology, allows man to take care of his body, to listen to it, in order to know what it wants to sing in our ears. In fact, only art allows man to communicate with his inner world, to exteriorize the inner and to internize what is externalized. This capacity of art is what Nietzsche calls the dionysiac intoxication. It is a propaedeutic ontology which reveals to man his true nature, his being, his true identity which, is perpetually metamorphosed.

Keywords: aesthetics / ethics, Beauty, beautification, body, creation, improvement, Joy

Introduction

La compréhension du philosophe de Nietzsche exige que l'on parte d'abord des problèmes qu'il pose, avant de remonter à son champ conceptuel pour exploiter ses idées. C'est dans l'ordre de cette démarche que nous aborderons l'un des problèmes cruciaux qui, dans toute sa littérature philosophique, demeure une préoccupation majeure. C'est le problème de la maladie de l'homme, de la perte du sens de l'humanité, de la culture de l'indignité et de l'ignominie qui sont en train de se poser pour s'imposer à l'homme comme des valeurs. Ces cultures qui nous ouvrent les portes de la dégénérescence, poussent l'humanité vers les précipices du fond abyssal de l'abîme, de la déshumanité. Alors, pour éviter que l'humanité ne sombre dans cet abîme où les valeurs fondamentales de l'humanité sont en quête de reconnaissance, Nietzsche se propose de libérer l'homme des tenailles de cette angoisse existentielle en utilisant l'art comme un moyen thérapeutique qui, impérativement va consister à éduquer l'homme de telle sorte qu'il devienne un être noble qui, sans cesse, est à la recherche de la perfection.

Ainsi, l'éducation, la perfection et la dignité de l'homme, cette trilogie de valeurs, constitue le creuset de l'esthétique nietzschéenne. Comment élever l'homme pour qu'il incarne ces valeurs, afin de se libérer du spleen dont il souffre ? C'est à cette question que répond Nietzsche dans son discours esthétique qui, rimant avec son éthique philosophique, s'offre à nous, dit P. Audi (2003, p. 17), comme une « esth/éthique ». Si la guérison de l'homme des

détresses existentielles, condition nécessaire à la culture de la dignité humaine, ne peut se faire que par les moyens esth/éthiques, cette thérapie s'impose à nous un impératif catégorique. Alors, qu'est-ce que l'esth/éthique ? Dans notre monde d'aujourd'hui où l'esthétique n'est plus utilisée pour ennoblir l'homme, mais au contraire, comme une quête de l'avoir et d'embellissement de l'homme dans son apparaître par les entreprises esthétiques de la mode, une culture de l'esth/éthique ne s'imposerait-elle pas à nous comme une nécessité, afin d'endiguer la mise en mal progressive de la dignité humaine, la perte du sens de l'humanité ? Si pour Nietzsche, l'esthétique est une physiologie qui convoque la corporéité, ce culte du corps ne devait-il pas être accompagné d'une éthique, pour que le corps ne devienne une idole devant laquelle l'homme va se prosterner ? Autrement dit, la culture du joli, de l'apparaître dans l'avoir et par l'acquis n'est-elle pas devenue une sorte d'idolâtrie du corps ?

Telles sont les questions auxquelles cette contribution apportera des réponses en s'appuyant sur le penser nietzschéen de l'art. Son objectif, c'est de recentrer le centre de gravité de la vie dans la vie en repensant l'esthétique dans sa substantialité. Ainsi, pour exprimer tout son vouloir intelligible, elle adoptera, à partir de l'analytique comme moyen méthodologique, une démarche ternaire. Après avoir, dans un premier temps, montrer la métamorphose de l'esthétique nietzschéenne en une éthique, elle s'attèlera, dans un deuxième moment, à penser cette esth/éthique comme un culte de la vie, pour montrer, en dernière instance, comment l'esthétique de la mode, le culte du joli est une culture du spleen.

I. L'esth/éthique nietzschéenne

Dans la littérature philosophique de Nietzsche, celle de jeunesse ou de maturité, la question de l'art reste une question constante. De *la naissance de la tragédie* jusqu'à ce qu'il s'oppose à Richard Wagner dans *Nietzsche contre Wagner*, la préoccupation de Nietzsche demeure constante. C'est de convoquer le corps, exclu du discours philosophique par les socratiques. Les moyens que Nietzsche utilise pour adresser cette convocation à l'histoire de la philosophie, est l'art. C'est pour, il estime que l'on doit panser l'art en le repensant. Mais, comment panser l'art en le pensant pour qu'il devienne un instrument de culture de la perfection humaine ? Pour Nietzsche, ce repenser de l'art doit nécessairement consister, non seulement à renverser toute la philosophie traditionnelle dérivant du philosophe de Socrate, mais surtout à sacrifier le maître chanteur, à savoir Richard Wagner. C'est le sens de sa philosophie à coup de

marteau, la déconstruction philosophique. Reverser le socratisme, c'est, pour Nietzsche, philosopher en inversant le socratisme et, par ricochet, de Platon et son disciple, Aristote. En sacrifiant le maître sur l'autel de l'art, Nietzsche voulait que ce sang sacrificiel puisse racheter les péchés commis par le maître. Par ce rachat, l'art devrait se perfectionner et poursuivre l'objectif que les Anciens Grecs lui ont attribué, à savoir, pouvoir supporter l'atrocité de l'existence humaine, guérir l'homme des malaises de la vie, cultiver la perfection humaine, améliorer son existence qui, en soi, n'est pas simplement ornée de joie, de paix, d'amour, de bonheur, de plaisir. Racheter les péchés de l'art, c'est le libérer de la bastille de l'idéal dans laquelle, il a été encaserné, c'est se désorienter des orientations philosophiques, religieuses et artistiques de Platon, de l'éducation ecclésiastique et de Richard Wagner car, pour lui, tous ces enseignements mettent le centre de la vie de l'homme en dehors de la vie. Ils le mettent dans un Néant Absolu. Ils nient le corps et la vie terrestre au nom d'un au-delà, pensé être meilleur que la vie terrestre.

Or, pour le philosophe au coup de marteau, toute l'essence de l'homme réside dans son corps. Le corps est la substance constitutive de l'être de l'homme. Il n'a d'être que son corps. C'est le retour de cet être, contraint à exil par les philosophies de l'art socratique que Nietzsche demande. Non seulement ils l'ont chassé hors de la ville d'Athènes, mais aussi, hors du corpus charnel. Cet être de l'homme haï, nié, rejeté, castré, est cependant pour Nietzsche l'essence qui exprime l'humanisme de l'homme. Il est le tabernacle des organes sensoriels qui, va une voix silencieuse, enseigne et renseigne l'homme sur lui-même en lui renvoyant les images de ses profondeurs intimes. Lorsque l'homme contemple ses images dans son propre miroir, ils constatent que, ses images :

Ne sont pas seulement les images agréables et aimables qu'il retrouve en lui-même avec cette absolue lucidité, mais encore le sévère, le sombre, le triste, le sinistre, les obstacles soudains, les railleries du hasard, les attentes angoissées, en un mot toute la divine comédie de la vie, avec son *Inferno*, se déroule aussi devant lui, pas seulement comme un spectacle de fantômes, d'ombres, - car, ces scènes, il les vit et les souffre, - et cependant sans qu'il puisse écarter tout à fait cette impression fugitive de l'apparence. F. Nietzsche (2008, p. 49)

Comme le dit Nietzsche dans cette longue présentation du monde tumultueux de l'homme, au-delà de l'image qui s'offre à nous dans un apparaître calme, stable, beau, se cache le démon qu'il ne faut pas séquestrer, persécuter, mais au contraire, supporter, éduquer, dresser, afin que la vie soit possible, supportable, joyeuse. C'est cette double image de l'existence humaine que Nietzsche, s'épanchant sur l'art tragique grec, symbolise à travers les images de Dionysos et d'Apollon. Dionysos, dieu de la mythologie grecque, est l'incarnation divine du monde turbulent

de l'homme. Il symbolise la laideur, le désordre, la souffrance, la douleur, le spleen humain. Contrairement à celui-ci, Apollon, dieu de la beauté, de l'ordre, de la mesure, de l'harmonie, de l'asymétrie, est la figure divine qui couvre la laideur dionysiaque en l'embellissant, afin que la vie humaine ne soit pas infernale. Le couple Dionysos-Apollon, la représentation symbolique du couple de la beauté et de la laideur. Ce qu'enseigne la tragédie grecque, n'est ni une illusion, encore moins une théâtralisation de la vie. Chaque conscience humaine éprouve quotidiennement cet enseignement. En se penchant sur ce couple métaphorique de divinité, Nietzsche désabrite la fonction de l'art. Pour lui, l'art doit consister à ennoblir l'homme en l'embellissant grâce à sa capacité de réjouissance qui, pour Nietzsche, n'est possible que dans la satisfaction des besoins corporels. Rendre la vie joyeuse, vivable, telle est la tâche (*Aufgabe*) de l'art. Sa capacité à cultiver la jouissance fait de lui un catalyseur de la vie qui libère l'homme des tenailles de l'atrocité de la vie. Cette capacité de jouissance, est ce que Nietzsche appelle l'ivresse dionysiaque. C'est autour de la culture de cette ivresse, qu'il construit sa philosophie de l'art dont les racines puisent leur sève nourricière de la fertile terre culturelle de la mythologie grecque.

En cultivant l'ivresse, l'art tonifie l'esprit de l'homme. Par cette ivresse, il éveille et réveille l'esprit pour qu'il regarde autrement ce qu'il voit, afin d'agir autrement. C'est dans cette possibilité de voir et de regarder différemment les choses que l'homme s'aperçoit dans la multiplicité, dans la diversité et dans le différent. Cette perception de la vie comme multiple, permet à l'homme de s'accepter comme un être fait de corps dont le centre de la vie se trouve sur la terre. Le champ conceptuel de Nietzsche permet à l'homme de justifier le monde, de prendre soin de la vie, de ne pas sombrer dans le fond abyssal du désespoir, après avoir, certes, réuni toutes les raisons d'en désespérer, de renoncer à la vie et de se retourner vers ce que le philosophe appelle le Néant Absolu des religions et de la métaphysique.

Pour Nietzsche, la vie est un paradoxe, un mystère redoutable que l'art permet de scruter les profondeurs lugubres, sombres, tumultueuses et infernales, afin de dévoiler ce qui se cache sous le masque embellissant d'Apollon. Alors, qu'est-ce qui se cache sous ce masque ? Ou du moins, qu'est-ce que ce masque abrite dans les creusets des secrets du mystère ? Ce que cache, le masque d'Apollon, et non ce qui se cache sous ce masque, c'est ce dont les morales philosophiques et religieuses ont honte et traitent de démon. C'est le corps, la source de la sensation. Or, dans l'histoire de la philosophie comme celle de la religion, c'est le corps qui est

rejeté, infirmé et même maudit pour la simple raison, qu'il nous cause trop de tracas, qu'il nous sollicite pour que l'on satisfasse ses passions et désirs.

Alors, en tant qu'habitat de toutes les sensations et émotions de plaisirs, de joies, mais aussi de souffrances et de peines, l'art abrite le corps sous le masque d'Apollon, afin de lui donner une belle apparence, une bonne conduite selon les perspectives principielles de la religion et de la morale. Disons que sous la pression de la morale et de la religion, l'art, se transformant en un serviteur de ses pénitenciers, embastille le corps sous le masque de la beauté, de l'harmonie, de l'asymétrie. Ainsi, le beau qu'enseigne cet art, est équivalent au bien, au juste, à la vérité, le sublime. Ce n'est donc pas le corps démoniaque qui se cache sous le masque de la beauté, afin de dissimuler sa laideur. Mais, c'est l'art, sous la gouvernance de la morale et de la religion, qui cachotte le corps, cette partie honteuse de l'homme.

L'artiste nietzschéen, comme un plongeur qui affronte les profondeurs de la mer fourmillante de monstres, jette un regard indiscret sur ce monde des ténèbres, pour, non pas enchaîner les monstres démoniaques qu'il croise, mais pour les libérer des chaînes de la morale et de la religion. Par cette libération, il rend supportable la vie humaine pleine d'horribles secrets que l'on ne peut connaître toutes crues sans courir le risque de détruire en nous l'illusion vitale. Seul l'art permet de supporter la cruauté que cache la vie dans ses entrailles en pétarquant sur l'horrible. Sans donc l'art, l'homme imprégné de cruauté, abdiquerait de la vie. L'art nietzschéen est donc une sorte de leitmotiv qui transporte vers les rivages d'une autre vie humaine plus haute. C'est une entreprise qui achève une humanité inachevée, imparfaite. L'art permet d'éprouver la joie de vivre, de croire à la vie, même dure, dangereuse et décevante. Par la beauté qu'il cultive, il fortifie le monde intérieur et augmente la cruauté de l'homme contre lui-même. L'émotion que génère la contemplation de l'œuvre d'art, invite l'homme à vivre dans une sécurité nouvelle que lui donne la force intelligente. Cette émotion, comme un produit médicinal, guérit l'homme des spleens de l'existence.

La vie qu'enseigne l'artiste nietzschéen, est ontologique dans laquelle, s'enracinent les autres formes de vie. Ainsi, la vie, qu'elle soit anthropologique, qu'on la pense comme une existence ou comme une force créatrice de formes, qu'elle se manifeste à travers les normes et ordres juridico-sociopolitiques, toutes ces différentes formes de vie ont comme sève nourricière, l'ontologie vitale. Comme un soleil, elle illumine les différentes formes de vies humaines. L'objectif du philosophe artistique de Nietzsche, c'est de décharger toute l'énergie intelligible,

afin de transfigurer l'homme, de le métamorphoser en parachevant ce que la nature a laissé inachevée. L'ambition dont il se nourrit, est de pousser l'homme jusqu'à la perfection créatrice et non chercher à l'enchaîner dans les geôles de la morale et de la religion.

Ainsi, l'art, dans la logique de l'esthétique nietzschéenne, est avant tout, un moyen de conservation de la nature humaine. Il cultive ce qui fait de l'homme un être humain, trop humain. Au lieu d'attaquer la vie à la racine en détruisant les instincts, il les éduque. Il les dresse, de telle sorte que, l'homme puisse les exploiter dans la perspective de s'améliorer, de cultiver sa vraie nature. C'est pourquoi, dès que l'homme s'éloigne de sa nature, l'artiste l'y ramène pour qu'il laboure le champ où il va enfouir la semence de l'humanisme, pour que pousse la belle tige de l'humanité. La production que donne cette semence, c'est la culture, et par ricochet, la civilisation. Il est donc impératif pour nous de cerner ce que l'art donne à l'humanité, le besoin qu'il exprime. Il est l'indice annonciateur de l'état de déclin ou de perfectionnement de la culture, de la société et de toutes nos civilisations. L'œuvre d'art est donc une sorte de breuvage qui guérit l'homme des spleens psychologiques, sociaux, politiques comme religieux. Comme un purificateur, il métamorphose l'homme, non seulement psychologiquement, mais aussi, socialement.

Le culte de la vie auquel nous invite l'esthétique nietzschéen, est un culte de la nature. La plus haute valeur que nous puissions tirer de notre existence terrestre est l'effort sacré d'élever une humanité noble, capable de nous dépasser un jour. C'est la raison justificatrice qui nous convoque à voir l'artiste comme un pétrisseur de peuples. L'éthique que nous retenons de l'enseignement esthétique de Nietzsche, est une sorte de morale qui exprime le réel humain, non dans ce qu'il a d'immobile, de figé, de fixé, mais dans la possibilité qu'il recèle, dans le devenir qu'il annonce et qui n'est autre chose que l'épanouissement de l'homme. Cet épanouissement n'est cependant possible que, lorsque l'homme éprouve ce qui est constant dans sa nature, à savoir le désir d'être heureux. L'esth/éthique étant un art de maximisation du bonheur de l'ivresse dionysiaque, cette culture ne peut se faire sans que le corps ne soit remis en jeu.

II. La mise en jeu du corps dans l'art

Depuis Socrate, l'art, à l'image de la philosophie, s'est engagé dans une entreprise de quête de la connaissance rationnelle. Cette volonté philosophique de tout rationaliser, de tout mettre sous la gouvernance de la raison, a entraîné l'art à s'opposer à ce qui devrait être son

socle, à savoir l'univers des affects, des sensations et des pulsions. Cet univers est le corps que Platon condamne. Si Platon rejette le corps, c'est parce qu'il estime que le corps corrompt l'homme avec sa dynamite d'émotions. Ainsi, écrit-il « amours, désirs, frayeurs, simulacres de toutes sortes, (sont) autant de frivolités dont le corps nous rassasie » (Platon, 2014, 66b-d). En accusant de frivolité, les manifestations émotionnelles et sentimentales du corps, Platon justifie par là, son rejet du corps. Il l'accuse de troubler l'âme et empêche celle-ci de se nourrir de vérité et sage. C'est cette haine du corps, pousse Platon, d'abord à se renier lui-même en tant que poète, et ensuite, de vouloir chasser d'Athènes, les artistes y compris le mystagogue des Grecs, en occurrence Homère. Dans ce rejet de l'art, excepté la musique vue comme une géométrie sonique, ce que l'on doit comprendre, c'est le nihilisme de la sensation qui, pour Nietzsche, est comme une porte ouverte par laquelle, passe l'artiste pour commercer avec l'homme. C'est cette philosophie négationniste du corps que Nietzsche renverser. Cette action iconoclaste commence avec son style littéraire d'écriture, à savoir l'aphorisme et la poétique. La métaphore et la musicalité poétique, sont des styles qui rompent avec le style traditionnel d'écriture philosophique en y introduisant la beauté sonore qui invite l'homme à se réconcilier avec lui-même en écoutant la mélodie dialectique du corps. Cet entretien, ce dialogue du corps avec le corps, est une communication dont les moyens d'expression sont les arts. Parlant de la musique, Hegel, à cet effet, confirme la corrélation, la coopération entre les arts et les différents organes sensoriels. C'est pourquoi, dit-il :

Des sentiments intérieurs de l'âme privée de toute objectivité, la subjectivité la plus abstraite seront seuls appropriés à l'expression musicale ; ce sera le moi dans sa simplicité, la personne sans autre contenu qu'elle-même. Donc le principal problème de la musique consistera, non à se faire l'écho harmonieux des objets extérieurs, mais faire raisonner les cordes les plus intimes de l'âme et à reproduire tous les mouvements qui s'opèrent dans ce monde tout idéal (...). Ceux à quoi elle prétend c'est d'atteindre à la dernière limite de l'expression du sentiment ; elle est l'art du sentiment, elle s'adresse immédiatement au sentiment lui-même. (F. W. Hegel, 2011, pp. 321-322)

Comme on peut le comprendre avec Hegel, c'est par les arts (scéniques, plastiques ou sculpturaux), que l'homme, en tant que corps avant d'être âme, s'aperçoit. Pour Hegel, les arts sont des voies d'auto-contemplation. Comme des miroirs, ils projettent à l'extérieur les images sombres ou agréables du monde pulsionnel humain. C'est cet univers pulsionnel que Nietzsche, contrairement à Platon qui l'accuse d'être la cause fondatrice des souffrances humaines, que l'artiste nietzschéen cultive, afin qu'on le contemple dans toute sa beauté comme dans toute sa laideur. Pour Nietzsche, toute forme d'art qui s'exprime par-delà cette tâche, se dégénère et

condamne l'humanité à la déchéance, à la laideur. Dans le philosophe de Nietzsche, le laid n'est pas seulement celui qui est hideux, désagréable, ignoble, abominable qui répugne par la difformité de son corps, mais surtout, celui qui est faible, incompetent, médiocre, dégénéré par l'infirmité de sa compétence. Alors, tout art qui se détournerait du corps, serait une sorte de culte de laideur à travers des rituels de prosternation devant un Être Absolu, la Vérité, le Bien, le Juste. Autrement dit, l'art qui veut ainsi sauver l'âme, finit par la condamner dans la déchéance c'est le cas de *Parsifal* de Richard Wagner.

Si Nietzsche, en effet, s'est retourné contre Wagner, ce retournement qui a été une renonciation de ce qu'il a appris de Richard Wagner, c'est parce que le maître, s'est précipité dans le fond abyssal de la dégénérescence en niant le corps, pour se convertir en une sorte d'artiste qui recherche le salut de son âme dans le sacrifice du Christ. *Parsifal* est comme un témoignage de la confession de Wagner. Elle est une tragédie qui, en soi, devrait être un culte de la vie, un rituel rendu au corps, mais pour Nietzsche, elle est un nihilisme artistique que Wagner nous enseigne en ces termes:

Le Maître du Saint Gral en son dernier festin
par puissance d'amour divin
en ce sang qu'il versa jadis changea ce vin,
et ce pain, en ce corps offert au sacrifice.

Aujourd'hui, Corps et Sang, divine nourriture,
don de l'Esprit d'amour s'échangent pour la créature
par retour, répandu pour vous, en ce vin,
en la provende de ce pain.

Prenez ce pain : francs de remords
Faites-le force de vos corps ;
fidèlement jusqu'à la mort,
toute épreuve nous trouve forts pour accomplir l'œuvre divine.

Et que ce vin, bu, par retour
se fasse en vous sans bouillonnant de vie,
Frères heureux d'une espérance unie
pour les combats où le cœur vous convie (R. Wagner, 1984, pp. 111-113)

Cette confession wagnérienne n'est, en soi, qu'une quête du salut de l'âme. Pour sauver son âme, Wagner nie le corps humain par le corps du Christ, symbole de la nourriture spirituelle. Par le sang du Christ, symbole de l'eau, source de vie spirituelle, il nie la vie terrestre, le plaisir du corps. Ce retournement est l'une des raisons qui justifient la rupture de Nietzsche avec ce qu'il appelait la « wagnérolâtrie ».

Si Nietzsche rejette l'art wagnérien, c'est parce qu'il pense que l'art, et particulièrement la tragédie, est une opération de dévoilement de l'être du corps. Elle est une ontologie qui enseigne à l'homme la substance constitutive de son ipséité. C'est ce que nous dit Nietzsche parlant de *Carmen*, l'œuvre d'art de Bizet. Pour lui, écouter cette musique, c'est se rendre parfait. « On en devient soi-même un « chef-d'œuvre » et de fait, chaque fois que j'ai entendu *Carmel*, je me suis senti plus philosophe, meilleur philosophe qu'il ne me semble d'habitude (...). Elle est riche. Elle est précise. Elle construit, organise, achève » (F. Nietzsche, 1991, p. 21). Mais qu'est-ce que l'artiste achève ? Ce qu'il achève, c'est ce que la nature a laissé inachevé. Et cette œuvre inachevée est l'homme lui-même. Cette action d'achèvement de l'homme est l'œuvre du pouvoir créateur de l'art. L'artiste, a, non seulement un pouvoir de création, mais aussi, il est un pouvoir de création qui délivre l'homme. Ce pouvoir fait de lui un dieu. En tant qu'une créature, il devient une créature créatrice engagée dans une opération d'achèvement de l'œuvre divine ou de celle que la nature a entamé sans pour autant la parachever.

Ainsi, l'être humain, étant une créature inachevée, imparfaite, doit utiliser les moyens artistiques pour parachever l'inachevé. Telle est la tâche perfectionniste de l'art. Cette entreprise d'ennoblissement de l'homme, est malheureusement imbriquée d'un vouloir d'embellissement à travers l'esthétique de la mode qui fait son ancrage dans le mythe divin d'Apollon. Si dans la tragédie des Anciens Grecs, le masque d'Apollon, symbole de l'embellissement, permettait de supporter les horreurs de l'existence humaine, l'exploitation esthétique que l'on fait aujourd'hui du masque, est devenue une culture de l'horreur. Elle annonce le crépuscule de l'esthétique devenue une quête du joli.

III. L'esthétique de la mode ou le déclin de l'art

Quelle lecture esthétique nietzschéenne pouvons-nous faire aujourd'hui de nos comportements esthétiques ? La beauté artificielle qui se construit quotidiennement à travers les entreprises de la mode, des styles, des coiffures, de la cosmétique et autre forme d'expression de la beauté telle que, le piercing, le tatouage, la scarification à but esthétique et non identitaire, procurent certes, du plaisir. Mais, cette esthétique, au lieu de révéler à l'homme son être, se contente d'embellir le corps. Cette culture de l'embellissement qui, dans sa substance, est différente de la culture du beau, procure du plaisir. Cependant, il faut reconnaître que ce plaisir, non seulement est éphémère, mais aussi, il nous aliène en nous condamnant à la servitude. Il est

un plaisir philistin dont, seul le mercantile sait cultiver. Une fois pris au piège du tourbillon de la mode, l'on d'un esclave asservit. Dans cet asservissement avilissant, elle soumet l'homme au pouvoir du précaire. Désormais, tout devient provisoire. Rien ne résiste encore au devenir effréné de l'œuvre de la mode esthétique qui, sans interruption, s'efface avec et dans le devenir du temps.

Les plaisirs que procurent cette esthétique, en s'effaçant, nous nie dans son effacement. Elle fait de notre devenir quotidien une sorte de course lucrative vers l'embellissement et non vers le beau. Et finalement, nous sommes évalués non plus selon notre être, notre culture, notre instruction, mais selon notre apparaître. Nous sommes jugés en fonction de nos biens matériels qui justifient notre mode d'apparaître. Ce qui va sans dire que notre être réside dans l'apparaître de nos acquis au monde. Notre être devient notre apparence et notre apparence notre être. Quelle peut-être la valeur éthique de cette éthique ?

Si telle est la question à laquelle l'esth/éthique nous invite à répondre, nous ne saurons donc qualifier d'éthique cette esthétique qui condamne l'homme à l'abandon de soi par soi-même en l'invitant à se dissimuler derrière son apparaître esthétique. Si l'homme abandonne, non pas à lui-même, mais au rien de l'apparaître, il ne pourra plus faire de l'ennoblissement de l'humanité, sa préoccupation. Avec son regard de surface, un regard horizontal et non vertical selon le mot de Levinas (Emmanuel) dans *Humanisme de l'autre homme*, il ne cherchera plus à savoir qui est l'autre, mais comment il apparaît. Ce que recherche l'esthétique de la mode, sous la coupole de laquelle, se cachent les philistins, c'est le pseudo frère du beau, à savoir le joli. La culture esthétique du joli que les philistins sont parvenu à imposer à l'art comme une sœur siamoise, est un pseudo-esthétique dont l'éthique s'articule autour de l'avoir et de l'être. Dans cette esthétique sans éthique perfectionniste, le corps est mis en jeu, non pas pour être cultivé, mais pour être vendu, commercialisé. Ce mercantilisme esthétique fait de l'homme, non plus un être humain, mais comme une marchandise. Ce qui fait d'elle, une esthétique déshumanisante, une esthétique qui dépouille l'homme des valeurs fondatrices de son humanisme.

Cet art, en dépit, de sa volonté de corriger les imperfections corporelles de la Nature ou de Dieu, malgré sa volonté de rendre agréable, vivable, supportable la laideur existentielle à l'image du couple Apollon-Dionysos dont nous parle Nietzsche dans *La Naissance de la tragédie*, Selon Schopenhauer, le joli est comme une drogue qui stimule la volonté non pas pour la contraindre au dépassement de soi, à se surmonter, mais à la flatter, à l'infantiliser en lui offrant directement une fausse beauté. Le joli, à cet effet, dit, A. Schopenhauer (1992, p. 267 « fait déchoir de l'état

d'intuition pure qui est nécessaire à la conception du beau, il séduit infailliblement sa volonté par la vue des objets qui la flattent immédiatement ; désormais le spectateur n'est plus un pur sujet connaissant ; il devient un sujet volontaire soumis à tous les besoins, à toutes les servitudes. Dans ce contexte définitionnel du joli, Schopenhauer perçoit cette valeur esthétique comme un genre enjoué qui détourne l'homme de toutes les voies qui mènent à la connaissance, à la création, au perfectionnement, à l'ennoblissement. Schopenhauer en distingue deux sortes : le joli positif et le joli négatif. Pour Schopenhauer, le joli positif est une beauté trompe-œil qui aiguise l'appétit de l'homme. Quant au joli négatif, il s'exprime dans la construction artistique de l'ignoble, de l'horreur. La représentation de la nudité, du déshabillé, des organes génitaux pour exprimer la créativité, est pour Schopenhauer, des productions du joli dont le but est d'exciter la lubricité du spectateur. Elle consiste à le détourner de l'effort de contemplation, de méditation pour le noyer dans l'extase, contrairement à l'esthétique de ces deux sortes du joli, l'esthétique de la contemplation consiste à cultiver le sublime (*Erbaben*), le ravissement (*Erhebung*). Alors, dans l'art, dire qu'une chose est belle, il faudra que cette représentation soit l'objet d'une contemplation esthétique, une voie qui conduit à la connaissance et non au divertissement, à l'embellissement.

L'embellissement par le joli, est une forme de consommation sans effort. Elle rend l'homme laid en le conduisant sur le chemin non pas de la perfection, mais celui de la dégénérescence, de la faiblesse et de la médiocrité. Comme le dit Nietzsche, si l'homme seul est beau, c'est également lui seul qui est laid. Cette laideur dont parle Nietzsche, est l'œuvre de la faiblesse. Or, pour Nietzsche, l'objectif de l'art, c'est de conduire l'homme à la perfection, à l'excellence, à la réalisation de soi, à la volonté de répondre de soi par soi-même.

Conclusion

Questionner l'esthétique de la mode à partir du philosophe esthétique de c'est qui est poser le problème éthique de l'esthétique. Nietzsche, contrairement à la philosophie traditionnelle de l'art, nourrie aux lettres du philosophe socratique, élucide cette question éthique de l'esthétique par une convocation du corps dans le discours philosophique de l'art. Par cette invite, il fait de sa réflexion esthétique une sorte de culte du corps dont les rituels consistent à cultiver la vie et non à s'en détourner. Ainsi, il recentre le centre de gravité de l'homme dans la vie que le socratisme avait placé en dehors de la vie et du corps dans un nébuleux Néant Absolu. Alors, en

repensant l'esthétique à partir du culte de la vie et du corps, Nietzsche fait une imbrication entre l'esthétique et l'éthique que Paul Audi qualifie d'esth/éthique. Malheureusement, avec l'esthétique de la mode qui, en soi, est un culte mercantile du corps, une marchandisation du corps par les philistins, l'éthique cultivatrice des valeurs humaines s'est métamorphosée en une éthique commerciale dépouillant l'homme de ce qui constitue son humanisme. Avec cette esthétique, la valeur réelle de l'homme étant évaluée en fonction de sa valeur commerciale, l'homme est pris aux pièges d'un tourbillon vertigineux qui est en train de l'emporter dans l'abîme.

Références Bibliographiques

AUDI Paul, 2003, *L'ivresse de l'art*(Nietzsche et l'esthétique), Paris, Librairie Générale Française.

BLONDEL Eric, 1986, *Nietzsche, le corps et la culture*, Paris, Presses Universitaires de France.

BOUDOT Pierre, 1971, *L'Ontologie de Nietzsche*, Paris, Presses Universitaires de France.

HEGEL Wilhelm Friedrich, 2011, *Esthétique* Tome II, trad. Charles Bénard Revue et complétée par Benoît Timmermans et Paolo Zaccaria, Paris, Librairie Générale Française.

HOMÈRE, 1996, *L'Odyssée*, trad. Victor Bérard, Paris, Librairie Générale Française.

LEVINAS Emmanuel, 1975, *Humanisme de l'autre homme*, Paris, Librairie Générale Française.

NIETZSCHE Friedrich, 2015, *Humain, Trop Humain*, trad. A.-D. Rousseau Revue par Angèle Kremer-Marietti, Paris, Librairie Générale Française.

NIETZSCHE Friedrich, 2008, *La naissance de la tragédie*, trad. Jean Marnold et Jacques Morland, revue par Angèle Kremer-Marietti, Paris, Librairie Générale Française.

NIETZSCHE Friedrich, 2005, *Le cas Wagner* suivi de *Crépuscule des Idoles*, trad. Patrick Wotling.

NIETZSCHE Friedrich, 2000, « La naissance de la tragédie », *Œuvre complète I*, trad. PhilleLacoue-Labarthe, Paris, Gallimard.

NIETZSCHE Friedrich, 1991, *Le cas Wagner* suivi de *Nietzsche contre Wagner*, trad. J.- C. Hemery, Paris, Gallimard.

PLATON, 2014, *Apologie de Socrate* suivi de *Criton*, *Phédon*, trad. Bernard et Renée Pieltre, Paris, Librairie Générale Française.

SCHOPENHAUER Arthur, 1966, *Le monde comme volonté et comme représentation*, trad. Auguste Burdeau, Paris, Presses Universitaires de France.

WAGNER Richard, 1979, *Parsifal*, trad. Marcel Beaufils, Paris, Aubier.

